



Étude comparative

*Les politiques de coopération des organisations
internationales en faveur de l'État de droit,
des droits de l'homme et de la démocratie,
dans les pays francophones*

Rapport final

3 mai 1995

Commission internationale de juristes

P.O.Box 160 - 26, Chemin de Joinville CH-1216 Cointrin/Geneva
Switzerland

Tel: (4122) 788 47 47, Fax: (4122) 788 48 80

Table des matières

Introduction générale.....	1
Le Centre pour les droits de l'homme de l'ONU.....	4
I. Historique et développements ultérieurs.....	4
II. La philosophie qui sous-tend ces projets et leur déploiement.....	5
III. Les mécanismes et organes de gestion.....	5
IV. Le contenu.....	6
V. Les méthodes utilisées.....	8
VI. Les fonds affectés.....	11
VII. L'évaluation des programmes et les perspectives dégagées.....	12
L'Union européenne.....	45
Introduction.....	45
I. La coopération dans les pays en développement.....	47
II. La coopération dans les pays d'Europe centrale et orientale.....	68
III. L'unité droits de l'homme et démocratisation.....	72
Le Conseil de l'Europe.....	75
Introduction.....	75
Historique et développements ultérieurs.....	75
La philosophie qui sous-tend ces projets et leur déploiement.....	77
Les programmes Démosthène, Thémis, LoDe.....	78
I. Les mécanismes et organes de gestion.....	78
II. Le contenu.....	79
III. Les méthodes utilisées.....	82
V. Les fonds affectés.....	83
V. Les perspectives dégagées.....	84
VI. L'analyse des programmes d'assistance par pays.....	85
Le programme pan européen de coopération inter parlementaire.....	112
I. Historique et objectifs.....	112
II. Les mécanismes et les organes de gestion.....	112
III. Le contenu.....	113
IV. Les méthodes utilisées.....	113
V. Les fonds affectés.....	114
VI. Les perspectives dégagées.....	115
VII. L'analyse du programme.....	115

Introduction générale

C'est au sortir de la seconde guerre mondiale qu'est apparue l'idée de multilatéralisme dans les relations internationales dans le but d'instituer un nouvel ordre économique et social propice à la reconnaissance et à l'application universelles et effectives des droits contenus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948). L'un des buts assignés par la Charte de San Francisco (1945) à l'ONU dans son article 1 §3 est d'assurer la réalisation de la "coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous (...)". Cette initiative devait réaliser un compromis entre les exigences de la coopération et celles de la souveraineté des États. Ces politiques de coopération sont nées avant tout de la volonté de promouvoir et de renforcer l'État de droit et les valeurs démocratiques dans des pays en voie de transition.

La coopération est instituée pour sauvegarder les intérêts communs, mettre en commun l'autorité et les pouvoirs, et socialiser les relations internationales. Les organisations internationales vont donner un cadre formel à la coopération organique entre États. Certaines vont au-delà d'une simple coopération étatique et ont choisi d'autres interlocuteurs tels les institutions nationales, les ONG internationales ou locales, les associations professionnelles, les syndicats.

Il existe des liens étroits entre la justice, l'État de droit, le respect des droits de l'homme et le développement social et économique d'un pays. L'État de droit apparaît souvent comme le moteur du développement. L'objectif des programmes de coopération est de construire ou de renforcer ces liens et de rapprocher la justice des citoyens. C'est pourquoi il est nécessaire d'associer aux activités de coopération les associations et la population locale afin d'assurer une meilleure diffusion et un suivi plus approfondi des normes en matière de droits de l'homme. La situation dans le domaine des droits de l'homme et l'état d'avancement d'un pays sur la voie de la démocratisation sont des indicateurs variables qui diffèrent selon les pays, leurs réalités sociales et économiques, leurs ressources financières, institutionnelles et humaines.

La consolidation de l'État de droit passe par l'amélioration des conditions d'exercice de la justice, clé de voûte de toute démocratie.

Les programmes impliquent des réformes constitutionnelles, judiciaires (organisation des institutions judiciaires, système pénitentiaire, système pénal), électorales, la sensibilisation aux valeurs démocratiques et libertés fondamentales, la formation et l'information de la population, la vulgarisation des principes de droits de l'homme et de justice, des instruments internationaux des droits de l'homme, des chartes régionales et des constitutions des États bénéficiaires.

La CIJ a entrepris de se pencher sur les programmes de coopération dans le domaine de l'appui à la promotion de l'État de droit, des droits de l'homme et de la démocratie, avec une attention particulière pour la justice, mis en oeuvre dans les pays de tradition francophone. L'objectif est d'étudier les actions menées par certaines organisations internationales gouvernementales (OIG) dans les domaines sus-énoncés, d'en faire une évaluation qualitative, de décrire les perspectives dégagées pour le futur. Puis elle tracera un bilan comparatif de ces différents

programmes de coopération en déterminant les points de convergence et les spécificité de chaque OIG, en évaluant la complémentarité ou les double emplois constatés dans les programmes.

La recherche d'efficacité dans la mise en oeuvre des programmes doit être le leitmotiv des organes de gestion des dits programmes. La cohérence et la pertinence des programmes des différentes institutions doivent mener à l'élaboration de politiques communes de coopération pour construire et/ou renforcer les bases de l'État de droit dans la configuration de l'espace francophone.

Dans une perspective de rationalisation du travail, la CIJ a choisi de concentrer son étude sur les années 1993/1994 et les perspectives 1995 des programmes de coopération mis en oeuvre par les Organisations internationales suivantes:

- le Centre pour les Droits de l'homme des Nations Unies
- l'Union européenne
- le Conseil de l'Europe,
- l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et son Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH).

En outre, elle se concentrera sur l'étude des actions spécifiques orchestrées dans le domaine de la justice, clé de voûte de tout État de droit, et notamment les activités visant à:

- l'amélioration des conditions d'exercice de la justice:
 - appui aux programmes nationaux de réforme et de modernisation des institutions judiciaires,
 - formation des magistrats, avocats et des personnels auxiliaires de la justice ainsi que du personnel pénitentiaire,
 - programme de circulation de la documentation sur le droit
 - favoriser l'accès de la justice aux justiciables (fonctionnement des tribunaux, droits de la défense, procès équitable, juste compensation,...)
- Adaptation de la justice:
 - soutien à la codification et à l'harmonisation du droit
 - appui aux structures de vulgarisation du droit, en faveur des groupes vulnérables (femmes et enfants notamment)
- Promotion des droits de l'homme et de la démocratisation:
 - éducation et formation aux droits de l'homme et à la citoyenneté

- actions en matière de documentation relative aux droits de l'homme et à la démocratie
- appui au processus électoral.

Le présent rapport met en lumière le caractère essentiel du rôle des ONG dans le domaine de la promotion des droits de l'homme et exhorte les OIG à développer un partenariat étroit avec ces acteurs de la société civile. Il est nécessaire de soutenir et de renforcer l'action des ONG (sensibilisation, formation, initiatives locales, contribution financière, etc...) qui favorisent l'éducation et la diffusion des principes démocratiques et des droits de l'homme au sein de la population et des groupes cibles (femmes, enfants, minorités).

Cette étude vient se greffer aux nombreuses célébrations auxquelles donneront lieu les 25 ans de la Francophonie cette année. La reconnaissance d'une tradition francophone doit permettre une intégration quantitative mais aussi qualitative de nouveaux États au mouvement des "parlants français". Cette étude est l'occasion de faire le point sur les actions menées en matière de coopération dans l'espace francophone jusqu'à présent et de définir des lignes d'action futures pour les programmes d'assistance dans les pays cibles du mouvement francophone. Toutefois, le cercle francophone doit se mobiliser davantage s'il ne veut pas voir se déverser sur lui le flot anglophone. En effet, l'anglo-américain attire aujourd'hui, pour des raisons pratiques (langue des échanges commerciaux en Asie et en Europe), davantage la jeunesse que le français. Il faut que la francophonie se donne les moyens, en prenant les mesures adéquates, de son ambition, à savoir une reconnaissance et une pratique plus larges de la langue française dans le monde.

Le Centre pour les droits de l'homme de l'ONU

Les services consultatifs et l'assistance technique

I. Historique et développements ultérieurs

L'un des buts assignés par la Charte aux Nations Unies, outre le maintien de la paix et de la sécurité internationale, est l'instauration entre les nations de relations amicales et la réalisation de la coopération internationale tant dans le domaine économique, social, culturel et humanitaire que dans le développement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. L'ONU, consciente du rôle de catalyseur qu'elle pourrait jouer entre les différents protagonistes de la scène internationale pour atteindre des objectifs communs, a décidé d'élaborer un vaste programme d'assistance dans le domaine des droits de l'homme dénommé "Service consultatifs dans le domaine des droits de l'homme" qui intègre des activités déjà créées en 1953 et 1954 relatives à l'assistance technique dans d'autres domaines connexes (droit de la femme, protection des minorités, lutte contre les mesures discriminatoires...).

Le programme des services consultatifs et de l'assistance technique de l'ONU a été institué en 1955 par la résolution 926 (X) de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette résolution a explicitement reconnu que "l'assistance technique, fournie sous la forme d'un échange international de connaissances et d'expériences par voie de coopération, constitue l'un des moyens d'atteindre les objectifs fixés dans le domaine des droits de l'homme par la Charte et la Déclaration universelle".

Conçus à l'origine pour promouvoir les droits de l'homme, les services consultatifs servent de plus en plus à prêter assistance aux gouvernements désireux de renforcer leurs infrastructures nationales afin de promouvoir et de protéger les droits de l'homme.

Initialement, ces programmes avaient la forme de services consultatifs d'experts, de bourses d'études et de séminaires. Des cours de formation aux niveaux régional et national furent ajoutés respectivement en 1967 et 1986. Le Centre pour les droits de l'homme de l'ONU représente la clé de voûte du programme dans la mesure où il est le point de coordination des activités des services consultatifs et d'assistance technique dans ce domaine. D'abord mis en oeuvre sur le fondement de la résolution 926 (X), le programme de coopération technique a vu son mandat étendu puisque les organes politiques de l'ONU tels la Commission des droits de l'homme, la Sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection de minorités et les comités établis par les conventions internationales de droits de l'homme s'appliquent à faire des propositions d'assistance technique au Centre; celui-ci n'agit plus seulement à la demande des États mais aussi sur mandat donné par les organes politiques de l'ONU.

Les demandes d'assistance ne cessant d'augmenter en raison de l'intérêt que les États portent à ce programme, les organes de l'ONU ont adopté une nouvelle stratégie visant à développer et améliorer ce programme. La Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui s'est tenue à Vienne en 1993 a reconnu l'importance

que revêtait le programme de services consultatifs et de l'assistance technique et a préconisé que le programme soit renforcé.

II. La philosophie qui sous-tend ces projets et leur déploiement

Le programme de services consultatifs et d'assistance technique est un des moyens par lequel l'ONU cherche à atteindre les objectifs de la Charte, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et autres instruments des Nations Unies destinés à promouvoir le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ce programme a pour but de favoriser l'incorporation des normes et instruments internationaux pertinents dans le domaine des droits de l'homme dans la législation et les politiques nationales et l'instauration ou le renforcement d'institutions nationales destinées à promouvoir les droits de l'homme et la démocratie dans le cadre d'un État de droit.

Les programmes sont mis en place pour appuyer le processus de démocratisation amorcé dans les pays bénéficiaires, mettre en place une administration de la justice efficace et indépendante, en appuyant les institutions garantes de l'État de droit et en fournissant une assistance technique (formation) aux professionnels du droit, magistrats et auxiliaires de justice, personnel de police et pénitentiaire, ainsi qu'en octroyant les ressources financières suffisantes pour mener à bien les réformes nécessaires pour une justice indépendante.

III. Les mécanismes et organes de gestion

A. Responsabilité directe:

L'élaboration, la gestion, l'exécution et le suivi du programme sont assurés par le Service de coopération technique du Centre. Chaque projet de pays a son administrateur attitré, responsable pour l'ensemble de la mise en oeuvre du projet. Cet administrateur est sous la responsabilité du Chef de la coopération technique.

Le Service de coopération technique est également chargé de développer le programme, c'est-à-dire d'améliorer son contenu. Dans cette optique, il analyse les tendances qui se dégagent des demandes des gouvernements, les résolutions des organes de l'ONU en la matière et la substance du programme afin de définir les aspects qui doivent être renforcés et les nouveaux domaines à inclure dans le programme. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la recherche d'utilisation efficace des ressources.

Il existe aussi le service des Relations extérieures, information et publications, qui s'intéresse plus spécifiquement aux programmes de bourses, à la diffusion de l'information et de la documentation relatives aux droits de l'homme.

Ces deux services sont chapeautés par un chef principal.

B. Responsabilité indirecte:

Le Service de coopération technique agit sous la direction du sous-secrétaire général aux droits de l'homme.

Le Haut commissaire aux droits de l'homme est globalement responsable du programme sous l'autorité du Secrétaire général de l'ONU.

En outre, sur le terrain l'expert international ou national supervise le programme avec l'aide d'un agent de liaison nommé pour faciliter les rapports entre le Centre et les autorités locales.

Il faut préciser que les programmes sont mis en oeuvre dans le pays bénéficiaire de l'assistance sous la supervision des représentants du Centre des Nations Unies sur place (bureaux locaux du Centre établis dans le pays). De plus, il arrive souvent que les États soumettent leur demande d'assistance à l'ONU à travers les représentants des bureaux locaux du Centre qui transmettent ensuite l'information auprès du Centre à Genève.

En outre, depuis deux ans (chute des régimes communistes, création de la CEI), de nouvelles relations ont été instaurées entre le Centre et le PNUD (plus forte association). Celui-ci finance de plus en plus des projets du Centre, tels les programmes pour Haïti et la Lettonie. Le PNUD s'est rendu compte que pour mettre en oeuvre des réformes et des restructurations économiques, il fallait d'abord prendre en compte la situation des droits de l'homme dans le pays, éduquer et former les populations à la pensée et au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

IV. Le contenu

Le programme des services consultatifs et de coopération technique est mis en oeuvre en fonction des demandes qui sont formulées par les États au Centre. Il prend différentes formes (A) et comprend plusieurs domaines d'activités (B).

A. Les formes d'assistance prévues par le programme:

1. Services consultatifs d'experts et assistance technique
2. Bourses d'études et de perfectionnement
3. Cycles d'études
4. Stages de formation régionaux et nationaux (1967 et 1986)
5. Séminaires, ateliers
6. Assistance financière, notamment pour l'établissement et le fonctionnement d'instituts ou de centres de droits de l'homme nationaux ou régionaux

B. Les éléments du programme

Les services consultatifs et d'assistance technique peuvent être globalement classés en trois catégories:

- Les projets qui sont des opérations ponctuelles visant à répondre à un seul et même besoin correspondant à l'un des aspects du programme du Centre, qui demandent peu de temps et des ressources limitées.
- Les programmes de pays qui sont des opérations de grande envergure lancées dans les pays qui veulent procéder à de vastes réformes (Projets à long terme).
- Les activités régionales qui portent sur l'organisation d'ateliers et de séminaires régionaux. Ils sont souvent organisés à la demande de la Commission des droits de l'homme ou d'un autre organe de l'ONU.

Les trois ensembles étant précisés, il convient d'énumérer les sous-ensembles ou les domaines d'activité du programme des services consultatifs et d'assistance technique:

1. Évaluation des besoins pour la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit;
2. Assistance dans le développement de plans nationaux d'action dans le domaine des droits de l'homme;
3. Assistance constitutionnelle;
4. Assistance électorale;
5. Assistance en matière de réformes législatives;
6. Assistance dans le développement et le renforcement des institutions nationales;
[C'est l'un des principaux objectifs des programmes d'assistance technique. L'assistance aux institutions nationales prend plusieurs formes: assistance financière ou services d'experts pour consultation, pour donner des modèles...]
7. Administration de la justice: formation des juges, magistrats, membres du parquet, avocats, fonctionnaires de police et personnel pénitentiaire;
8. Les droits de l'homme et le règlement des différends entre les citoyens et les organes de l'État;
9. Aide à l'intention des parlementaires dans le domaine des droits de l'homme;
10. Présentation de rapports en application des instruments et obligations internationaux;

11. Appui aux organisations non gouvernementales et à la société civile;
12. Les droits de l'homme et l'information;
13. Institutions et activités régionales;
14. Maintien de la paix et formation des fonctionnaires internationaux;
15. Personnel hors siège et bureaux extérieurs;
[L'implantation de bureaux est due à la pratique de plus en plus courante des projets d'assistance à long terme qui nécessitent un suivi sur le terrain.]

V. Les méthodes utilisées

Les projets mis en place s'inscrivent dans le cadre du programme des services consultatifs en matière de droits de l'homme défini par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 926 (X) de 1955 par laquelle elle autorise le Secrétaire général à prendre les dispositions appropriées pour fournir aux gouvernements qui en feraient la demande et, en collaboration avec les institutions spécialisées, les formes d'assistance qui concernent les droits de l'homme. Ce sont généralement les États qui font appel aux services du Centre pour les droits de l'homme pour obtenir une assistance technique globale ou dans un domaine déterminé. Toutefois, depuis quelques années (1987/1988), le mandat du Centre a été étendu par les organes politiques de l'ONU puisque la Commission des droits de l'homme, la sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités et les organes des traités internationaux peuvent également, par le biais de résolutions ou recommandations, demander au Centre de fournir une assistance dans tel ou tel pays.

Aujourd'hui, on ne parle plus de services consultatifs mais de coopération technique.

L'élaboration, l'exécution et le suivi des programmes se déroulent selon trois phases successives:

- *La conceptualisation:*

Phase 1- Le descriptif du pays:

Le profil du pays est dessiné. Il s'agit d'obtenir les renseignements de base sur la situation sociale, économique et institutionnelle ainsi que dans le domaine des droits de l'homme du pays concerné. C'est le document d'information de base d'une mission d'évaluation des besoins.

Phase 2- L'évaluation des besoins:

Les termes de référence de la mission d'évaluation des besoins permettent de définir les objectifs de la mission, les domaines d'action prioritaires: est-ce un programme par pays qui requiert une réforme générale des institutions ou un programme axé sur un secteur spécifique (réforme du judiciaire, système pénitentiaire...).

Le Centre va ensuite conduire une mission d'évaluation sur place composée d'experts internationaux et de membres du Centre destinée à déterminer les besoins particuliers d'assistance en matière de droits de l'homme du pays et à comparer les termes de référence avec les besoins réels en vue d'adapter le programme pour une action plus intégrée. Il va notamment déterminer les priorités d'action (secteurs les plus défaillants), notamment les améliorations à apporter dans le domaine juridique, la formation et la mise en place d'institutions capables de promouvoir les droits de l'homme. Un dialogue est instauré entre les représentants du Centre et ceux du gouvernement, ainsi qu'avec les ONG locales afin de récolter un maximum d'information et de documentation (textes de lois).

Un rapport est établi qui reprend les résultats de l'évaluation et énumère des propositions concrètes pour la mise en oeuvre d'un programme intégré en fonction des besoins prioritaires définis.

Phase 3- Le descriptif du projet:

Il s'agit de la préparation du document de projet qui sera mis en oeuvre sur le terrain. Il est fondé sur le rapport d'évaluation des besoins et reprend les éléments du programme qui seront concrètement mis en place.

Il se réfère à:

- la situation des droits de l'homme dans le pays
- les besoins ou défaillances en matière de droits de l'homme
- les propositions concrètes
- les bénéficiaires directs et indirects de l'assistance fournie
- les objectifs immédiats et à long terme recherchés
- les résultats du projet
- les risques inhérents au projet
- le contexte juridique du projet
- la programmation des coûts et le plan de travail

Notons qu'un document type portant sur les lignes directrices à suivre pour la formulation des projets a été rédigé par le service de la coopération technique afin d'instituer une certaine méthodologie et rationalisation dans le travail des fonctionnaires du Centre des droits de l'homme. Un tel document devrait permettre d'adopter un modèle type de rédaction et de présentation des documents de projets qui faciliterait considérablement le travail.

- *L'officialisation:*

Phase 4- La proclamation des coûts

Elle détermine le montant financier nécessaire à la mise en oeuvre du projet et la répartition des contributions. L'État bénéficiaire peut participer selon ses moyens au financement. La contribution du Centre est financée par le budget ordinaire de l'ONU, par le Fonds de contributions volontaires ou par des ressources extérieures (le PNUD, le Groupe de l'assistance électorale de l'ONU dont le siège est à New York). Le Conseil d'administration du fonds de contribution volontaires doit donner son avis sur les propositions de financement à ce niveau de la procédure.

Phase 5- La conclusion d'un accord juridique :

Un accord formel est signé entre le Centre et l'État bénéficiaire de l'assistance.

La plupart du temps l'accord se traduit par un échange de lettres entre les parties ou par un mémorandum d'entente entre l'ONU et le pays demandeur. Cet accord peut être conclu uniquement en anglais ou en français.

Ces documents permettent de préciser les obligations réciproques des parties, les activités entreprises et les objectifs poursuivis, le statut et les immunités des experts internationaux et des fonctionnaires du Centre qui participent à l'exécution des projets.

- *L'exécution:*

Phase 6- L'exécution du projet:

La durée de mise en oeuvre peut varier selon l'ampleur de l'assistance demandée. Elle varie entre quelques mois et plusieurs années (parfois cinq ans).

Phase 7- L'évaluation du projet

Il s'agit de la dernière phase du projet. Lorsqu'il s'agit de programme de pays à long terme, des évaluations périodiques sont effectuées tout au long de l'exécution pour s'assurer que les objectifs recherchés sont bien atteints.

En ce qui concerne la mise en oeuvre concrète du projet sur le terrain, le Centre sollicite généralement l'aide de consultants internationaux (experts) pour l'exécution du projet. Ceux-ci doivent avoir une expérience dans le domaine de l'assistance fournie, une connaissance approfondie du pays et des coutumes de celui-ci (moeurs, contexte politique, économique et social) ainsi qu'une expérience dans le domaine des droits de l'homme; cependant, de plus en plus le Centre fait appel à des experts nationaux, ayant une connaissance pointue des problèmes du pays, afin que la population ne soit pas laissée pour compte et ne se sente exclue d'un processus qui concerne leur pays.

La gestion du projet incombe à un administrateur qui est sous la responsabilité du Chef de la coopération technique. Le Sous-secrétaire général chapeaute cette section ainsi que la section de l'information et des publications. Sur le terrain, c'est l'expert international qui supervise le programme, avec l'aide des membres des bureaux extérieurs de l'ONU s'il en existe un dans le pays concerné.

VI. Les fonds affectés

Il existe trois sources de financement:

A. Le budget ordinaire:

Le budget ordinaire des Nations Unies finance toutes les activités mises en oeuvre dans le cadre du programme des services consultatifs et de l'assistance technique.

Pour l'exercice 1994/1995, le budget ordinaire est égal à 980 000 US \$.

B. Le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies (NU) pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme:

Le Fonds de contributions volontaires des NU pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme a été créé par le Secrétaire général, le 16 novembre 1987, en vertu de la résolution 1987/38 de la Commission des droits de l'homme que le Conseil économique et social a approuvée dans sa résolution 1987/147. Le Fonds a pour but de fournir un appui financier complémentaire aux activités concrètes mises en oeuvre par le programme dans le domaine des droits de l'homme (assistance technique visant à mettre en place ou renforcer les institutions nationales en vue du respect des instruments internationaux des droits de l'homme, projets consacrés à la protection juridique et au renforcement de l'indépendance de l'institution judiciaire...)

Il est administré par le Centre, plus précisément par son Conseil d'administration. Le 17 décembre 1993, un Conseil d'administration pour le Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique a été créé sur la base de la résolution 1993/87 de la Commission des droits de l'homme. Composé de cinq membres, il sert d'organe consultatif au Secrétaire général dans l'administration et le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires. Il est chargé d'aider le Secrétaire général à rationaliser les procédures de travail du Fonds (déterminer les orientations à long terme de la coopération technique, établir des critères pour la sélection et la définition des priorités de projet, évaluation et suivi des projets, etc.). Il examine les propositions de demandes d'assistance et approuve les projets présentés par le Centre lors de chaque session. Le Conseil d'administration a tenu ses premières sessions en 1994.

La décision finale de financement incombe toujours au Sous-secrétaire général.

Pour l'exercice 1994/1995, le Fonds de contributions volontaires est égal à 5'000'000 US \$.

C. Autres sources de financement

1. Il existe des projets spécifiques qui sont financés par d'autres institutions de l'ONU ou des organisations extérieures:
 - Projets financés par le PNUD et par le Groupe de l'assistance électorale du Département des affaires politiques du Secrétariat (New York).
 - Projets financés par d'autres OIG telles l'Union européenne qui finance le programme du Centre au Cambodge.
2. Le programme peut subventionner des projets d'ONG, d'instituts nationaux ou d'organisations intergouvernementales (ACCT) mais il n'est pas conçu pour financer les projets élaborés à l'extérieur du Centre.

En tout état de cause, quelle que soit l'origine du financement, les projets sont exécutés dans le cadre d'un seul et même programme administré, géré et supervisé par le Centre des NU.

Pour des raisons d'ordre juridique (obligation de rendre compte par voie de rapport, responsabilité contractuelle), une distinction est faite entre les projets financés par le budget ordinaire et le Fonds de contributions volontaires, mais la substance commune et la politique du programme restent les mêmes.

VII. L'évaluation des programmes et les perspectives dégagées

Remarque: Les projets développés dans le cadre du programme des services consultatifs et d'assistance technique étant très nombreux, il semble approprié de se limiter à l'étude approfondie des projets menés à partir de 1993 et ce pour une question de rationalisation et de clarté du travail.

Les orientations choisies dans les années 1990 ont été approfondies et renforcées par le Centre. Au début des années 1990/1992, le Centre a adopté une approche globale qui reconnaissait un lien étroit entre le respect des droits de l'homme et l'instauration de la démocratie pour un développement durable. Aujourd'hui et depuis la Conférence mondiale de Vienne en 1993, le lien entre les droits de l'homme, la démocratie et le développement ne fait plus de doute. L'un des objectifs prioritaires du Centre est d'aider les États à assurer la plus large application des normes des droits de l'homme et la mise en place d'infrastructures pour l'affermissement de la démocratie et de l'État de droit.

Afrique

I. Burundi

Programme 1993

1. **Activité:**
Séminaire sur les normes de droit international: 13-15 mars 1993.
Mission d'évaluation des besoins: 16-22 avril 1993.
2. **Secteur:**
Le séminaire portait sur l'administration de la justice.
A l'issue de la mission d'évaluation des besoins un rapport a été rédigé. Ce rapport fait notamment des propositions relatives aux projets et mesures qui pourraient être mises en pratique pour l'amélioration des droits de l'homme et de la démocratie et le renforcement des institutions nationales. Le contenu du rapport fait état des divers éléments que comportera le projet d'assistance technique, à savoir respectivement un programme de services consultatifs d'experts pour la mise en conformité de la législation interne avec les normes internationales et un programme de formation aux droits de l'homme et d'assistance financière.
3. **Financement:**
Le Fonds de contributions volontaires finance le programme de pays à hauteur de 80 000 US \$.

Programme 1994

1. **Activité:**
C'est un programme global de pays tous secteurs élaboré sur la base de la mission d'évaluation des besoins effectuée en avril 1993. Ce programme doit être mis en oeuvre sur trois ans (1994-1996). Il prévoit un soutien technique et institutionnel pour la promotion et la protection des droits de l'homme et la création d'un bureau extérieur à Bujumbura qui supervisera les activités prévues dans le programme.
2. **Secteur:**
Les objectifs du projet sont notamment la création d'un climat propice à la promotion des droits de l'homme à tous les niveaux de la société, l'instauration ou le renforcement des institutions nationales destinées à favoriser la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales; l'assistance à l'ensemble de l'administration judiciaire et aux corps constitués (police, armée, gendarmerie).
Ce programme sera mis en oeuvre par la formation à tous les niveaux, dans les différentes catégories socio-professionnelles et dans les domaines d'activité suivants: justice, éducation et formation, forces armées et police, médias. Il s'échelonne sur trois ans (1994, 1995 et 1996):

- En 1994, plusieurs projets ont été réalisés. Le programme prévu insiste sur la formation, la sensibilisation et l'éducation aux droits de l'homme. Nous nous contenterons d'énumérer les activités principalement axées sur la justice, clé de voûte d'un véritable État de droit:
 - Installation d'un bureau du Centre à Bujumbura qui apparaît comme le coordinateur et le soutien logistique du PNUD sur place;
 - Séminaires sur la réconciliation et sur la justice;
 - Séminaire sur le rôle du pouvoir judiciaire dans une société démocratique;
 - Mission d'experts pour la mise sur pied du programme-formation des magistrats, des avocats et des greffiers;
 - Cours d'initiation aux carrières juridiques: relecture du code de procédure pénale;
 - Évaluation des besoins pour la police, l'armée et la gendarmerie;
 - Séminaire de formation des formateurs (les anciens formés deviennent à leur tour formateurs des groupes cibles).

- En 1995, la phase II sera principalement orientée vers:
 - La mise en oeuvre du programme justice:
 - .. Recyclage des anciens magistrats et formation des jeunes magistrats, avocats, assesseurs, greffiers aux droits de l'homme dans les cours et tribunaux;
 - .. Mission de trois experts pour la mise sur pied des programmes de formation de jeunes magistrats, avocats, greffiers et secrétaires de parquets;
 - .. Cours de formation sur les droits de l'homme des personnes détenues, à l'intention du personnel pénitentiaire;
 - .. Formation des responsables de l'administration judiciaire;
 - .. Séminaire sur l'indépendance de la Magistrature (qui sera coordonné avec la formation des magistrats) et séminaire sur l'indépendance du barreau;
 - .. Établissement et réalisation d'un programme annuel de formation à la profession d'avocat
 - .. Formation des greffiers et huissiers (recyclage des anciens et formation des jeunes);
 - .. Recyclage et formation de la police judiciaire (séminaire);

.. Refonte institutionnelle du système judiciaire:

- * Au plan national, elle concerne l'amélioration des normes juridiques par la rédaction ou la révision des statuts des corps de la magistrature et des avocats, la révision du code pénal ou la rédaction d'un nouveau code, la rédaction d'un nouveau code de procédure pénale en vue d'assurer une meilleure protection des droits de la défense, la réglementation de la délinquance juvénile et l'assistance à la création d'un encadrement propice à la réhabilitation des jeunes délinquants, la révision ou la rédaction de la réglementation sur les enquêtes préliminaires, le flagrant délit, la garde à vue, la détention provisoire, etc..., la révision du système pénitentiaire et la refonte ou la rédaction des codes civil et de procédure civile.
- * Au plan international, il s'agit de mettre en conformité la législation nationale avec les normes internationales en encourageant, par exemple, à la ratification des instruments internationaux des droits de l'homme auxquels le Burundi n'est pas encore partie.

- Un programme éducation et formation
- Un programme information et documentation
- Un programme média
- Le bureau du Centre à Bujumbura
- Appui technique à la Commission technique nationale
- Cours de formation pour les membres des forces armées

Le résultat attendu de la mise en oeuvre de ces activités est l'établissement d'un système judiciaire indépendant et conforme aux normes des droits de l'homme, capable d'apporter un soutien efficace à l'édification d'un État de droit.

- En 1996, les activités privilégieront:
 - Enseignement des droits de l'homme et sensibilisation de la population sur ces questions;
 - Fourniture de la documentation de base sur les droits de l'homme;
 - Mise en oeuvre du 2ème programme annuel de formation de jeunes magistrats et avocats;
 - Séminaire sur l'indépendance de la magistrature et de la profession d'avocat;

- Cours de formation à l'intention des greffiers;
- Séminaire de formation à l'intention d'autres militants des droits de l'homme.

3. **Financement:**

Le Fonds de contributions volontaires finance ce programme à hauteur de 3'142'800 US \$ environ, soit pour 1994 un total général estimé à 632 032 US \$, pour 1995 un total général estimé à 1 580 900 US \$ et pour 1996 un total estimatif de 1 180 800 US \$ (chiffres encore confidentiels).

Programme 1995

- *Exécution:*

Phase 6: la mise en oeuvre du projet d'assistance technique s'échelonne sur les années 1994, 1995 et 1996. Pour 1995, voir supra.

II. Cameroun

Programme 1993

1. **Activité:**
Aide financière pour l'organisation d'un séminaire national sur les droits de l'homme (21-24 septembre 1993).
2. **Secteur:**
Cette aide se rapporte au thème des institutions nationales.
3. **Financement:**
Le Fonds de contributions volontaires finance ce programme à hauteur de 30'000 US \$.

III. Centre africain pour la démocratie et les études en droits de l'homme

Nous avons choisi d'énumérer brièvement le programme (en cours depuis 1989) prévu pour le Centre africain car il regroupe tant des pays africains anglophones que francophones. De fait, il publie son journal en anglais et en français.

Programme 1993/1994

1. **Activité:**
Aide financière pour le programme annuel du Centre africain.

2. Secteur:
Cette aide porte sur le soutien aux institutions nationales.
3. Financement:
Le Fonds de contributions volontaires a financé ce programme à hauteur de 11'300 US \$ pour 1993.

IV. Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

Nous avons choisi d'énumérer brièvement le programme (en cours depuis 1991) prévu pour la Commission africaine car elle regroupe tant des pays africains anglophones que francophones.

Programme 1993/1994

1. Activité:
Aide financière pour le programme annuel de la Commission africaine
2. Secteur:
Cette aide se rapporte au thème du renforcement des institutions régionales.
3. Financement:
Le Fonds de contributions volontaires a financé ce programme à hauteur de 85'600 US \$ pour 1993 et pour 1994/1995 il est prévu 36 300 US \$.

Programme 1995

- *Conceptualisation:*

Phase 3: descriptif du projet.

V. Institut arabe des droits de l'homme, Tunis

Programme 1993/1994

1. Activité:
Aide financière pour le programme annuel de l'Institut arabe (programme en cours depuis 1989).
2. Secteur:
Cette aide porte sur le renforcement des Institutions régionales.
3. Financement:
Le Fonds de contributions volontaires a financé ce programme à hauteur de 105'000 US \$ pour 1993 et pour 1994/1995 il est prévu 260 000 US \$.

VI. Bénin

Programme 1994

1. **Activité:**
Programme de pays en cours depuis 1993.
2. **Secteur:**
Octroi de deux Bourses de formation à la préparation des rapports présentés aux organes conventionnels.
3. **Financement:**
Le Fonds de contributions volontaires finance le programme de bourses à hauteur de 8 900 US \$ et le programme de pays à hauteur de 85 500 US \$.

4. **Historique du programme 1994:**
Une mission d'évaluation des besoins en matière d'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme s'est rendue au Bénin en 1992.

A l'issue de cette mission, un rapport d'évaluation a été rédigé décrivant la situation et les besoins du pays. C'est dans le cadre de ce programme de coopération technique qu'ont été conçus les projets d'assistance technique et notamment le projet concernant les services consultatifs d'experts pour la révision de l'avant projet de code de procédure pénale dont l'exécution est prévue prochainement.

Un mémorandum d'intention a été signé entre le gouvernement du Bénin et les Nations Unies en 1994 qui prévoit que le programme sera constitué de huit projets qui seront réalisés sur une période de trois ans (1994-1997) par le Centre. Ces projets sont répartis en trois volets:

- **Les cours de formation et séminaires:**
En vue de promouvoir les normes internationales relatives aux droits de l'homme parmi les juges, les procureurs, les avocats, les parlementaires, le personnel pénitentiaire, les fonctionnaires de police, les forces armées, les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme, le Centre va organiser:
 - Un séminaire de formation portant sur les droits des personnes privées de liberté s'agissant de l'application du code de procédure pénale pour les agents de la police, des forces armées, des services pénitentiaires, etc,
 - Un cours de formation sur les droits de l'homme et l'administration de la justice pour les juges, procureurs et avocats,
 - Un séminaire portant sur les droits de l'homme et les médias,
 - Un cours de formation sur l'enseignement des droits de l'homme dans les systèmes primaire et secondaire,
 - Un séminaire de formation sur l'indépendance du pouvoir judiciaire et les normes internationales en la matière pour les juges, procureurs, auxiliaires de justice et avocats.

- Les bourses de formation:
Elles sont destinées à étudier la méthodologie de rédaction et de présentation des rapports périodiques demandés par les organes de l'ONU, créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.
- Les services consultatifs d'experts pour la révision du code de procédure pénale:
Le Centre va mettre à disposition un expert qui sera chargé d'examiner, avec les autorités judiciaires béninoises, le projet de nouveau code de procédure pénale en vue de s'assurer de la conformité de ses dispositions avec les normes internationales pertinentes en matière de droits de l'homme. Cette mission était prévue du 28 octobre au 2 décembre 1994. Un rapport d'exécution a été rédigé mais il n'est pas encore disponible.

5. Les objectifs:

- S'assurer de la conformité des dispositions nationales avec les normes internationales pertinentes en matière de droits de l'homme et renforcer l'institution judiciaire.
- Établissement des garanties juridiques en vue de la promotion et de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

6. La méthode de travail:

- Entretien avec les représentants des ministères concernés (justice, intérieur, affaires étrangères), les présidents de l'assemblée nationale, les présidents des tribunaux, les juges, les procureurs, les avocats et les responsables des organisations de défense et de promotion des droits de l'homme.
- Séances de travail avec les fonctionnaires du ministère de la justice chargés de l'élaboration des textes de lois,
- L'expert entreprendra l'étude préalable des codes pénal et de procédure pénale et fera une analyse du système juridique, notamment les systèmes judiciaire et pénitentiaire, de la législation pénale, des obstacles institutionnels au respect des droits de l'homme, du niveau de formation des juges et avocats dans le domaine pénal et des droits de l'homme.
- Il soumettra enfin des propositions pour le projet de code de procédure pénale. Un rapport d'exécution a été élaboré.

Programme 1995

- *Exécution:*

Phase 6: c'est sur la base du rapport de la mission d'évaluation des besoins du pays effectuée en 1992 que les projets d'assistance ont été élaborés depuis. La mise en oeuvre d'un certain nombre de ces projets est prévue pour 1995.

VII. Rwanda

Programme 1994/1995

1. *Activité:*

Phase 2/3: Programme de pays, mission d'experts pour les services consultatifs.

2. *Secteur:*

- Évaluation globale des besoins (novembre - décembre 1994);
- Ce programme d'assistance s'effectuera sur la période allant de décembre 1994 à juin 1995.

Le problème majeur auquel est confronté le Rwanda actuellement est l'état défectueux des services de justice (manque de personnel, de matériels et d'équipements). Une restructuration complète doit être entreprise pour rétablir un pouvoir judiciaire indépendant, ce qui implique une réforme des institutions et de la législation, l'assistance aux autorités rwandaises pour mettre en oeuvre, au plan national, les instruments juridiques internationaux des droits de l'homme.

Outre le domaine judiciaire, le mandat des experts couvrirait tous les domaines des droits de l'homme (formation et documentation, police, système pénitentiaire, collaboration avec les ONG).

3. *Objectifs à court et long terme:*

- Objectifs à court terme
 - Reconstruction des structures judiciaires;
 - Assistance à la justice: envoi de 50 observateurs pour aider à la remise en route des juridictions du pays et mise à disposition de trois à cinq juristes étrangers issus d'un système judiciaire compatible avec le système rwandais (ce sont des experts nommés par la Commission européenne) pour former les magistrats rwandais;
 - Assistance au ministère de la Justice pour le renforcement du système judiciaire pour une période de un à deux ans (législation, administration, amélioration du système des prisons et centres de réinsertion, création et formation d'un corps de police indispensable à la sécurité);

- Assistance aux organisations du système judiciaire telles le Barreau ou le Conseil supérieur de la magistrature: ces institutions doivent jouer leur rôle de garants de l'indépendance du judiciaire et instaurer un certain professionnalisme;
 - Assistance aux procureurs et à la police judiciaire pour mener les enquêtes;
 - Assistance aux prisons (les conditions de détention sont déplorables: prisons surpeuplées, manque d'hygiène, nourriture, etc.);
 - Assistance pour mettre en place un mécanisme adapté de résolution des conflits (médiation et conciliation) entre la population et le gouvernement.
- Objectifs à long terme
 - Assistance pour la formation des magistrats, avocats et autres professionnels du système judiciaire (Tribunaux, police, système pénitentiaire et parquet).
 - Sensibilisation aux droits de l'homme et aux principes du droit à un procès équitable et des droits de la défense.
 - Assistance technique pour mettre la législation interne en conformité avec les normes internationales des droits de l'homme.
 - Assistance aux groupes cibles, en particulier les femmes et la jeunesse.

4. Financement:

Le Fonds de contributions volontaires finance ce programme.

5. Coopération:

En ce qui concerne la mission d'expertise, le programme s'effectue avec les volontaires des Nations Unies.

La mission d'évaluation des besoins du pays qui s'est déroulée du 17 novembre au 3 décembre 1994 était réalisée conjointement avec le PNUD et l'ACCT. Le bureau du Représentant du Secrétaire général ainsi que le bureau du Centre pour les droits de l'homme à Kigali agiront en étroite collaboration avec la mission d'experts.

En outre, la mission d'observateurs internationaux menée dans le domaine judiciaire est réalisée avec la participation de l'Union européenne.

- *Officialisation:*

Phase 5 (6): ce programme de pays a été élaboré pour 1995 à partir du rapport d'évaluation.

VIII. Tchad

Programme 1994

1. **Activité:**

- Appui financier pour organiser un séminaire à l'intention d'ONG (14-19 février 1994).
- Évaluation des besoins.

2. **Secteur:**

Le séminaire porte sur la formation en matière des droits de l'homme d'enseignants, de magistrats, d'avocats, de responsables d'ONG et de journalistes. Les thèmes traités:

- Fondements des droits de l'homme,
- Notions d'État de droit et de démocratie,
- Systèmes de protection des droits de l'homme à l'ONU (pactes et conventions internationaux) et en Afrique (Charte africaine des droits de l'homme et des peuples),
- Droit humanitaire, les droits de l'enfant et de la femme.

A l'issue de ce séminaire, le Centre souhaiterait obtenir de l'Institut international des droits de l'homme un rapport sur les besoins prioritaires du Tchad dans le domaine des droits de l'homme (évaluation des besoins) de façon à déterminer le type d'action envisageable en faveur de ce pays en vue d'amorcer un programme d'assistance si nécessaire.

3. **Financement:**

Le Fonds de contributions volontaires finance ce programme à hauteur de 10'000 US \$.

4. **Coopération:**

Ce séminaire a été organisé en coopération avec l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg.

IX. Afrique francophone

Programme 1994

Ce programme a été mis en oeuvre en Côte d'Ivoire du 20 au 24 juin 1994 et a réuni des pays africains francophones.

1. **Activité:**

Séminaire régional sur les obligations en matière de présentation de rapports.

2. Secteur:
Ce séminaire portait sur la technique de préparation et de présentation des rapports périodiques (méthodologie) au titre des instruments relatifs aux droits de l'homme.
3. Financement:
Activités financées au titre du budget ordinaire des Nations Unies.
4. Coopération:
La Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples et l'ACCT ont collaboré au projet.

X. Égypte

Programme 1994

Malgré le fait que tous les programmes mis en oeuvre en Égypte (séminaires de formation) s'effectuent en anglais, nous énumérons les diverses activités du Centre des droits de l'homme en raison du statut d'État associé de l'Égypte auprès de l'ACCT.

1. Activité:
Stages de formation (mai - juin 1994).
2. Secteur:
Ce stage portait sur la formation des responsables et instructeurs de la police.
3. Financement:
Le Fonds de contributions volontaires finance ce programme.
4. Coopération:
Académie de police du Caire.

Programme 1995

- *Officialisation:*

Phase 5: un accord juridique a été conclu en anglais; en effet, l'impact anglophone est sans nul doute plus accentué que le courant francophone à l'heure actuelle dans ce pays.

XI. Guinée Équatoriale

Programme 1994

Malgré le fait que tous les programmes mis en oeuvre en Guinée Équatoriale s'effectuent en espagnol, nous énumérons quand même les diverses activités du Centre des droits de l'homme en raison du statut d'État membre de la Guinée Équatoriale auprès de l'ACCT.

Ancienne colonie espagnole, la Guinée Équatoriale souhaite davantage de francophonie. Pour illustration, le ministère des Affaires étrangères s'appelait, il y a encore peu, le ministère des Affaires étrangères et de la Francophonie.

En outre, l'accord formel conclu entre le Centre et le pays bénéficiaire de l'assistance doit être rédigé en anglais ou en français. Les autorités de Guinée Équatoriale ont choisi l'exemplaire français. Cependant, les missions sur place, les cours de formation, les documents rédigés, les questionnaires présentés sont en espagnol. Il faut savoir qu'il existe une certaine rivalité entre la France et l'Espagne qui sont les deux plus gros contributeurs financiers pour ce pays.

1. **Activité:**
Mission d'évaluation des besoins (juin 1994).
2. **Secteur:**
Évaluation globale des besoins.
3. **Financement:**
Activités financées au titre du budget ordinaire des Nations Unies.
4. **Coopération:**
Le programme s'effectue en coopération avec le PNUD sur place.

Programme 1995

- **Officialisation:**

Phase 5: l'accord juridique a été conclu en français en mars 1995 entre l'ONU et le gouvernement de la Guinée Équatoriale. La majeure partie des activités s'effectue cependant en espagnol.

XII. Cap Vert (pays lusophone)

Programme 1995

- **Conceptualisation:**

Le Centre souhaiterait intégrer le Cap Vert dans son programme de bourses 1995 destiné aux pays francophones. En effet, étant donné son appartenance à la

catégorie des pays de langue portugaise, le Cap Vert n'était initialement incorporé à aucun programme de bourses. Aussi, essaie-t-on aujourd'hui, pour ne pas l'exclure, de le greffer sur les programmes des pays francophones plutôt qu'anglophones, le français et le portugais faisant tous deux partie des langues d'origine latine.

XIII. Togo

Programme 1995

- *Conceptualisation:*

Phase 1

Un projet doit être élaboré sur la base du descriptif du pays rédigé en février 1995. La mission d'évaluation s'est déroulée du 6 au 10 mars et avait, d'après les termes de référence, pour objectif d'examiner les questions suivantes:

- éducation aux droits de l'homme,
- développement des programmes de formation en matière de droits de l'homme,
- harmonisation du droit interne avec les normes internationales,
- amélioration du fonctionnement de la justice,
- renforcement de la société civile,
- protection des groupes vulnérables

La mission avait ensuite pour tâche de déterminer le type d'action qui pourra être mis en oeuvre au Togo, dans tel ou tel domaine d'activité et pour telle ou telle catégorie de personnes. Un projet est en train d'être élaboré sur la base du rapport de mission et aura un aspect:

- administration de la justice (séminaires de formation des magistrats, avocats, police, enseignants, médias et société civile),
- éducation aux droits de l'homme (incorporation de l'enseignement des droits de l'homme dans la vie civile).

L'exécution du projet est prévue pour août/septembre.

XIV. Maroc

Programme 1995

- *Conceptualisation:*

Phase 3: Élaboration d'un projet

1. **Activité:**
Évaluation des besoins (9-21 janvier 1995).
2. **Secteur:**
Mission d'évaluation globale des besoins en vue de l'élaboration d'un programme national de promotion des droits de l'homme au Maroc. Un plan d'action à court/moyen terme devra définir les activités prioritaires et les mécanismes opérationnels et financiers à mettre en place pour leur réalisation.

Un rapport de la mission d'évaluation a été rédigé. Il met en lumière les points clés à développer dans le programme du Centre/PNUD:

- Renforcement du ministère chargé des droits de l'homme,
- Création d'un centre de documentation et de formation,
- Enseignement des droits de l'homme,
- Rôle des médias,
- Appui à la société civile,
- Santé publique et droits de l'homme,
- Droits de l'homme et alphabétisation,
- Élimination de la discrimination à l'égard des femmes,
- Les droits de l'enfant,
- Protection des groupes vulnérables,
- Action d'appui aux émigrés,
- Harmonisation du droit interne avec les normes internationales:
Le Maroc a ratifié plusieurs conventions des droits de l'homme, ce qui implique une mise en conformité de la législation interne avec les normes internationales.
- Effectivité du droit:
Problème de l'ineffectivité du droit dans certains domaines: l'article 76 du code de procédure pénale révisé, sur la présence de l'avocat lors de l'interrogatoire préliminaire, est interprété de façon restrictive en dépit de l'interprétation officielle du Conseil consultatif des droits de l'homme. En outre, certaines juridictions inférieures continuent d'être réticentes lorsqu'une disposition d'une

convention internationale relative aux droits de l'homme est invoquée.

- Amélioration du fonctionnement de la justice:
Le rôle des tribunaux est primordial pour l'instauration de l'État de droit. C'est pourquoi il faut améliorer les conditions de fonctionnement de la justice (bonne formation des magistrats dans le domaine des droits de l'homme, accès aux instruments juridiques nationaux et internationaux et à la jurisprudence, application des conditions minimales de détention).

3. Financement:
Activités financées au titre du budget ordinaire des Nations Unies.
4. Coopération:
Le Ministère des droits de l'homme avait soumis une requête d'assistance à la section du PNUD à Rabat. Le PNUD a décidé d'apporter sa contribution financière au programme décrit ci-dessus. La mission d'experts du Centre travaille donc en collaboration avec le ministère des droits de l'homme et la section du PNUD-Rabat.

XV. République de Guinée

Programme 1995

1. Activité:
Compléter l'analyse effectuée lors de la mission d'évaluation des besoins de la police guinéenne en mars 1994.
Révision des structures et des méthodes de travail de la police guinéenne en suivant les propositions du rapport de la mission d'évaluation de 1994.
2. Secteur:
Formation et restructuration de la police guinéenne.
3. Financement:
Le Fonds de contributions volontaires finance à hauteur de 29 700 US \$.
4. Coopération:
La police du Canton de Genève.

XVI. Sénégal

Programme 1995

Une demande du gouvernement sénégalais a été faite, mais le projet est suspendu pour le moment.

Moyen-Orient

I. Palestine

Programme 1994

La Palestine n'est pas vraiment un pays francophone mais le fait que l'O.L.P. soit à l'origine de la demande peut faire penser que les activités seront exécutées pour partie en français.

1. **Activité:**
Programme de formation (novembre).
2. **Secteur:**
Formation des officiers et instructeurs de la police palestinienne.
3. **Financement:**
Activités financées au titre du budget ordinaire des Nations Unies.
4. **Coopération:**
Ce projet a été élaboré à la demande de l'O.L.P. et en coopération avec le coordonnateur spécial des Nations Unies dans les Territoires occupés.

II. Liban

Programme 1995

- Demande du gouvernement d'organiser un symposium à Tripoli.
- Fourniture de documentation à l'université de Beyrouth.

Europe

Mis à part la Roumanie dont la francophonie ne fait aucun doute (ou ne faisait aucun doute jusqu'à présent), les fonctionnaires du Centre de l'ONU responsables des programmes de coopération technique dans les pays d'Europe centrale et orientale tels que l'Albanie, la Moldavie et l'Arménie sont tous anglophones. Pour information, nous énumérons quand même les activités du Centre dans cette région du monde, malgré le fait que les programmes sont exécutés en anglais uniquement.

I. Albanie

Outre le Centre des NU, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne (dans le cadre d'un programme joint) ainsi que l'OSCE sont actifs dans cette partie du monde et mettent ou ont déjà mis en oeuvre des programmes d'assistance pour l'Albanie. Ces diverses organisations doivent ou devraient être en contact permanent sur le terrain pour éviter de se concurrencer et essayer d'agir en synergie pour sortir le pays de sa situation précaire.

La présence du Conseil de l'Europe s'intègre dans le processus d'adhésion de l'Albanie à cette organisation. La Task force mise en place sur le terrain en 1993 avait pour mission de mettre en oeuvre le programme joint CE/UE en vue de mettre l'Albanie en conformité avec les exigences requises pour adhérer au Conseil de l'Europe. Il semble cependant que l'Albanie reste réticente à s'engager de plein pied dans la voie de la démocratie. Il faut savoir que l'Albanie n'a jamais connu de régime fondé sur l'État de droit et n'a pas d'héritage historique démocratique. C'est pourquoi le processus amorcé risque de prendre du temps avant de donner ses fruits.

Programme 1993

1. **Activité:**
Stages de formation des juges et des avocats (avril).
2. **Secteur:**
Stages mis en oeuvre sous la section administration de la justice.
3. **Financement:**
Le Fonds de contributions volontaires finance ce programme.

Programme 1994

1. **Activité:**

Programme de pays en cours depuis 1992.

En 1994, des consultations ont eu lieu avec le Conseil de l'Europe en vue d'améliorer la coordination entre les programmes.

Un programme conjoint UE/Conseil de l'Europe portant sur le renforcement de l'État de droit et le respect des droits de l'homme a été mis en place en 1993. En 1994, des consultations ont eu lieu avec le Conseil de l'Europe en vue d'améliorer la coordination avec le Centre dans l'exécution des programmes. L'idée a germé d'organiser des réunions périodiques entre les experts pour s'informer mutuellement de l'état d'avancement des programmes et ajuster les plans d'action.

2. **Secteur:**

- Mission d'évaluation des besoins en vue de l'établissement d'un centre de documentation;
- Consultations relatives à la coordination inter institutions;
- Services consultatifs d'experts concernant l'élaboration de lois relatives à la justice pour mineurs et à l'enregistrement des actes de l'état civil (mars 1994).

Le rapport de mission concernant la justice pour mineurs a mis en lumière la nécessité d'instaurer un code et un tribunal pour mineurs distincts. Le programme de coopération joint CE/UE s'intéresse davantage à l'établissement d'un système judiciaire adéquat, et ne fait pas référence à la question de la justice pour mineurs.

Il a donc été suggéré, dans un souci de complémentarité des actions, que le Centre oriente son activité sur l'élaboration d'un programme spécifique sur les droits de l'enfant sur la base du rapport de mission. Cela éviterait ainsi les double emplois avec le programme CE/UE et permettrait de combler l'inexistence de mesures en la matière.

En ce qui concerne le rapport de la mission sur l'organisation de l'état civil, il est clair que les besoins sont nombreux et pressants (extrême modestie des moyens matériels, mauvaise qualité du papier, insuffisance des locaux destinés à recevoir le public, bureaux défectueux). Il faut songer à améliorer l'organisation et la structure des services de l'état civil. L'expert a distribué une importante documentation relative à l'état civil.

3. **Financement:**

Le Fonds de contributions volontaires finance ce programme à hauteur de 107'500 US \$.

Perspectives 1995

- **Exécution:**

Phase 7: Évaluation du projet après exécution.

II. Roumanie

A la demande du gouvernement roumain, une mission d'évaluation a été entreprise en février 1991. Sur la base du rapport de mission, un programme d'assistance technique a été élaboré s'échelonnant sur la période 1991-1994 et un accord conclu entre le Centre et le gouvernement roumain en septembre 1991. Ces deux documents mettent en lumière les points clés et les activités prévues dans le programme, à savoir, l'information et les publications, la formation et l'éducation, les séminaires et ateliers sur des sujets spécifiques, les bourses et services consultatifs d'experts. L'objectif à long terme du programme est le soutien au renforcement de la promotion et de la protection des droits de l'homme dans la société roumaine.

Le programme s'est achevé en octobre 1994 par l'organisation de deux séminaires. Un rapport final d'évaluation du programme Roumanie a été réalisé en 1995 et présenté à la Commission des droits de l'homme de l'ONU en mars 1995.

L'institut roumain des droits de l'homme s'est chargé de mettre en oeuvre le programme au nom du gouvernement en coopération avec le Centre de l'ONU.

Les activités du Centre en Roumanie antérieures à 1991 sont les suivantes:

- Services consultatifs techniques et juridiques d'experts dans le domaine des élections (avril et mai 1990).
- Assistance technique pour l'élaboration d'une nouvelle constitution fournie sous la forme d'un séminaire sur les droits de l'homme dans le droit constitutionnel (décembre 1990) et d'une mission d'experts (février 1991).

En 1991 et 1992, le Centre a notamment organisé des séminaires sur les normes internationales, sur les droits de l'homme dans l'administration de la justice; il a fourni une assistance technique dans le domaine des élections locales, parlementaires et présidentielles (1992) et a donné des cours de formation sur les droits de l'homme dans l'administration de la justice pénale.

L'estimation pour 1992 du financement du programme réalisé par le Fonds de contributions volontaires est égale à 621 600 US \$ environ (plus 80 000 US \$ représentant 13% des coûts de soutien au programme).

Pour les années 1994/1995, on peut considérer que le montant prévu pour le programme de pays s'élève à 203 400 US \$ répartis comme suit:

- Deux séminaires: 49 500 US \$.
- Cinq Bourses accordées: 60 000 US \$.
- Services consultatifs d'experts: 40 000 US \$.
- Institut roumain des droits de l'homme: 15 300 US \$.
- Publication et information: 38 600 US \$.

A. Les éléments du programme de pays

1. Services consultatifs d'experts dans le domaine des réformes législatives:

- Assistance dans l'élaboration d'une nouvelle constitution;
- Conseils en matière de lois électorales;
- Assistance pour l'élaboration de la loi sur l'Ombudsman (médiateur) toujours pas adoptée par le parlement roumain en 1995;
- Fourniture de textes juridiques comparatifs pour l'élaboration de projets relatifs à l'organisation et au fonctionnement de partis politiques, du Conseil supérieur de la magistrature et du ministère public.

Ce dernier aspect du programme a été développé avec succès.

2. Formation en matière de droits de l'homme dans l'administration de la justice:

L'administration de la justice représente un point clé dans la culture des droits de l'homme. C'est pourquoi elle constitue une des priorités du programme. Les activités de formation étaient destinées aux magistrats, aux avocats, à la police et autres personnels dans le domaine judiciaire (personnel de prison). Des séminaires puis des cours de formation pour en assurer le suivi ont été organisés.

Le bilan de ces séminaires et programmes de formation fait ressortir qu'ils ont été inégalement exécutés. Concernant les juges et les avocats, il semble que les organisations locales de la profession judiciaire auraient dû être plus amplement intégrées au processus de formation. Ces associations auraient pu assurer un suivi plus efficace et diffuser plus facilement l'information parmi les membres de la profession.

En outre les experts internationaux intervenants devraient avoir une parfaite connaissance du système judiciaire et de la législation en vigueur dans le pays d'accueil pour éviter de commettre des impairs et des erreurs de présentation. Un accent plus grand aurait dû être mis sur les autres professions du droit. Les activités relatives à la police et au personnel de prison auraient dû être actionnées plus amplement dès le début du programme.

3. Éducation aux droits de l'homme:

Incorporation des droits de l'homme dans l'enseignement des diverses institutions de l'éducation.

- ### 4. Atelier sur la résolution des conflits et séminaire sur les droits de l'homme et les médias.
- ### 5. Séminaires sur les minorités et les droits de l'enfant.

Le bilan des diverses actions est mitigé:

Les lois pour la protection des droits de l'homme ont été élaborées et les institutions ont été renforcées. Les séminaires de formation auront un effet positif si

les efforts sont poursuivis dans ce sens. Les ONG ont un rôle primordial et elles devraient être impliquées davantage dans les activités des futurs programmes de pays. Le Centre pourrait jouer un rôle positif dans cette initiative.

Il faut noter que le Conseil de l'Europe a également beaucoup investi financièrement dans la coopération en Roumanie (qui a adhéré au Conseil de l'Europe en 1993 dans une atmosphère controversée). La coordination des activités entre les diverses Organisations internationales ne semble pas avoir fonctionné et a manqué d'efficacité. Le Conseil de l'Europe avait un programme similaire à celui du Centre de l'ONU dans le domaine de l'administration de la justice et notamment de l'ombudsman. Le dédoublement des efforts devrait mener à une concertation appuyée entre les OIG. L'entreprise parallèle du CE sur l'élaboration d'une législation à cet égard n'a, semble-t-il, pas été préjudiciable pour le pays. Parfois, la multiplication des initiatives peut avoir un effet positif et constructif.

B. Analyse du programme année par année¹

Programme 1993

1. Activité:

- Stage de formation de professeurs de droit (mars)
- Atelier sur les droits de l'homme et la résolution des conflits entre les citoyens et l'État (mai)
- Colloque sur les droits de l'homme et les médias (août)
- Séminaire sur l'obligation de faire rapport (tenu en novembre à Genève à l'intention des pays francophones)
- Séminaire sur les droits de l'homme dans l'administration de la justice (décembre):
 - Ce séminaire réunissait notamment des procureurs, des juges et des avocats. Les sujets traités étaient relatifs à l'indépendance des magistrats et des avocats, aux systèmes et principes internationaux en matière de droits de l'homme, aux droits de l'homme dans les enquêtes pénales et dans la prévention de la torture, aux droits de l'accusé pendant l'arrestation et la détention, au procès équitable, aux normes de protection des prisonniers, aux peines non privatives de liberté, à l'égalité et à la non-discrimination dans le système judiciaire ainsi qu'à l'administration de la justice pour les jeunes délinquants.
 - Ce programme s'est avéré très suivi et utile et les participants se sont déclarés en faveur d'une coopération accrue avec les ONG spécialisées. Les experts nationaux ont joué un rôle de liaison entre les participants et les experts internationaux mais leurs interventions n'étaient pas coordonnées par rapport aux travaux du séminaire.
- Semaine des droits de l'homme (novembre-décembre).

1 Voir documents ONU E/CN.4/1994/76 et E/CN.4/1995/90

- Monsieur Joseph Voyame, ancien Rapporteur spécial de l'ONU, a été désigné à la Présidence de l'Institut roumain des droits de l'homme pour 1993 (janvier-décembre).
2. Secteur:
Énumération des secteurs auxquels les activités ci-dessus correspondent respectivement:
- Administration de la justice
 - Résolution des conflits et Médias
 - Administration de la justice
 - Agent de terrain

Programme 1994

1. Activité:
- Programme de pays (en cours depuis 1991 par le signature d'un accord entre l'ONU et le gouvernement roumain) et mission d'évaluation (janvier-février 1995)
 - Séminaire sur les minorités nationales (Octobre 1994)
 - Séminaire sur les droits de l'enfant (Octobre 1994)
2. Secteur:
- Évaluation globale du programme de pays
 - Minorités nationales
 - Droits de l'enfant

Perspectives 1995

Phase 7: Évaluation du projet après exécution (mission d'évaluation en janvier/février 1995).

L'évaluation a couvert l'ensemble du programme mis en oeuvre de septembre 1991 à décembre 1994. Ce bilan a été effectué pour tirer les leçons (effets positifs ou négatifs) de l'exécution de tels programmes à long terme, et servira pour l'exécution de programmes à venir.

III. Arménie

Les administrateurs du Centre pour ce programme sont des anglophones, et les activités sont organisées en anglais.

Programme 1994

1. **Activité:**
Évaluation des besoins.
2. **Secteur:**
Évaluation globale des besoins (juillet 1994) avec pour objectif l'élaboration d'un programme pour 1995.
3. **Financement:**
Activités financées au titre du budget ordinaire des Nations Unies.

Perspectives 1995

- *Conceptualisation:*

Phase 3 (4): élaboration d'un projet pour 1995.

Pour 1995, il est également envisagé de créer un bureau sur place et de participer au processus électoral prévu vers les mois de mai/juillet.

IV. Moldavie

Les administrateurs du Centre pour ce programme sont des anglophones, et les activités sont dispensées en anglais.

Perspectives 1995

Phase 2: Mission d'évaluation des besoins. L'équipe responsable de la Moldavie au Centre de l'ONU est entièrement anglophone, ce qui remet en question la francophonie de ce pays.

Asie

I. Cambodge

A. Historique du programme

C'est par sa résolution 745 (1992) du 28 février 1992 que le Conseil de sécurité de l'ONU a établi la force APRONUC (Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge) pour une période ne devant pas dépasser 18 mois pour le maintien de la paix au Cambodge. L'APRONUC a été opérationnel dès le mois de mars 1992 et était constituée de sept composantes dont la composante droits de l'homme. Cette composante droits de l'homme était destinée à organiser les élections libres et régulières au Cambodge, à superviser la transition vers un gouvernement démocratique, à surveiller l'indépendance du système judiciaire, la police et le milieu carcéral. Le problème majeur auquel s'est trouvée confrontée la force APRONUC était la désintégration totale des structures juridiques et judiciaires.

Le mandat de l'APRONUC dans le domaine de l'administration judiciaire était le suivant:

- Développement de textes et des normes juridiques
- Renforcement du système judiciaire
- Réforme de la police et du système carcéral

En 1993, la Commission des droits de l'homme a autorisé le Centre pour les droits de l'homme à devenir opérationnel au Cambodge à la fin du mandat de l'APRONUC. Dans sa résolution 1993/6 intitulée "situation des droits de l'homme au Cambodge", adoptée le 19 février 1993, la Commission des droits de l'homme de l'ONU a prié le Secrétaire général d'assurer, après l'expiration du mandat de l'APRONUC, le maintien dans ce pays d'une présence de l'ONU au titre des droits de l'homme. Le Secrétaire général a aussi été prié de nommer un Représentant spécial pour les droits de l'homme au Cambodge.

De fait, un bureau du Centre pour les droits de l'homme de l'ONU a été ouvert le 1er octobre 1993 et un Représentant spécial a été nommé le 23 novembre 1993 en la personne du juge australien, Michael Kirby, membre de la CIJ par ailleurs.

En pratique, le Représentant spécial du Secrétaire général rédige chaque année un rapport sur la situation des droits de l'homme au Cambodge; il formule des recommandations sur les besoins du pays dans le domaine des droits de l'homme et indique les priorités. Le Centre suit généralement ces recommandations dans la formulation de son programme.

Les dépenses de personnel, le fonctionnement du bureau du Centre à Phnom Penh et les déplacements du Représentant spécial sont financés par le budget ordinaire de l'ONU.

Le programme d'activités relatives aux droits de l'homme élaboré par le Centre pour 1994-1995 est financé au titre du Fonds d'affectation spéciale pour les droits de l'homme au Cambodge. Ce fonds était auparavant destiné aux activités de l'APRONUC. Après le départ de l'APRONUC, il a été transféré au Centre, qui en a maintenant la gestion. Ce fonds est alimenté par des contributions volontaires de donateurs.

B. Analyse des programmes année par année²

Programme 1993

- *Programme financé au titre du budget ordinaire*

1. **Activité:**
Formation des membres cambodgiens d'ONG des droits de l'homme (Genève et Phnom Penh).
Établissement d'un bureau du Centre des droits de l'homme à Phnom Penh.
2. **Secteur:**
Énumération des secteurs auxquels les activités ci-dessus correspondent respectivement:
 - Soutien aux ONG
 - Bureau extérieur
3. **Financement:**
Activités financées au titre du budget ordinaire des Nations Unies.

- *Programme financé au titre du Fonds de contributions volontaires:*

1. **Activité:**
 - Campagne d'information et d'éducation
 - Autres activités envisagées d'octobre 1993 à janvier 1994:
 - Créer des institutions et des structures juridiques pour la défense des droits de l'homme et de la démocratie (sensibilisation aux droits de l'homme, assistance pour la présentation des rapports en vertu d'instruments internationaux);
 - Assurer une administration de la justice conforme aux normes internationales (programme guide pour les juges en province, formation judiciaire spécialisée portant sur l'exercice de la fonction judiciaire dans l'indépendance et l'impartialité et sur les droits de

² Voir documents ONU E/CN.4/1994/73 et Add.1 et documents A/49/635/Add.1, E/CN.4/1995/87 et Add.1.

l'homme dans l'administration de la justice, formation spécialisée pour les membres de la police);

- Consolider la société civile par le biais des ONG;
- Accroître la prise de conscience des droits de l'homme et encourager la population à appuyer les réformes et les institutions démocratiques;
- Renforcer les activités dans le domaine des droits de l'homme aux niveaux local et provincial.

2. Secteur:

- Information
- Formation
- Renforcement des institutions nationales et du système judiciaire

3. Financement:

Le Fonds de contributions volontaires finance la campagne d'information à hauteur de 169 000 US \$.

Programme 1994

1. Activité:

- Assistance à la réforme législative:
Assistance à l'Assemblée nationale cambodgienne pour la rédaction et l'application des lois sur:
 - l'immigration et la nationalité,
 - la presse,
 - la création d'un Conseil suprême de la magistrature (commentaires détaillés du Centre sur le projet de loi et modifications proposées; le projet a initialement été adopté par l'AN mais il ne prévoit pas de garanties suffisantes sur le plan de l'indépendance du pouvoir judiciaire. Le Représentant spécial de l'ONU préconise que la loi soit amendée dans le sens d'une plus grande indépendance et impartialité des magistrats),
 - la profession d'avocat et l'ordre des avocats (le Centre a reçu un projet de loi concernant la profession d'avocat et la création d'un ordre des avocats; des consultations ont eu lieu et le Centre a communiqué ses commentaires aux ministères compétents et à l'Assemblée nationale sur leur demande), sur le règlement pénitentiaire (assistance fournie par le Centre pour élaborer un projet de règlement),
 - le code du statut de la femme,

- l'interdiction du trafic d'enfants et de la prostitution,
- la conformité des lois aux conventions internationales.
- Administration de la justice
 - Séminaire sur l'administration de la justice à l'intention des hauts fonctionnaires des ministères de la justice et de l'intérieur (janv.1994); la recommandation adoptée lors de ce séminaire prévoyait que des ressources budgétaires adéquates soient allouées aux tribunaux pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs fonctions.
 - Séminaire sur la formation judiciaire pour les juges (août). La formation a porté sur les droits de l'homme, le droit pénal et l'indépendance du pouvoir judiciaire. Le Centre a participé à la formation des juges en septembre 1994.
 - Cours de formation dans les prisons sur les questions pénitentiaires (dernière phase du programme d'assistance aux établissements pénitentiaires). Un rapport final et un séminaire sont prévus en 1995.
- Établissement des rapports périodiques aux termes des instruments internationaux et respect des obligations internationales (Formation de hauts fonctionnaires pour la rédaction des rapports)
- Assistance à la mise en place et au renforcement d'institutions nationales
- Élaboration d'un programme d'enseignement des droits de l'homme et formation d'enseignants et de pédagogues (formation, séminaires)
- Appui aux ONG et à la société civile
- Information et documentation (réalisation, traduction et diffusion de documents d'information sur les droits de l'homme)
- Bourses

2. Secteur:

Programme global de pays portant sur tous les secteurs (1994).

3. Financement:

Les frais du bureau permanent du Centre à Phnom Penh sont financés au titre du budget ordinaire des Nations Unies tandis que les activités sont financées par le Fonds d'affectation spéciale pour les droits de l'homme au Cambodge séparé.

Programme 1995

- Exécution:

Phase 6: Mise en oeuvre du programme élaboré en 1993.

1. Activités

- Janvier 1995:

Un séminaire sur la réforme du système pénitentiaire s'est tenu qui a donné lieu à une déclaration des participants sur l'élaboration d'une loi pour réglementer les prisons. A l'issue de la proposition de loi, le Centre interviendra pour faire des propositions et aider à la rédaction d'un projet de loi viable pour les prisons.

- Un projet sur les mesures alternatives à l'emprisonnement est prochainement prévu (mai).

- Un document de projet a été élaboré et il sera mis en oeuvre vers la mi-mai 1995. Il s'agit d'un programme sur un système de mentors judiciaires, à savoir des magistrats d'autres pays connus pour leur probité et leur indépendance, qui collaboreront directement avec les juges cambodgiens (formation et assistance) dans la mise en oeuvre des droits de l'homme et du droit pénal, en vue d'améliorer le système judiciaire et d'intégrer les normes internationales à la législation interne.

Initialement prévu pour 1993, le projet a été reporté en 1995 pour des motifs financiers. En effet, après le départ de l'APRONUC en 1993, le Fonds d'affectation spéciale a été transféré au Centre des NU, ce qui a causé des retards dans la mise en oeuvre des programmes (un an entre la formulation et la mise en oeuvre). De nouvelles consultations ont eu lieu et le projet a été refaçonné en fonction des besoins actuels du Cambodge et sera exécuté pendant six mois à compter de la mi-mai.

2. Secteur:

Droits de l'homme, renforcement des activités dans le domaine des droits de l'homme aux niveaux local et provincial, réforme judiciaire.

3. Objectifs:

Le projet sur les mentors judiciaires a pour objectif:

- d'assister les cours et tribunaux cambodgiens dans la mise en oeuvre de la législation conformément aux normes internationales en matière de droits de l'homme;
- d'aider à améliorer les relations et la coordination entre les cours, la police, les personnels de prisons, les militaires et l'administration locale;
- d'assister les magistrats dans leur travail quotidien et le fonctionnement des tribunaux, notamment dans l'organisation, la procédure et l'application de la loi;
- de préparer une évaluation sur le système judiciaire et les modifications juridiques à apporter pour parvenir à la révision du système.

4. **Supervision et gestion du projet:**
La mise en oeuvre du projet est réalisée par le bureau du Centre à Phnom Penh. Ce programme sera directement supervisé par le coordinateur du programme à Phnom Penh qui fera un rapport au chef de l'Unité de la coopération juridique du bureau du Centre de Phnom Penh. Les fonctionnaires du bureau mettent en oeuvre les projets avec l'assistance des experts nationaux et/ou internationaux désignés. Toutefois, ils doivent rendre compte de leurs activités au Centre à Genève qui reste en contact permanent avec le bureau de Phnom Penh pour connaître l'évolution et l'état d'avancement du programme.

Un comité d'évaluation, composé du coordinateur, du chef de l'Unité de la coopération juridique du bureau de Phnom Penh, du Directeur du bureau du Centre au Cambodge, d'un représentant du Ministère de la Justice et d'un magistrat cambodgien, se réunira périodiquement tout au long de l'exécution du programme pour faire le point.

5. **Financement:**
Le programme est financé par le Fonds d'affectation spéciale pour le programme d'éducation aux droits de l'homme ainsi que par l'Union européenne qui a accordé un financement égal à 164 000 ECU pour son exécution.

II. Viêt-nam

Perspectives 1995

- *Conceptualisation:*

Le gouvernement vietnamien a fait une demande d'assistance juridique auprès du Centre pour la réforme du système de la justice pour les mineurs. Le Centre n'a pas encore répondu à cette demande et rien n'est prévu pour le moment.

Caraïbes

Haïti

Les programmes en Haïti sont tous financés au titre du budget ordinaire des Nations Unies.

En 1993, l'activité du Centre a consisté en une activité de participation à la Mission civile internationale en Haïti (MICIVIH) dans le cadre de la formation des agents du gouvernement.

En 1994, le Président Aristide a fait une demande d'assistance au Centre qui a été formellement invité à venir en Haïti évaluer les besoins prioritaires du pays. La mission d'évaluation des besoins a eu lieu en décembre 1994 à Port-au-Prince.

Un mémorandum d'entente a été signé entre le gouvernement haïtien et l'ONU concernant le programme de coopération technique dans le domaine des droits de l'homme. Ce programme sera mis en oeuvre dans les mois qui viennent. Il comporte plusieurs projets distincts.

1. Activités

La mission d'évaluation s'est rendue en Haïti du 15 au 23 décembre 1994. Elle avait pour objet d'évaluer les besoins du pays en matière d'assistance avec une attention particulière aux conditions d'administration de la justice. Le rapport de mission fait des recommandations concernant les besoins prioritaires du pays en matière de droits de l'homme. Il fait notamment référence aux objectifs poursuivis à court terme qui sont la réhabilitation et le renforcement du système judiciaire, l'établissement d'un service de prison national, le développement des droits de l'homme dans la formation de la police et l'intégration des droits de l'homme dans l'enseignement scolaire national. Ces objectifs à court terme doivent permettre de contribuer à la réalisation d'un objectif à plus long terme qui est l'institutionnalisation de la protection des droits de l'homme et l'établissement d'un système judiciaire indépendant en Haïti.

Dans le cadre de ce programme d'assistance technique, un document de projet a donc été élaboré en mars 1995 intitulé "institutionnalisation de la protection des droits de l'homme et établissement d'un système judiciaire indépendant en Haïti". L'objectif principal est de contribuer à la restauration de l'État de droit en Haïti et de recréer la confiance des haïtiens vis-à-vis de la justice. Le projet comporte les éléments suivants:

- Réhabilitation et renforcement du système judiciaire:
 - Cours de formation aux normes internationales des droits de l'homme, à l'intention des parquets et des juges de paix,

- Contribution à la révision du code de procédure criminelle (qui date de 1830 et contient des dispositions contraires aux normes internationales) et du code pénal par des consultants internationaux,
- Révision de la réglementation portant statut des personnels judiciaires (recrutement, carrière, mutations et discipline).
- Mise en place d'une administration pénitentiaire autonome. La MICIVIH, en collaboration avec le Service de la prévention du crime et de la justice pénale de Vienne, est à l'origine de la proposition d'établissement d'une administration pénitentiaire. Ce projet est financé par le PNUD et se trouve dans sa phase d'exécution. Le Centre participera à la formation du personnel pénitentiaire aux normes des droits de l'homme.
- Cours de formation aux normes internationales des droits de l'homme, à l'intention des personnels de la police.
- Cours de formation aux normes internationales des droits de l'homme, à l'intention des formateurs (enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur).
- Établissement d'un poste de coordinateur de projets, représentant du Haut commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, auprès du bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des NU, pour une période de 2 ans après le départ d'Haïti de la MICIVIH.
- Détachement d'un fonctionnaire du Centre auprès du gouvernement haïtien, pour une période de six mois, afin de travailler au sein du secrétariat de la Commission de Vérité et de Justice. Il collectera les informations et en tirera les conséquences pratiques et juridiques.

Une évaluation du programme à moyen terme est prévue tous les six mois.

2. Financement

Le projet sur le système judiciaire est financé par le PNUD à hauteur de 337'800 US \$ environ.

3. Coopération:

Mission civile de l'ONU/OEA, le PNUD et le Service de la prévention du crime et de la justice pénale.

Haïti est, depuis quelques temps, le théâtre d'une coopération multilatérale internationale importante puisque tant les États (États-Unis, France, Canada) que les Organisations internationales (USAID, OEA) ou institutions spécialisées (UNESCO, UNICEF, PNUD) sont implantées et mettent ou vont mettre en oeuvre des programmes de coopération dans plusieurs domaines, notamment le

domaine du judiciaire. Il convient donc de mettre en place une concertation et une coordination des activités pour éviter trop de double emplois ou de chevauchement de compétences entre les acteurs internationaux. Ce sera notamment le rôle du coordinateur désigné pour 2 ans par le Centre de se charger des relations avec les autres protagonistes internationaux. Le Centre souhaite mettre en place des réunions périodiques entre tous les partenaires afin de s'informer mutuellement de l'état des lieux.

L'Union européenne

Introduction

Depuis le début des années 1990, l'Union européenne (UE) a enfin pris conscience du rôle important qu'elle a à jouer dans le développement et le renforcement de l'État de droit ainsi que du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales au sein de ses États membres mais également à l'égard des États tiers. Elle a ainsi vu ses domaines d'action élargis dans le domaine des droits de l'homme par la ratification du Traité de l'Union européenne qui englobe les nouveaux piliers formés par la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures. En effet, la question des droits de l'homme a été solennellement reconnue comme une préoccupation communautaire et l'un des objectifs communs à atteindre par les États membres du fait de son insertion dans le dispositif du traité de Rome et dans les dispositions de la PESC. Jusqu'à la ratification du traité de l'Union européenne, les droits de l'homme étaient seulement mentionnés dans le préambule de l'Acte unique européen sans aucune valeur juridique. Dorénavant, la problématique des droits de l'homme acquiert une crédibilité supérieure et une légitimité (sinon dans les faits du moins de principe) qui jusqu'à présent lui manquait.

L'article 130 U §2 relatif à la coopération au développement dispose que "la politique de la Communauté dans ce domaine contribue à l'objectif général de développement et de consolidation de la démocratie et de l'État de droit, ainsi qu'à l'objectif du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales".

Le titre V Article J.1 §2 du Traité de l'Union européenne relatif à la politique étrangère et de sécurité commune prévoit de développer et de renforcer "la démocratie et l'État de droit, ainsi que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales".

L'article 230 du traité de Rome prévoit, quant à lui, l'établissement de "toutes coopérations utiles" avec le Conseil de l'Europe.

Il ressort que le respect des droits de l'homme est devenu l'une des pierres angulaires de la politique extérieure de l'Union européenne et se traduit par l'adoption de textes par les institutions communautaires. La création de programmes spécifiques pour développer la politique de coopération de l'Union en matière de droits de l'homme, de démocratie et de développement, illustre en pratique l'action de la Communauté:

- Déclaration adoptée par le Conseil européen le 29 juin 1991;
- Résolution du Conseil et des États membres du 28 novembre 1991 sur "les droits de l'homme, la démocratie et le développement". Elle accorde une haute priorité aux mesures destinées à privilégier l'instauration de l'État de droit, la démocratie et le respect des droits de l'homme dans les pays en développement (PVD). Cette résolution a donné un cadre à la politique de coopération au développement de l'Union européenne. Elle prévoit notamment différentes approches vis-à-vis des pays destinataires de l'aide en fonction de leurs performances en matière de

démocratie et de respect des droits individuels. L'UE entend privilégier les actions d'appui au processus de développement et celles destinées à renforcer la société civile.

Cette Résolution trouve d'ailleurs sa concrétisation formelle dans l'article 130 U du Traité de l'Union européenne sur la politique de développement.

- Programme PHARE/TACIS de promotion de la démocratie:
Ce Programme a été lancé en juillet 1992 par la Commission des Communautés européennes dans le cadre de son programme PHARE d'assistance aux réformes économiques et politiques des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et prévoit d'octroyer un soutien financier à des projets axés sur la démocratie, les droits de l'homme, etc.
Il s'adresse aux pays francophones suivants: Albanie, Bulgarie, Roumanie, Moldavie et Arménie (encore que cette liste soit quelque peu optimiste du fait de la présence marquée dans les pays tels que l'Albanie, la Moldavie ou l'Arménie d'un courant anglophone).
- Programmes droits de l'homme et démocratisation:
L'Unité droits de l'homme et démocratisation de l'UE a la gestion d'une ligne budgétaire distincte destinée à financer des activités axées sur les droits de l'homme proposées et mises en oeuvre par des ONG. Un certain nombre de critères doivent être remplis pour obtenir un tel soutien financier.

Il faut savoir, en outre, que les activités de la Commission dans le domaine des droits de l'homme sont financées par des lignes budgétaires spécifiques (voir infra). Le budget, quant à lui, est établi par le Parlement européen et le Conseil des ministres. Il est fortement politisé puisque ce sont les organes politiques de l'Union européenne qui répartissent les fonds communautaires. La Commission est l'organe exécutif de l'UE et est chargée de la gestion des lignes dans la limite définie par le budget. Il existe des transferts budgétaires d'une ligne à une autre autorisés par une décision du Parlement (organe politique).

L'étude de la politique de coopération de l'Union européenne dans les domaines qui nous intéressent se divise en trois parties:

- I. Les programmes destinés aux pays en développement mis en oeuvre conformément à la Résolution du 28 novembre 1991 par les fonctionnaires de la DG-VIII/environnement;
- II. Les programmes destinés aux pays d'Europe centrale et orientale et Républiques d'Ex-URSS mis en oeuvre sous le Programme PHARE/TACIS pour la démocratie;
- III. Une troisième partie sera consacrée aux lignes budgétaires spécifiques gérées par l'Unité droits de l'homme et démocratisation de la Direction des Relations politiques extérieures (DG-1A/A2), et qui sont destinées à financer des projets d'ONG dans le domaine des droits de l'homme.

Il faut cependant noter que ces diverses activités sont souvent réalisées de façon entrecroisées et coordonnées et ne sont pas délimitées par des frontières étanches. Le programme PHARE démocratie pourra, par exemple, financer pour partie une action mise en place par la Direction du développement (DG-VIII) ou l'Unité droits de l'homme. La poursuite des objectifs communs à tous ces instruments

(respect des droits de l'homme, démocratie) et leur complémentarité est assurée par le biais de comités de réflexion et de coordination inter services de la Commission, regroupant des représentants des services responsables des lignes budgétaires droits de l'homme.

I. La coopération dans les pays en développement

1. La philosophie qui sous-tend ces projets et leur déploiement

La résolution du 28 novembre 1991 du Conseil a pour objet de définir des orientations, des procédures et des lignes d'action concrètes de façon à permettre à la Communauté et à ses États membres d'améliorer la cohésion et la cohérence de leurs initiatives visant à la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de la bonne gestion publique dans les pays en développement. L'Union européenne a élevé le lien existant entre les droits de l'homme, la démocratie et le développement en axe prioritaire de sa politique de coopération avec les États tiers.

Ce sont les pays en voie de développement (PVD) qui sont les bénéficiaires cibles des programmes mis en place par la DG-VIII, de toutes les régions géographiques (Afrique, Méditerranée, Caraïbes, Asie) et notamment les pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) qui sont parties aux Conventions de Lomé. La dernière Convention signée en 1989 dite Convention de Lomé IV réunit 69 États. Cette Convention instaure une zone de libre-échange et un système d'assistance financière et technique entre la Communauté européenne et les pays ACP.

Si la Convention de Lomé III ne faisait référence à la question des droits de l'homme que dans son préambule sans lui conférer de valeur juridique, il en est différemment de la Convention de Lomé IV qui se réfère expressément à la question des droits de l'homme dans son article 5§3.

L'article 5§3 dispose que les fonds FED (Fonds européens de développement) pourront être consacrés "à la promotion des droits de l'homme dans les pays ACP au travers d'actions concrètes, publiques ou privées (...) en particulier dans le domaine juridique (...). Le champ de ces actions s'étend à des appuis à l'établissement des structures de promotion des droits de l'homme".

C'est la première fois qu'une Convention de Lomé confère une valeur autre que de principe aux droits de l'homme. La politique en faveur des droits de l'homme a pris une ampleur sans précédent qui a davantage révélé l'interdépendance existant entre la démocratie, les droits de l'homme et le développement.

2. Les mécanismes et organes de gestion

1. La Direction générale du Développement (DG-VIII) gère les programmes mis en place sous la ligne budgétaire B7-5220.

2. La Direction des relations politiques extérieures, Unité droits de l'homme et démocratisation (DG-1A/A2) gère les programmes mis en place sous les lignes budgétaires B7-5240 et B7-5270.
3. La Direction des relations économiques extérieures (DG-1): Elle regroupe les services géographiques par pays et a depuis peu la charge du programme PHARE/TACIS pour les PECO. Le fonctionnaire responsable du pays dans lequel un programme va être mis en oeuvre ("Desk Officer") est consulté par la DG-VIII et donne son avis sur le bien-fondé, l'intérêt, la faisabilité dudit projet.
4. Sur le terrain, les programmes sont organisés et exécutés par les ONG ou organismes partenaires à l'origine de l'initiative. En effet, la Commission européenne participe uniquement financièrement aux projets et non pas humainement, sauf dans certains cas de missions d'observation décidées politiquement, telle la mission d'observateurs internationaux envoyée au Rwanda et composée, entre autres, d'observateurs européens et de l'ONU. En outre, les délégations de la Commission sont pleinement impliquées dans l'exécution des programmes puisqu'elles assurent le suivi sur le terrain.

Toutes les directions qui sont en charge de programmes de coopération doivent être mentionnées dans la mesure où elles travaillent souvent de façon imbriquées entre elles. Pour preuve, il existe, pour examiner le bien-fondé et la viabilité d'un projet soumis à l'appréciation d'une des unités, des groupes inter services composés de membres de chacune de ces DG (plus les DG du budget et des services financiers pour définir les conditions de la distribution des fonds) qui donnent leur avis et leur accord pour la mise en oeuvre de tel ou tel projet. Le groupe inter services qui intervient en l'espèce est le groupe "droits de l'homme, démocratie et développement".

3. Le contenu

Les domaines d'activités octroyés par la Résolution du Conseil du 28 novembre 1991 se divisent en actions positives et en actions négatives:

A. Les actions positives

a) *Actions liées à l'exercice de l'autorité publique*

- Actions de soutien aux processus de consultation des populations (référendum, élections locales ou législatives) dans les pays en transition démocratique (recensement des électeurs, information civique, formation des membres des bureaux de vote, fourniture de matériels et équipements pour voter, assistance technique, mission d'observation technique du déroulement du scrutin).
- Renforcement de l'État de droit:
 - Réformes institutionnelles (appui aux parlements nationaux, contribution à l'élaboration de nouvelles constitutions

démocratiques et de codes électoraux par des experts internationaux, appui à la création d'institutions telles le médiateur, l'ombudsman ou commissions pour les droits de l'homme).

- Renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire: formation des juges et des auxiliaires de justice, équipements, centre de documentation.
- Humanisation du système judiciaire/pénitentiaire: systèmes alternatifs aux peines d'emprisonnement, conditions de détention, assistance aux détenus.
- Formation des forces militaires.
- Appui à la bonne gestion des affaires publiques (transparence, décentralisation administrative locale, gestion municipale participative).

b) Renforcement de la société civile

- Programmes de sensibilisation et d'éducation en matière de droits de l'homme et de la pacification de la société (éducation civique et prévention des conflits)
- Actions d'appui à des groupes vulnérables (minorités, enfants, femmes..)
- Soutien aux médias indépendants, pluralistes et responsables: formation des journalistes, liberté d'expression, accès à l'information
- Formation para-judiciaire et assistance juridique (dans les zones rurales pour faciliter l'accès de la justice aux citoyens)
- Actions visant à renforcer la capacité d'intervention active des associations locales.

B. Les actions négatives

La résolution prévoit qu'en cas de violations graves des droits de l'homme ou des principes démocratiques des mesures négatives seront prises:

- Démarches confidentielles auprès du pays violateur des droits de l'homme
- Déclarations publiques à l'encontre du pays violateur
- Modification du contenu des programmes de coopération
- Report de signatures ou de décisions nécessaires à la mise en oeuvre de la coopération

- **Suspension de la coopération**
C'est ce qui s'est passé en Haïti à la suite du coup d'État militaire en 1991 et au Zaïre en 1992.

4. Les Méthodes utilisées

Afin de vérifier l'efficacité des actions menées, la Résolution a prévu que sa mise en oeuvre ferait l'objet d'un rapport annuel de la Commission au Conseil.

Ce sont généralement les États qui formulent des demandes d'assistance dans tel ou tel domaine. Là encore, une certaine évolution se fait ressentir dans la mesure où, de plus en plus, la Commission prend l'initiative des actions et devient plus active. Elle détermine ainsi ses priorités d'intervention pour tel ou tel pays, dans tel ou tel domaine. Par exemple, cette année, l'une des priorités de la DG-VIII est Haïti: un montant spécifique va être affecté à Haïti et la DG-VIII va déterminer quel type de projet pourra répondre le mieux aux besoins actuels du pays.

Comment s'effectue en pratique la sélection des projets qui seront financés par la DG-VIII?

A. Les critères d'éligibilité des actions à financer sur la ligne budgétaire B7-5220 de la DG-VIII:

a) Les pays concernés

Ce sont les pays de l'Afrique, de la Méditerranée, de l'Asie, des Caraïbes et du Pacifique considérés en voie de développement en vertu des critères dégagés par l'ONU.

b) Domaines d'activité (voir supra: "3. Le contenu")

B. Critères de sélection des demandes

- Le projet doit comporter des objectifs bien définis précisant la pertinence et l'opportunité de l'activité par rapport aux besoins et à la situation du pays, quels sont les groupes cibles bénéficiaires, etc.
- Il doit y avoir un degré de faisabilité minimum (conditions permettant la mise en oeuvre du projet).
- Effets multiplicateurs et durables (capacité du projet de créer une dynamique propre qui permette de consolider, développer ou d'élargir les résultats de l'action à d'autres domaines de la société)
- Impacts du projet à moyen/long terme.
- Équation entre les objectifs attendus et les résultats obtenus.

- Complémentarité des projets avec d'autres actions financées sur la même ligne budgétaire ou sur d'autres fonds pour le même pays: efficacité et cohérence des actions pour éviter tout double emploi.
- Rapport entre les objectifs du projet et le coût du projet.
- Visibilité de l'appui communautaire: lors de l'exécution du projet, il faut que l'aide communautaire soit mentionnée, qu'une publicité adéquate entoure l'action communautaire. La présence (financière) communautaire doit être identifiée/identifiable et ne pas rester dans l'ombre vis-à-vis de l'extérieur.

C. Critères d'éligibilité des demandeurs de financement

Les demandeurs doivent être les ONG et leurs partenaires, à savoir les organismes privés constitués dans les États membres de la Communauté européenne ou dans les PVD bénéficiaires de l'aide, les organismes publics des PVD bénéficiaires et des États membres de l'Union européenne.

Il est recommandé que la mise en oeuvre du projet soit faite en collaboration avec un organisme du PVD concerné.

D. Le choix des projets

La procédure d'examen des projets est effectuée en trois phases:

- Un examen préalable des demandes de financement est réalisé par le service responsable de la ligne budgétaire B7-5220 à la DG-VIII en coordination avec les autres services concernés et délégations de la Commission.
- Présélection des projets effectuée par un Comité ad hoc interne à la Commission, composé des membres du service responsable à la DG-VIII, des autres DG associées au projet (DG-1A/A2, DG-1) des DG du budget et des services financiers.
- Les projets ayant reçu un avis favorable du Comité sont soumis à la Commission pour approbation définitive (procédure écrite).

E. Durée et modalités de paiement

- La durée des actions ne peut dépasser 18 mois. Pour les projets supérieurs à 18 mois, un financement partiel pourra être octroyé.
- Le financement communautaire ne couvre pas la totalité des coûts. La part du financement extra communautaire devra être précisée (montant, origine des fonds).
- Le financement est versé en plusieurs tranches:
 - Pour les projets inférieurs à 1 an, les paiements sont effectués en deux tranches, soit 60% à la signature du contrat et le solde après approbation du rapport final d'exécution.

- Pour les projets de 1 an ou plus, une première tranche est versée à la conclusion du contrat, un rapport intérimaire d'exécution est élaboré et doit être approuvé pour donner lieu au paiement de la 2ème tranche; le solde du financement (en général les 10% restants) est payé après approbation du rapport final d'exécution.

F. Les verrous qui évitent les double emplois

La direction ou section qui propose le projet consulte ou devrait préalablement consulter les différentes DG ou unités susceptibles d'être intéressées par ledit projet (Desk Officer géographique, l'unité du Conseil de l'Europe, l'unité de l'ONU ou de l'OSCE, etc.) afin de réaliser des opérations concertées. Lorsque les consultations ont lieu, on aboutit parfois à un accord sur le projet envisagé, parfois à des désaccords. L'information ne passe pas toujours très bien entre les diverses DG ou sections et un manque de coordination dans les actions est alors flagrant.

Selon un responsable de la DG-VIII, cette DG devrait être le point catalyseur de toute action menée dans le domaine des droits de l'homme étant donné l'interdépendance entre ces droits, la démocratie et le développement. Or l'information a encore du mal à se diffuser entre les Desk Officers de la DG-1 et la DG-VIII notamment en ce qui concerne la destination des fonds FED (Fonds européen de développement) prévus dans la Convention de Lomé IV et gérés par la DG-1.

Il faut savoir qu'il existe des groupes inter services qui se réunissent pour examiner les projets sélectionnés par une DG et parer le manque de coordination entre les DG.

En ce qui concerne les projets sur les droits de l'homme en général et, en l'occurrence, ceux gérés par la DG-VIII, un groupe inter services "droits de l'homme et démocratie" se réunit et examine les projets présentés. Il est composé d'un membre de la DG-VIII, de fonctionnaires des directions associées concernées (DG-1A/A2, contrôle financier, DG-XIX (budget), Desk officers du pays concerné à la DG-1/section géographique). Le Service juridique de la Commission donne également son avis sur la viabilité du projet.

L'objectif de ce groupe inter services est d'harmoniser les procédures de sélection des projets, de convenir de critères communs et d'établir un formulaire commun pour les lignes budgétaires droits de l'homme.

Au demeurant, La Commission a entrepris en début d'année 1994 une évaluation des actions mises en oeuvre au titre de la Résolution de 1991. Cette évaluation est effectuée par un cabinet indépendant et permettra, à l'issue du rapport final d'évaluation, de tirer les conséquences et les leçons de l'action menée jusqu'à présent. Ce sera aussi l'occasion pour la Commission de formuler des recommandations et propositions pour son action future dans le domaine des droits de l'homme.

5. Les fonds affectés

Pour la poursuite des objectifs décrits dans la Résolution du Conseil, divers instruments financiers sont disponibles:

A. Les lignes budgétaires spécifiques:

- La ligne B7-5230 (ancienne B7-5078): Appui à la démocratisation en Amérique Latine: elle ne concerne pas notre étude sauf à considérer que des transferts sont parfois autorisés entre les différentes lignes budgétaires. De tels transferts répondent à des considérations d'ordre politique puisque c'est le Parlement européen qui décide de les réaliser.
- La ligne B7-5220 (ancienne B7-5053): "Droits de l'homme et démocratie dans les PVD". Cette ligne a été créée en 1992 et est gérée par la DG-VIII/5. Les crédits affectés à cette ligne visent à appuyer des actions en faveur des droits de l'homme et de la démocratie dans les PVD.
- La ligne A-3030: Défense des droits de l'homme
Cette ligne a été créée en 1979 pour subventionner des ONG poursuivant des objectifs humanitaires et s'occupant de la défense des droits de l'homme pour des projets réalisés dans des pays tiers et surtout pour aider à financer les coûts administratifs des projets (coûts que les bailleurs de fonds étaient réticents à prendre en charge).

Elle est gérée par la DG-1A/A2, Unité droits de l'homme et démocratisation.

En 1994, elle s'est divisée en deux nouvelles lignes budgétaires, à savoir la ligne B7-5240 (pour le financement de projets) et la ligne B7-5270 (appui à des centres de réhabilitation de victimes de la torture et aux ONG oeuvrant dans ce domaine).

Cette ligne budgétaire est mentionnée dans cette partie car la DG-VIII/5 et l'Unité droits de l'homme et démocratisation travaillent étroitement ensemble et réalisent souvent des projets communs.

B. Les crédits généraux de la coopération financière et technique:

- Le Fonds européen de développement (FED) ou crédit-développement: Ce sont des ressources extérieures au budget communautaire qui font partie de la Convention de Lomé IV (et bientôt IVbis) et qui sont gérés par les "Desk Officers" de la DG-1, c'est-à-dire les fonctionnaires en charge d'un pays dans un secteur géographique distinct (Afrique, Asie, Europe, Méditerranée, Amérique latine, etc.). En principe ils devraient communiquer à la DG-VIII les fonds affectés en vertu de ce crédit-développement pour plus de transparence et de cohérence des actions, mais ce n'est pas toujours le cas.
La Convention de Lomé IV arrive à expiration cette année. Il faut donc renégocier le budget pour la Convention de Lomé IVbis (1996-2000). La Commission et les États membres ont voulu insérer dans la Convention de Lomé IVbis une nouvelle approche. Ils souhaitent faire de la clause sur la question des droits de l'homme et de la démocratie un élément essentiel de la Convention et prévoir un système de consultation avec

les pays qui violeraient les droits de l'homme. Un montant incitatif (Bonus) serait versé aux pays qui décideraient d'entreprendre des réformes institutionnelles et administratives pour renforcer l'État de droit et le processus démocratique.

- Le fonds de contrepartie (FCP), généré par les divers instruments communautaires dans le cadre de la coopération pour le financement du développement des pays ACP.
- La ligne budgétaire B7-5010: Participation communautaire à des actions en faveur des PVD exécutées par des ONG.

6. L'analyse des programmes et les perspectives 1995

A. Les perspectives

Les priorités de la DG-VIII et plus largement de la Commission en matière de droits de l'homme pour 1995 sont les suivantes:

- Cohérence avec les dispositions de la Convention de Lomé IV relatives à la démocratisation et au renforcement de l'État de droit (appui aux parlements, à l'élaboration de constitutions, au pouvoir judiciaire). En matière d'assistance électorale, on s'intéresse de plus en plus au processus en aval et en amont et plus seulement à la phase de scrutins proprement dite. Des actions d'éducation civique et de sensibilisation de la population à l'importance du processus électoral sont envisagées.
- Renforcement de la société civile (soutien à toutes les institutions représentatives de la société).
- En outre, la DG-VIII et l'Unité droits de l'homme et démocratisation de la DG-1A/A2 cherchent à instaurer un mode d'action à caractère préventif et non plus curatif de résolution des conflits. On va faire de la diplomatie préventive se traduisant par des mesures de sécurité (formation à la médiation et à la résolution des conflits).
- Une priorité est donnée aux actions ayant un effet durable du point de vue des droits de l'homme, de la démocratie et du développement.
- De plus en plus, la Commission vise à mettre en place des programmes globaux de pays sur la base d'études préalables d'identification effectuées par des experts sur le terrain comme le programme "Cambodge" ou l'action "Haïti". Il y a, en ce sens, un rapprochement des méthodes de travail utilisées par le Centre pour les droits de l'homme de l'ONU.

B. Analyse des programmes

Programmes 1992

1. Actions d'appui aux processus de transition démocratique

a) Appui matériel aux processus électoraux (aides financières pour l'achat de matériels électoraux)

Mauritanie

- Montant total: 370 000 ECU
- Source de financement: ligne B7-5053 devenue B7-5220

Burkina Faso

- Montant total: 490 000 ECU
- Source de financement: ligne B7-5220 : 270 000
FCP: 220 000

Mali

- Montant total: 411 000 ECU
- Source de financement: FCP

Togo

- Montant total: 1 500 000 ECU
- Source de financement: FCP

Niger

- Montant total: 375 000 ECU
- Source de financement: ligne B7-5220 : 315 000
FCP: 60 000

b) Appui à des actions préalables à des processus électoraux

Sénégal

- Montant total: 1 500 000 ECU
- Source de financement: ligne B7-5220: 200 000 ECU
FED: 1 300 000
- Titre: élaboration d'un nouveau code électoral

Madagascar

- Montant total: 839 000 ECU
- Source de financement: ligne B7-5220 : 800 000
FED: 39 000

- Titre: assistance technique et juridique pour la préparation du processus électoral.

Gabon

- Montant total: 485 000 ECU
- Source de financement: FCP
- Titre: appui au recensement électoral.

Zaïre

- Montant total: 80 milliards de zaïres
- Source de financement: FCP
- Titre: appui matériel à la conférence nationale souveraine.

2. Appui à des ONG oeuvrant pour la promotion et la défense des droits de l'homme

Ligue cambodgienne des droits de l'homme

- Montant total: 420 000 ECU
- Source de financement: ligne B7-5220
- Titre: assistance à la Ligue cambodgienne des droits de l'homme pour promouvoir les droits de l'homme au Cambodge et soutenir le processus de démocratisation mis en place en vue des prochaines élections législatives.

Programmes 1993

1. Actions d'appui aux processus de transition démocratique

Gabon

- Montant total: 160 000 ECU
- Source de financement: ligne B7-5220 (ancienne ligne B7-5053)
- Titre: aide matérielle pour l'équipement électoral.
- Organisme responsable: ministère de l'Administration du territoire du Gabon.

Guinée Bissau

- Montant total: 500 000 ECU
- Source de financement: B7-5220
- Titre: éducation civique, renforcement des structures de communication, assistance pour l'établissement de stations de vote.
- Organisme responsable: Gouvernement de Guinée Bissau.

Guinée Conakry (ce projet a été avorté)

- Montant total: 1 250 000 ECU
- source de financement: B7-5220: 1 250 000
FED: 44 836 ECU (destinés à la mission
d'évaluation)
- Titre: Mise en place d'un observatoire pour les élections
présidentielles et législatives.
- Organisme responsable: Commission internationales de juristes.

République Centrafricaine

- Montant total: 436 000 ECU
- Source de financement: FED: 60 000
FCP: 376 000
- Titre: élections.

Congo

- Montant total: 200 000 ECU
- Source de financement: FED
- Titre: élections (impression bulletins de votes pour élections
anticipées).

Burundi

- Montant total: 1 950 000
- Source de financement: FED
- Titre: appui au processus électoral.

Cambodge

- Montant total: 227 000 ECU
- Source de financement: B7-5220
- Titre: phases préliminaires préparatoires du processus électoral.
- Organisme responsable: Association des droits de l'homme au
Cambodge (ADHOC).

Madagascar

- Montant total: 200 000 ECU
- Source de financement: B7-5220
- Titre: mission d'observation des élections et acheminement de
matériel électoral.
- Organisme responsable: Commission internationale de juristes.

Seychelles

- Montant total: 70 000 ECU
- Source de financement: B7-5220
- Titre: équipement informatique pour bureau des élections.
- Organisme responsable: bureau des élections aux Seychelles.

Comores

- Montant total: 100 000 ECU
- Source de financement: B7-5220
- Titre: Achat équipements pour élections législatives.
- Organisme responsable: Commission électorale de la République des Comores.

2. Appui à des initiatives visant au renforcement de l'État de droit

Tunisie

- Montant total: 230 000 ECU
- Source de financement: ligne B7-5220
- Titre: élaboration du code pour mineurs et appui au programme de formation des juges.
- Organisme responsable: ministère de la Justice tunisien.

Gabon

- Montant total: 20 000 ECU
- Source de financement: ligne B7-5220
- Titre: constitution d'un fonds documentaire.
- Organisme responsable: Cour constitutionnelle du Gabon.

3. Appui à des ONG (ou autres) oeuvrant pour la promotion et la défense des droits de l'homme, pour le renforcement des structures démocratiques et du rôle de la société civile.

Haïti

- Montant total: 650 000 ECU
- Source de financement: ligne B7-5220
- Titre: aide aux victimes de violations de droits de l'homme et aux prisonniers/information via les médias.
- Organisme responsable: Mission civile ONU/OEA.

Congo

- Montant total: 197 740 ECU
- Source de financement: ligne B7-5220
- Titre: équipement de la bibliothèque et d'une cellule d'information.
- Organisme responsable: Centre des droits de l'homme au Congo.

Cap Vert

- Montant total: 14 000 ECU
- Source de financement: ligne B7-5220
- Titre: traduction en anglais et en français de la nouvelle constitution.
- Organisme responsable: Assemblée nationale du Cap Vert.

Cameroun

- Montant total: 25 000 ECU
- Source de financement: ligne B7-5220
- Titre: équipements et fourniture de la bibliothèque du Centre national des droits de l'homme et des libertés au Cameroun (CNDHL).
- Organisme responsable: CNDHL

Afrique francophone

- Montant total: 172 550 ECU
- Source de financement: ligne B7-5220
- Titre: appui en faveur de la liberté et de l'indépendance de la presse; cours de formation de journalistes.
- Organisme responsable: Inter-Press Service

Burundi

- Premier projet de sensibilisation aux droits de l'homme:
 - Montant total: 4 800 ECU
 - Source de financement: ligne B7-5220
 - Titre: séminaires de sensibilisation au respect et à la défense des droits de l'homme au Burundi.
 - Organisme responsable: Fondation Friedrich Naumann.
- Deuxième projet de sensibilisation aux droits de l'homme:
 - Montant total: 115 000 ECU
 - Source de financement: ligne B7-5220
 - Titre: visites de sensibilisation des membres de la CNCD auprès des instances démocratiques en Europe et en Amérique.
 - Organisme responsable: Commission nationale de concertation sur la démocratisation (CNCD).

Zaïre

- Montant total: 74 500 ECU
- Source de financement: ligne B7-5220
- Titre: Mission de sensibilisation du Haut Conseil de la République auprès des instances démocratiques en Afrique et en Amérique.
- Organisme responsable: Haut Conseil de la République.

Projets ayant reçu un avis favorable du groupe "droits de l'homme et démocratie" en décembre 1994

1. Appui au processus électoral

Guinée équatoriale

- Financement du recensement électoral en vue des élections municipales de 1995. Le projet prévoit la formation d'agents de recensement, un appui logistique, une campagne de sensibilisation civique et sociale, ainsi que l'encadrement du personnel de gestion.
- Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 65 000 ECU
- Contribution d'autres bailleurs de fonds: Coopération espagnole, Coopération française, États-Unis, PNUD.
- Organisme responsable: Ministerio de Economia y Hacienda et Secretario de Estado de Planification y Desarrollo Economico.

République Centrafricaine

- Appui au processus électoral.
- Fonds affectés par le FED: 24 000 ECU

2. Renforcement de l'État de droit

Cap Vert

- Assistance technique pour la consolidation et l'informatisation du recensement électoral pour assurer dans l'avenir la transparence des scrutins électoraux. La mise en oeuvre s'est faite d'avril à septembre 1994. Il faut signaler que le rapport d'exécution provisoire est en portugais.
- Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 255 000 ECU
- Organisme responsable: Direction des services d'appui au processus électoral.

Guinée Bissau

- Séminaire pour la formation de 100 députés de l'Assemblée nationale populaire en Guinée Bissau du 16 au 21 janvier 1995: la formation porte sur les devoirs et obligations des députés, le rôle de l'opposition, la recherche de consensus et compromis.
- Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 50 000 ECU
- Contribution locale s'élève à 85 000 ECU.
- Organisme responsable: Commission internationale de juristes.

Rwanda

- Appui à la reconstruction du système judiciaire (février 1995). Le projet prévoit trois types d'actions:
 - .. Reconstitution d'un fonds documentaire juridique (janvier/décembre 1995: constitution du fonds de documentation, ouverture de la bibliothèque: outil de travail pour les avocats, magistrats, fonctionnaires, autres professionnels du droit).
 - .. Formation de 150 officiers de police judiciaire (janvier/mars 1995).
 - .. Appui à la création d'un Barreau (1995):
Les avocats rwandais souhaitent une assistance technique pour s'organiser en association préfigurant le Barreau dans l'attente qu'une loi instituant le barreau soit votée.
- Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 331 881 ECU
- Autres sources de financement: ACCT, Commissariat général aux relations internationales, Ministère de la coopération, fondations et ONG
- Organisme responsable: Réseau de citoyens/Citizen's Network RCN (ONG).

3. Renforcement de la société civile

a) promotion et sensibilisation

Liban

- Sensibilisation par l'audiovisuel à la non-violence, aux droits de l'homme, au statut et protection de groupes vulnérables (femmes, enfants) en vue de consolider la réconciliation nationale au Liban. Projet prévu pour mai-décembre 1994.

- Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 28 000 ECU
- Contribution d'autres bailleurs de fonds (ASC, Humanitarian group for social development, ACAT contre la torture).
- Organisme responsable: Action sociale culturelle (ASC) qui est une association loi 1901 non gouvernementale.

Maroc

- Mission d'identification concernant la mise en oeuvre de projets droits de l'homme, faite à la demande des autorités marocaines. Le projet est en phase d'élaboration puisque le gouvernement marocain est en train de redéfinir les termes de référence. L'objectif est de déterminer les actions prioritaires (formation aux droits de l'homme de groupes cibles) et de préparer un plan d'action à moyen terme pour la mise en oeuvre et le développement des droits de l'homme au Maroc.
Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 52 490 ECU
Organisme responsable: Commission internationale de juristes en coopération avec les autorités marocaines.
- Un autre programme a été mis en place par l'association Article 19, International Centre against censorship, composé de plusieurs projets dont un mis en oeuvre au Maroc en association avec l'Organisation marocaine des droits de l'homme sur l'élaboration et la publication d'un manuel pratique sur la liberté de la presse destinée aux journalistes, avocats et activistes dans le domaine des droits de l'homme. Les fonds communautaires pour ce projet spécifique s'élèvent à 43 000 ECU (ligne B7-5220).

Maroc et Tunisie

- Droit de citoyenneté des femmes au Maghreb (recherche préalable et séminaires actuellement en cours sur ce thème).
- Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 185 000 ECU
- Organisme responsable: Istituto per il Mediterraneo (Institut de Rome).

Burkina Faso

- Séminaire sur les "droits de l'homme et coutumes" réunissant responsables d'ONG et responsables coutumiers et sensibilisation des populations rurales aux libertés démocratiques et aux droits fondamentaux (des femmes et enfants notamment). L'exécution a commencé après signature du contrat en juin 1994 et doit durer 1 an.
- Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 20 000 ECU
- Contribution de l'Association Vive Le Paysan (AVLP) à hauteur de 7'000 ECU.
- Organisme responsable: AVLP

Rwanda

1. Publication et diffusion de textes législatifs sur les droits de l'homme (1995) pour la société civile, le pouvoir judiciaire, les formateurs, les journalistes, etc.
Par exemple, en juillet 1995, un séminaire de recyclage en droit sera donné au corps judiciaire avec distribution de textes juridiques et du recueil à publier par l'Association eurafricaine pour la promotion de la presse en Afrique Centrale (ASSEPAC) sur les textes législatifs en matière de droits de l'homme.
L'objectif est de soutenir le processus de démocratisation et de faire prendre conscience aux individus des prérogatives dont ils disposent pour garantir leurs droits fondamentaux.
Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 47 800 ECU
Organisme responsable: ASSEPAC
2. Création d'une radio droits de l'homme au Rwanda en vue de participer à la réconciliation nationale du peuple rwandais.
Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 200 000 ECU
Autres sources de financement: Conseil de l'Europe, UNESCO, ministère de la Coopération belge, Communauté française de Belgique.
Organisme responsable: Amnesty International (Belgique francophone) en collaboration avec les ligues locales.
3. Mission de reconnaissance d'observateurs (3 observateurs) du 14 novembre au 1er décembre 1994 en vue d'envoyer un contingent de 50 observateurs des droits de l'homme dans le cadre de la mission des Nations Unies au Rwanda (organisation, logistique, administration). Un rapport d'exécution a été élaboré.
 - Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'action menée par les Nations Unies déjà sur place mais elle garde un certain degré d'autonomie. La DG-VIII gère ce programme; elle a demandé que les agents européens puissent être distingués des agents de l'ONU (drapeau européen, autonomie de gestion sur le plan logistique). En effet, l'intégration dans le programme des NU ne doit pas empêcher l'identification de la contribution communautaire vis-à-vis de l'extérieur.
 - Cette mission visait à faire des propositions pour le déploiement des observateurs européens sur le terrain pour une période de 5 mois (jusqu'au 31 mai 1995) pour surveiller la situation des droits de l'homme et veiller au retour effectif des réfugiés. L'estimation du coût de l'opération de déploiement d'observateurs européens s'élève à 2,8 MECU pour les cinq mois.
 - Fonds affectés pour la mission de reconnaissance sous la ligne B7-5220: 80 000 ECU
 - Organisme responsable: l'organisation privée allemande GTZ.
 - Une mission du même type, qui serait menée de concert avec les NU, est envisagée pour le Burundi. Des consultations sont actuellement en cours entre les deux institutions pour définir les

termes d'une telle mission. Entre autres, la condition de l'identification des agents communautaires par rapport aux agents de l'ONU est à nouveau posée.

4. Conférence internationale organisée sur les "droits de l'homme, réconciliation et réhabilitation" (La Haye) en septembre 1994. Le rapport d'exécution provisoire a été élaboré par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe.
Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 32 600 ECU
Organisme responsable: Dutch Interchurch Aid - NGDO-Ec-Liaison Committee.

Mali

- Atelier d'historiens africains sur les "héritages historiques et processus démocratiques en Afrique" qui aura lieu au Mali en mai 1995.
- Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 26 500 ECU
- Contribution du Centre canadien pour la recherche et le développement international. L'ACCT avait reçu une demande de financement concernant ce projet.
- Organisme responsable: le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) est une ONG située au Sénégal.

Madagascar

- Appui à l'exercice des libertés démocratiques à Madagascar grâce à un cycle d'information et d'éducation sur les droits de l'homme en 1995.
- Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 17 000 ECU
- Organisme responsable: Association de recherche et d'intervention culturelles "Fombandrazana Sy Fivoarana".

Comores

- Formation de formatrices sur les droits de femmes, sensibilisation, information et éducation des femmes comoriennes sur leurs droits.
- Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 10 200 ECU
- Organisme responsable: Association comorienne des droits de l'homme.

Haïti

- Action en faveur d'une presse libre et indépendante et du pluralisme de l'information. Mise en place d'une radio nationale haïtienne, libre et indépendante (Navire émetteur "Droit de parole", opération Jéricho)
- Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 200 000 ECU

- Autres sources: Gouvernement haïtien, Association pour l'action humanitaire, divers gouvernements (France, USA, Canada, Argentine, Vénézuéla).
- Organisme responsable: Association pour l'action humanitaire.

Cambodge

1. Activités

- Programme droits de l'homme: il prévoit plusieurs projets dans divers secteurs d'activités exécutés sur trois ans (1994-1996).
Le programme a été élaboré à la suite d'une mission d'évaluation des besoins envoyée au Cambodge en nov-déc 1993. La mission a déterminé les domaines d'activité devant faire l'objet d'un programme intégré. Elle a notamment donné une attention particulière au renforcement du système judiciaire et des institutions démocratiques, ainsi qu'à l'amélioration du secteur public.
- Le programme prévoit d'agir dans les domaines suivants:
 - Secteur public
 - .. Appui à la Commission parlementaire des droits de l'homme
 - .. Appui à l'Assemblée nationale:
La mise à disposition d'experts internationaux est prévue pour aider le législateur dans le domaine du droit et de la procédure pénale, le droit de l'immigration et de la nationalité, le droit de propriété.
 - .. Assistance aux prisons:
L'établissement d'un plan général pour la réforme des prisons est une priorité. Une expertise est prévue.
 - Secteur judiciaire
 - .. La coopération judiciaire:
Une formation judiciaire et continue sera fournie à des avocats cambodgiens pour la constitution à moyen terme d'un barreau.
 - .. La coopération juridique:
Une formation-conseil sera fournie aux magistrats et défenseurs des droits de l'homme. Cette activité doit être associée à l'élaboration de normes législatives et réglementaires dans le domaine des droits de l'homme.
 - .. La formation des formateurs des associations cambodgiennes des droits de l'homme en matière de procès équitable, d'humanisation de la prison et des droits des détenus, de liberté d'expression.

- .. Le groupe d'appui juridique:
Il est composé d'experts qui seront amenés à répondre de façon ponctuelle aux questions qui leur seront posées par des associations locales.
- Secteur de l'éducation:
L'Institut cambodgien des droits de l'homme sera mandaté pour développer des programmes de formation aux droits de l'homme pour les enseignants.
- Secteur de l'information:
L'Institut cambodgien de la Communication sera mandaté pour développer des programmes de formation pour les journalistes.
- Secteur des ONG
 - .. Formation de la police et des militaires.
 - .. Formation des défenseurs des droits de l'homme et assistance aux prisonniers (12 mois)
Ce projet a été concrétisé par un contrat passé entre la Commission européenne et la Ligue cambodgienne des droits de l'homme (LICADHO). Il est intitulé "Aide au processus de démocratisation de la vie publique et au développement des droits de l'homme au Cambodge".
La LICADHO va enregistrer les plaintes signalées dans les provinces, villages, va les analyser et les communiquer pour instruction à des juristes. Des enquêtes ad hoc vont être menées, la procédure judiciaire va s'appliquer (défense devant les tribunaux). L'organisation d'une assistance juridique aux prisonniers est envisagée pour les cas qui ont été négligés, et il est également prévu d'instituer une formation juridique des investigateurs qui procéderont aux enquêtes.
 - .. Appui aux associations de femmes
 - .. Coordination et formation des ONG
 - .. Formation de personnel para légal
 - .. Défense des droits des minorités
- Assistance au Centre des NU pour les droits de l'homme:
Pour la mise en oeuvre effective des différents projets prévus sur le terrain, la Commission devra(it) travailler en étroite collaboration avec le Centre pour les droits de l'homme de l'ONU sur place qui est très impliqué dans le pays depuis le retrait de l'APRONUC en septembre 1993.

2. Financement

Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 800'000 ECU attribués en 1994 et 800'000 ECU prévus pour l'activité 1995. Le montant des fonds affectés est encore confidentiel et doit être utilisé comme tel. Les fonds sont répartis comme suit:

- Secteur public: 140 000 ECU
- Secteur judiciaire: 121 000 ECU
- Secteur de l'éducation: 200 000 ECU
- Secteur de l'information: 150 000 ECU
- Appui aux ONG: 725 000 ECU
- Centre des NU pour les droits de l'homme: 164 000 ECU

3. Organisme responsable

Un bureau de Coordination technique est chargé de la supervision technique et administrative générale du programme droits de l'homme au Cambodge. Pour cela un expert à plein a été recruté pour coordonner les activités.

Pour le projet spécifique relatif à la formation des défenseurs et à l'assistance aux prisonniers, la Ligue cambodgienne des droits de l'homme (LICADHO) est responsable de son exécution et a reçu un financement communautaire de 250 000 ECU à cet effet.

b) Appui à des groupes vulnérables

Cameroun

- Le projet vise à l'assainissement de la prison de Yaoundé, à savoir l'amélioration des conditions de détention et d'hygiène des détenus (groupes vulnérables) de la prison centrale de Yaoundé par des travaux d'infrastructures. Mise en oeuvre courant 1995.
- Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 27 000 ECU
- Organisme responsable: Aumônerie catholique de la prison centrale de Yaoundé.

4. Autres projets à vocation multilatérale

Les programmes multirégionaux intègrent un certain nombre de pays qui incluent parfois des pays francophones. Il est difficile de déterminer précisément quels sont les pays francophones qui participent à ces manifestations et surtout de les isoler. Aussi nous contenterons-nous d'énumérer ces programmes sans entrer dans les détails des pays bénéficiaires ou participants aux activités programmées:

Divers Afrique

- Conférence à Ouagadougou (Burkina Faso): rencontres de suivi-évaluation de la Conférence mondiale de Vienne (1993) en octobre 1994 dans le cadre du renforcement de la société civile (promotion et sensibilisation).

- Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 85 000 ECU
- Organisme responsable: Union interafricaine des droits de l'homme (UIDH).
Un projet de plan d'action triennal (1995-1997) a été préparé par l'UIDH pour le continent africain.

Multirégional

- Séminaire sur la création d'un Centre Européen droits de l'homme dans le cadre du renforcement de la société civile (promotion et sensibilisation).
Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 20 625 ECU
- Formation à la médiation et à la résolution des conflits (Prévention et résolution des conflits).
Fonds affectés sous la ligne B7-5220: 188 000 ECU

II. La coopération dans les pays d'Europe centrale et orientale

1. La philosophie qui sous-tend ces projets et leur déploiement

Les programmes PHARE (Poland and Hungary assistance for the restructuring of the economy) et TACIS (Technical assistance to the Commonwealth of Independent States) ont été institués pour apporter une assistance technique à la réalisation des réformes sociales et économiques nécessaires à l'établissement d'une économie de marché et d'une société démocratique dans les PECO et les pays de la CEI (aujourd'hui, on parle plutôt de nouveaux États indépendants (NEI)).

Le programme spécifique PHARE/TACIS pour le renforcement de la démocratie a été créé en 1992 pour:

- contribuer à la mise en place de procédures et de pratiques démocratiques pluralistes et de l'État de droit dans les PECO;
- contribuer à la création d'institutions politiques, juridiques et civiques démocratiques pour assurer le consensus et la stabilité politiques exigés par des réformes économiques.

Il couvre les pays suivants: Albanie, Bulgarie, République Tchèque, Estonie, Hongrie, Lituanie, Pologne, Roumanie, République Slovaque et Slovénie pour le programme PHARE et l'Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, Kazakhstan, Kirgizstan, Moldavie, Mongolie, Russie, Tajikistan, Turkménistan, Ukraine et Ouzbékistan pour le programme TACIS.

Le programme Démocratie apporte son soutien à des projets proposés par des ONG et des organismes privés ou publics partenaires.

2. Les mécanismes et organes de gestion

La Direction générale des Relations économiques extérieures (DG-1), Direction C, gère depuis peu ce programme.

La Fondation européenne des droits de l'homme (Bruxelles) a été créée par la Commission européenne en 1980 et fournit l'assistance technique pour la préparation et le suivi du Programme PHARE/TACIS général et du programme PHARE/TACIS Démocratie en particulier.

C'est la Fondation qui reçoit et examine les demandes de subvention. Elle fait des recommandations qui sont communiquées à un groupe consultatif composé de représentants de la Commission européenne, du Parlement européen et du Conseil de l'Europe. Ce comité restreint effectue une première sélection qui est transmise à la Commission.

C'est la Commission européenne qui effectue la sélection finale par procédure écrite.

La Fondation assiste la Commission dans le contrôle, l'exécution et l'appréciation des projets cofinancés.

Sur le terrain, les délégations de la Commission jouent un rôle primordial dans la mesure où elles gèrent parfois l'ensemble du projet et déterminent les domaines de priorité d'actions.

3. Le contenu

Les projets pouvant bénéficier du concours du programme PHARE/TACIS démocratie doivent développer les objectifs spécifiques suivants:

- Favoriser l'acquisition de savoir-faire et des techniques de la pratique démocratique parlementaire,
- Favoriser le renforcement des associations et institutions locales susceptibles d'apporter une contribution durable à la promotion de la démocratie pluraliste,
- Transfert de compétence, des capacités spécifiques et de l'expérience acquises concernant les principes de l'État de droit et de la démocratie aux groupes professionnels et associations locales dans les PECO.

Les domaines d'activité sont les suivants:

- Organisation et pratiques parlementaires (indépendance des parlementaires, lois électorales, etc...);
- Soutien à la réforme des administrations publiques, à la mise en place de collectivités locales et au renforcement de la société civile (démocratie locale, participation des citoyens, transparence de l'administration publique, lutte contre la corruption);

- Assistance technique à la création de structures internes décentralisées et démocratiques dans les partis politiques, les syndicats et d'autres organismes représentatifs de la société civile;
- Médias indépendants et pluralistes (formation de journalistes, liberté d'expression);
- Aide à la restructuration économique et réformes politiques;
- Promotion et supervision des droits de l'homme (libertés civiles, administration de la justice, Police, réforme des prisons...);
- Assistance technique à l'élaboration de la législation en matière de droits de l'homme (droit des minorités, égalité de traitement, organisation d'une formation destinée aux professionnels du droit et aux mesures consolidant la confiance mutuelle des collectivités minoritaires);
- Soutien aux campagnes locales d'information et de sensibilisation aux droits de l'homme et à la pratique de la démocratie.

4. Les Méthodes utilisées

- Les projets présentés doivent remplir un certain nombre de critères pour être éligibles et ensuite sélectionnés: un formulaire de demande de cofinancement doit être adressé à la Fondation européenne des droits de l'homme qui fait une première sélection puis transmet à un Comité ad hoc qui opère une deuxième sélection de projets qui sont ensuite transmis à la Commission pour décision finale.
- Le dossier de candidature doit être rempli et renvoyé dans un certain délai. [Il y a deux sessions pour ce programme: une session en avril et une session en octobre à l'issue desquelles la sélection des demandes est opérée].
- Les projets éligibles doivent comprendre à la fois des organisations d'Europe de l'Est et de l'Ouest. Les projets doivent impliquer une organisation provenant d'un PECO et au moins deux organismes partenaires (publics ou privés) originaires des États membres de l'UE, ou un organisme transnational implanté dans l'UE.
- Le projet doit être clairement défini dans ses objectifs et dans sa forme (objectifs, domaine d'activité, groupes cibles, résultats attendus, coûts estimés, viabilité du projet, effets à moyen/court terme, calendrier d'exécution).
- Les projets sont présentés soit par l'organisation provenant du PECO soit par les organismes implantés dans l'UE.

5. Les fonds affectés

Le système de cofinancement est consenti à des projets présentés par des organismes publics ou privés des États membres ou des PECO.

En principe, les subventions communautaires consenties en cofinancement de projets ne doivent pas dépasser 70% du coût total estimatif du projet total. Le montant minimum de la subvention est généralement 50 000 ECU. Il est prévu d'augmenter en 1995 la contribution communautaire de 70% à 80%.

Le financement communautaire s'effectue en trois phases:

- 50% dans les 60 jours suivant la signature du contrat de cofinancement;
- 25% après approbation du rapport d'activités intermédiaire;
- Le solde dans les 60 jours après approbation du rapport final et de la fiche financière par la Commission.

6. L'évaluation et les perspectives dégagées

- Un rapport d'activités pour les projets exécutés en 1992 va être très prochainement publié. Il est actuellement en phase d'élaboration et doit ensuite être soumis à l'approbation de la Commission. Il ne nous a pas été possible de nous procurer une copie du projet de rapport.
- Les 125 projets qui ont été prévus pour l'année 1993 ont été financés pour la première phase d'exécution. Ils portent notamment sur les techniques de la pratique parlementaire, le renforcement des ONG et le transfert d'expertise concernant l'État de droit et la pratique démocratique. Ils sont en cours d'exécution actuellement (première tranche de 1995).
- Les 77 projets prévus en 1994 sont censés entrer en activité dans la deuxième moitié de 1995.

7. L'analyse des programmes

Avant d'énumérer les programmes PHARE/TACIS démocratie, il faut préciser que:

Les projets PHARE/TACIS démocratie sont soit spécifiques à un pays ou sont destinés à un ensemble de PECO.

Les PECO francophones sont parfois les uniques destinataires de ces projets ou font partie d'un projet commun à de nombreux PECO.

C'est pourquoi il est difficile d'opérer une distinction nette entre les différents pays destinataires de l'assistance et surtout d'isoler les pays francophones bénéficiaires sans se référer à l'ensemble des pays programmés dans la mise en oeuvre du projet global.

Programmes 1993

En 1993, 125 projets ont été sélectionnés par la Commission européenne³ avec une contribution de l'UE répartie comme suit:

- Phare: 75 projets avec une contribution de l'UE de 8 574 043 Écu
- Tacis: 33 projets avec une contribution de l'UE de 3 920 685 Écu
- Inter régional: 17 projets

Soit un total de 12 494 728 Écu.

Programmes 1994

77 projets ont été retenus par la Commission⁴ pour une contribution de l'UE répartie comme suit:

- Phare : 40 projets avec une contribution de l'UE de 4 393 470 Écu
- Tacis: 33 projets avec une contribution de l'UE de 4 101 396 Écu
- Inter régional: 4 projets

Soit un total de 8 494 866 Écu.

III. L'unité droits de l'homme et démocratisation Les lignes budgétaires B7-5240 et B7-5270

A) La description du programme

L'Unité droits de l'homme et démocratisation a la gestion de deux lignes budgétaires spécifiques, à savoir la ligne B7-5240 pour le financement des projets d'ONG en matière de droits de l'homme et la ligne B7-5270 pour l'aide aux centres de réhabilitation des victimes de tortures et pour les organisations offrant assistance aux victimes de violations de droits de l'homme. Ces deux lignes ont remplacé en 1994 la ligne budgétaire A-3030.

Grâce à la ligne B7-5240, l'Unité droits de l'homme et démocratisation accorde des subventions à des projets d'ONG actives dans le domaine des droits de l'homme.

³ L'ensemble des programmes 1993 sont énoncés dans l'annexe 1 et sont issus d'un document récapitulatif publié en février 1995 par la Fondation européenne des droits de l'homme à Bruxelles qui a la gestion des programmes PHARE/TACIS pour la Démocratie.

⁴ L'ensemble des programmes 1994 sont énoncés dans l'annexe 2 et sont issus d'un document récapitulatif publié en février 1995 par la Fondation européenne des droits de l'homme à Bruxelles qui a la gestion des programmes PHARE/TACIS pour la Démocratie.

La finalité de cette ligne budgétaire est de financer des projets qui prennent généralement la forme de séminaires, d'ateliers, de cours de formation, de colloques ou de conférences. Organisées par une ONG distincte, les activités s'adressent à des participants issus parfois de toutes les parties du monde. A partir de là, il est difficile de faire une distinction entre les participants d'origine francophone et les autres. Pour illustration du type d'activités subventionnées par cette ligne budgétaire, nous annexons le rapport annuel sur l'utilisation des ressources financière de la ligne B7-5240 pour les années 1993 et 1994. Le rapport 1994 reste confidentiel et doit être traité comme tel par l'ACCT⁵.

L'Unité droits de l'homme et démocratisation cherche depuis peu à mettre en place un système d'évaluation des projets mis en oeuvre par les ONG. Des missions d'évaluation sont envoyées sur le terrain, chez les ONG, pour visiter les locaux et rencontrer les personnes, en vue d'avoir une appréciation minimale des actions et de leur impact sur les participants, les bénéficiaires ou la population. En outre, un rapport doit être communiqué par l'ONG responsable du projet trois mois avant la fin de son exécution.

Dans le cadre de ces activités, la coopération entre les différentes organisations internationales est très active et efficace dans la mesure où il s'agit d'activités multilatérales axées sur des séminaires, ateliers, colloques qui nécessitent des contributions -parfois intellectuelles parfois financières- du Conseil de l'Europe, de l'ONU ou encore de l'OSCE. Une approche en synergie, par le truchement des ONG qui organisent et exécutent les projets, semble avoir été adoptée.

B) Les domaines d'activités

- Prise de conscience des droits de l'homme à travers la diffusion d'information, de publications, de conférences et de programmes en la matière.
- Promotion des ONG oeuvrant pour la défense des droits de l'homme.
- Soutenir les observatoires de prisons au niveau international et la publication des rapports y afférents.
- Promotion et protection des droits de l'enfant.
- Formation dans le domaine des droits de l'homme des étudiants, avocats, magistrats, journalistes, défenseurs des droits de l'homme, formateurs, etc.

C) L'éligibilité

Les projets présentés doivent être en conformité avec les principes retenus par la Communauté européenne.

L'examen et la sélection des projets se font en consultation avec les DG de la Commission concernées. Le groupe inter services "droits de l'homme" donne son

⁵ Voir annexe 3: rapport 1993 et rapport 1994 strictement confidentiel.

avis et joue surtout un rôle de contrôleur puisqu'il vérifie si les projets ne sont pas financés par d'autres lignes budgétaires communautaires (double emploi ou double financement). La Commission prend la décision finale de sélection par procédure écrite.

D) Les priorités pour 1995

Chaque année, l'Unité droits de l'homme et démocratisation tente de définir une ligne directrice pour l'exercice de chaque année. Elle choisit d'axer ses actions selon un secteur prioritaire déterminé et sélectionne les projets à financer par rapport à un thème particulier. Pour 1995, deux nouveaux thèmes seront mis en exergue: l'élimination de la peine de mort (promouvoir et encourager les initiatives destinées à abolir la peine de mort) et la promotion des droits de l'homme dans les pays qui vont prochainement changer de souveraineté (comme Hong Kong).

Le Conseil de l'Europe

Introduction

Le Conseil de l'Europe, fondé en 1949, est une Organisation internationale gouvernementale (OIG) qui rassemble en son sein 33 États d'Europe. Son but est de favoriser le progrès social et économique des États membres et d'aider les États non membres à adhérer à l'Organisation. Il étudie ainsi les candidatures de Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) désireux de participer à la coopération intergouvernementale et qui ont obtenu un statut d'État associé ou d'observateur. Un candidat à l'adhésion doit remplir plusieurs critères pour adhérer au Conseil de l'Europe.

C'est dans cette optique que le Conseil de l'Europe organise des programmes de coopération pour les PECO non membres et désireux d'adhérer au Conseil afin de les guider dans la voie de la démocratisation et des réformes institutionnelles.

Les critères que doit remplir tout État candidat illustrent les objectifs que s'est assignés cette Organisation:

- Existence d'une démocratie pluraliste véritable
- Prééminence du droit
- Jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales à toute personne placée sous sa juridiction

Les objectifs globaux du Conseil de l'Europe sont les suivants:

- défendre les droits de l'homme et la démocratie pluraliste;
- favoriser la prise de conscience et la mise en valeur de l'identité culturelle européenne;
- rechercher des solutions aux problèmes de société;
- développer un partenariat politique avec les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale;
- aider les pays d'Europe centrale et orientale dans leurs réformes politiques, législatives et constitutionnelles.

Historique et développements ultérieurs

Les programmes de coopération menés dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ont fait leur apparition dans les années 1990 dans le contexte de la chute des régimes communistes et de la volonté des nouveaux gouvernements d'opérer un ensemble de réformes axées sur la transition démocratique,

l'assainissement des institutions nationales, la réforme du système constitutionnel, parlementaire, judiciaire et législatif.

En 1990, le Conseil de l'Europe a créé et développé un programme spécifique de coopération et d'assistance pour les PECO dans le but d'aider ces pays à mettre en place des institutions et des législations fondées sur les principes de l'État de droit, de la protection des droits de l'homme et de la démocratie pluraliste. Cette action visait à mettre à la disposition des PECO désireux de s'engager dans un processus de démocratisation, l'expérience et l'expertise du Conseil de l'Europe.

C'est ainsi qu'a été créé le programme Démosthène. Au cours de la première année de sa mise en oeuvre, le programme Démosthène a axé son activité sur l'assistance en vue d'établir les infrastructures politiques, sociales et juridiques fondamentales d'une société démocratique: réformes constitutionnelle, législative et judiciaire, promotion des droits de l'homme et soutien à l'instauration de l'État de droit. Ce programme correspondait alors à des besoins réels mais il demande aujourd'hui, comme le type d'activités mis en oeuvre, à être constamment adapté et développé.

Le droit étant la clé de voûte de toute société démocratique, une coopération dans le domaine juridique a rapidement été mise en place dans le cadre du programme Démosthène sous le titre Démo-droit.

En 1993 des programmes nouveaux ont été mis en place pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses et pointues:

- un programme spécifique destiné aux Républiques issues de l'Ex-URSS intitulé Démosthène bis a été créé;
- le programme Thémis a été créé pour mettre l'accent sur la formation des professionnels du droit (magistrats, avocats, fonctionnaires) chargés de mettre en oeuvre les réformes législatives nécessaires à l'institution d'un État de droit;
- le programme LODE (Local Democracy) destiné à faciliter le développement des collectivités locales et régionales dans les PECO et qui est devenu l'un des volets du programme Démosthène.

A l'heure actuelle, les programmes s'adressent:

- aux pays membres: Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovénie, Slovaquie
- aux pays non membres, candidats à l'adhésion: Albanie, Bélarus, Croatie, Lettonie, Moldavie, Fédération de Russie, ex-République Yougoslave de Macédoine, Ukraine.
- à d'autres pays non membres: Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan et Kirghizistan.

Dans le cadre de la coopération inter parlementaire, le programme pan européen de coopération inter parlementaire a été introduit en 1991 comme activité de l'Assemblée parlementaire pour répondre aux besoins spécifiques d'information et de formation des Parlements des PECO (son étude fera l'objet d'un chapitre distinct).

La philosophie qui sous-tend ces projets et leur déploiement

Les programmes de coopération visent à encourager et à aider les pays candidats à l'adhésion à satisfaire aux conditions et aux normes démocratiques (notamment la mise en conformité des législations nationales avec les dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme) exigées pour devenir membres.

Pour les nouveaux États membres, la coopération vise à parachever les réformes et le processus de démocratisation amorcé (ratification des Conventions européennes adoptées par le Conseil de l'Europe) ainsi qu'à former les fonctionnaires pour assurer le fonctionnement efficace des nouvelles institutions démocratiques.

La coopération est déployée de façon à:

- développer un partenariat politique avec les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale;
- aider les PECO à renforcer et développer leurs réformes politiques, législatives et constitutionnelles en vue d'instituer un État de droit et une démocratie pluraliste;
- mettre à la disposition des PECO l'expertise et l'expérience du Conseil de l'Europe dans tous les aspects du fonctionnement d'institutions et d'une société démocratiques.

A l'issue de cette présentation générale, nous allons étudier séparément le programme Démosthène (dont les programmes Démo-droit, Thémis et LODE sont le prolongement) puis le programme pan européen inter parlementaire de coopération.

Les programmes Démosthène, Thémis, LODE

I. Les mécanismes et organes de gestion

La Direction des affaires politiques, Division des programmes de coopération paneuroéenne, supervise l'ensemble des programmes de coopération mis en oeuvre dans les PECO dans le domaine de l'État de droit, des droits de l'homme et de la démocratie.

La Direction des affaires juridiques gère et exécute les programmes Démodroit et Thémis.

La Direction des droits de l'homme s'occupe de la gestion et l'exécution des programmes axés sur les droits de l'homme (application des dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme).

Toutes les Directions doivent rendre compte à la Direction des Affaires politiques qui gère le budget pour ces différents programmes et décide du financement pour chaque projet.

Avant 1992, la question des pouvoirs locaux faisait partie du programme Démosthène et était sous la responsabilité de la Direction des Affaires politiques.

En 1992, un programme spécifique pour la promotion de la démocratie locale a été créé, le programme LODE. Sa gestion incombe au Secrétariat du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux en Europe (CPLRE). Le CPLRE est un organe consultatif du Conseil de l'Europe qui représente les pouvoirs locaux et régionaux.

Le Comité des ministres a établi en 1994 le CPLRE en remplacement de l'institution initiale connue sous le nom de Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe créée en 1957. Le Congrès se compose de 236 membres (représentants élus des pouvoirs locaux et régionaux), il possède deux chambres (chambre des pouvoirs locaux et chambre des régions) et le secrétariat du Congrès est assuré par le Conseil de l'Europe (Direction de l'environnement et des pouvoirs locaux). Il gère et est responsable de l'élaboration et de la mise en oeuvre du programme LODE.

Ce programme vise à promouvoir la démocratie locale efficace et équitable par le biais de conseils d'experts en matière de réforme institutionnelle au niveau local, l'envoi d'observateurs pour la supervision d'élections locales et régionales.

Par ailleurs, une Charte européenne de l'autonomie locale a été adoptée en 1985 et expose la base constitutionnelle et juridique de l'autonomie locale. Les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale s'inspirent ou devraient s'inspirer des principes énoncés dans cette Charte dans l'élaboration de leurs réformes législatives.

II. Le contenu

1. Les formes de la coopération:

a) Démosthène (Démon-droit)

La coopération fournie aux démocraties naissantes prend la forme d'activités multilatérales et bilatérales:

- réunions d'experts/expertises juridiques et législatives: les avis rendus par les experts concernant les projets de législation ne sont pas contraignants pour les États demandeurs mais ils sont généralement suivis dans la mesure où ces expertises s'inscrivent dans le processus d'adhésion au Conseil de l'Europe et de mise en conformité avec les critères requis à cet effet;
- séminaires, ateliers: les séminaires organisés en tant que projets bilatéraux sont destinés à un pays déterminé contrairement aux séminaires multilatéraux qui s'adressent à plusieurs États participants; les séminaires d'information servent à diffuser le nombre important de conventions (en matière pénale, juridique) adoptées par le Conseil de l'Europe;
- stages de formation;
- bourses et visites d'études (sur un thème spécifique).

b) Thémis

Deux types d'activités sont mis en oeuvre:

- Séminaires/ateliers bilatéraux et multilatéraux
- Visites d'études dans des institutions des pays d'Europe occidentale.

c) LODE

- Formation
- Séminaires, colloques et conférence de sensibilisation
- Observation d'élections locales et régionales
- Expertises législatives en matière de réformes institutionnelles au niveau local
- Aide aux associations de pouvoirs locaux

2. Les secteurs d'activité

L'objectif du programme Démosthène, qui englobe tous ces programmes de coopération, est de renforcer le mouvement de réformes législatif, administratif et judiciaire pour la démocratie réelle et de mettre en conformité les institutions et législations internes des États concernés avec les normes européennes prévues

dans les conventions et autres réalisations du Conseil de l'Europe. La coopération s'effectue dans le domaine des droits de l'homme, de la démocratie et de la justice.

D'autres domaines d'activités tels les médias, les problèmes sociaux, la jeunesse, la santé, l'environnement, l'éducation et la culture, font également l'objet d'actions spécifiques du Conseil de l'Europe dans le cadre du programme Démosthène. Nous limiterons notre étude à l'analyse des projets mis en oeuvre dans les domaines des droits de l'homme, de la démocratie, de l'État de droit et de la justice pour une plus grande clarté et rationalisation du travail.

A) La coopération dans le domaine des droits de l'homme

Le programme de coopération Démosthène prend, entre autres, la forme d'activités relatives à l'application de la Convention européenne des droits de l'homme, de la Charte sociale européenne et de la Convention européenne pour la prévention contre la torture. Ainsi la Direction des droits de l'homme a trois axes d'activités qui sont la promotion de ces instruments juridiques. Il s'agit d'un exercice de compatibilité de la législation nationale avec les normes européennes du Conseil. En ce qui concerne la Convention européenne des droits de l'homme, les pays candidats à l'adhésion doivent donner des garanties d'applicabilité effective des principes tels que le droit à un procès équitable, le respect de la vie privée, la liberté d'expression et d'association, l'élimination de la torture. Pour 1995, le travail de mise en conformité de la législation nationale avec les normes adoptées par le Conseil est l'activité dominante des programmes de la Direction des droits de l'homme.

Le programme Démosthène bis se concentre sur les mêmes domaines d'activité et est destiné aux pays suivants:

- La Bélarus, Moldavie, Fédération de Russie et Ukraine: ces pays bénéficient d'une coopération dans tous les domaines.
- L'Arménie, Azerbaïdjan et la Géorgie ont ouvert le dialogue et un échange d'information sur les questions d'état de droit et de droits de l'homme (coopération restreinte).
- Le Kazakhstan et le Kirghizistan bénéficient d'une assistance technique ponctuelle (coopération restreinte).

B) La coopération juridique

a) Le programme Démo-droit

Ce programme vise à promouvoir les principes fondamentaux de l'État de droit, faciliter la mise en conformité des législations nationales des PECO avec les normes et conventions du Conseil de l'Europe. Il couvre tous les domaines du droit notamment l'organisation du système judiciaire, l'indépendance de la justice, l'accès des citoyens à la justice et la réforme des codes pénal et de procédure pénale.

b) Le Plan Thémis

C'est un programme triennal mis en place en 1993 et destiné à la formation des fonctionnaires de police, du personnel pénitentiaire, des magistrats, auxiliaires de justice et avocats. Il est ouvert à tous les bénéficiaires des programmes Démosthène et Démosthène bis.

A partir de 1995, sept projets seront mis en application portant sur les thèmes suivants:

- Le rôle du juge dans une société démocratique
- La transformation de la Prokuratura en instance compatible avec les principes démocratiques de la justice (ministère public)
- La police dans une société de transition
- Un nouveau concept du cadre pénitentiaire
- Le fonctionnement d'un ministère de la justice dans un état de droit
- Rédaction des lois dans un état de droit
- Harmonisation des règles de la profession d'avocat dans un état de droit

L'intégration de la profession d'avocat dans le plan Thémis a été réalisée en 1995 et l'idée se développe d'intégrer prochainement un projet relatif aux notaires. L'intégration de nouveaux professionnels du droit dépend des demandes des États bénéficiaires. Le plan s'adapte aux besoins formulés par les partenaires de la coopération.

c) La coopération dans le domaine constitutionnel: La Commission européenne pour la démocratie par le droit ou Commission de Venise

C'est l'organe consultatif en matière de droit constitutionnel mis en place par un Accord partiel du Conseil de l'Europe en mai 1990. Son domaine d'activité couvre la réforme constitutionnelle des PECO, la justice constitutionnelle et le droit des minorités. Son travail vient en complément des programmes de coopération du Conseil de l'Europe en matière de réforme juridique, notamment le programme Démosthène.

C) Les pouvoirs locaux

Le programme LODE vise à promouvoir la démocratie locale en axant ses activités sur:

- Assistance législative (structures de l'autonomie locale, collectivités locales, répartition des compétences entre les différents niveaux de gouvernement);

- Assistance législative et technique (gestion financière des collectivités, consultation en matière de lois électorales);
- Assistance électorale: envoi de missions d'observation des élections locales, régionales et des référendums. L'observation des élections parlementaires et présidentielles incombent aux experts de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe;
- Rôle des pouvoirs locaux et régionaux;
- Rôle des collectivités locales et régionales dans la protection des minorités;
- Formation des élus et des fonctionnaires des collectivités;
- Coopération transfrontalière et inter régionale.

III. Les méthodes utilisées

Étant donné qu'il s'agit d'une coopération intergouvernementale, le Conseil de l'Europe n'intervient qu'à la demande des États et selon les ressources financières disponibles.

Ce sont des programmes souples qui peuvent s'adapter selon les besoins réels sur le terrain. Ils ont une souplesse de gestion et une capacité de réaction rapide aux contingences.

Les méthodes de travail utilisées dépendent de l'état d'avancement et d'intégration du pays sur le plan démocratique, des droits de l'homme et du système judiciaire.

Certains pays connaissent des difficultés particulières qui nécessitent la mise en oeuvre de programmes accélérés. C'est le cas de la Moldavie sur l'organisation du pouvoir judiciaire. La Moldavie est aussi l'un des pays les plus avancés à l'heure actuelle pour devenir membre du Conseil de l'Europe. Le problème principal réside dans la présence de troupes étrangères sur son territoire (Russes).

Les critères pour déterminer les pays qui seront bénéficiaires en priorité de la coopération du Conseil de l'Europe ne sont pas uniquement juridiques. Ils sont en premier lieu politiques dans la mesure où il s'agit d'une coopération intergouvernementale décidée et mise en oeuvre par des pouvoirs politiques (Comité de ministres représentant les États membres), qui décident des pays auxquels il sera donné priorité.

Il n'est qu'à citer le cas de la Roumanie devenu membre en 1993 dont l'état d'avancement lors de son adhésion était fortement critiquable. Des pressions ont été exercées par divers pays membres, dont la France, pour accélérer la procédure d'adhésion. La Roumanie a d'ailleurs pris une série d'engagements spécifiques lors de son adhésion qui témoignent que ce pays ne satisfaisait pas à tous les critères requis pour une adhésion modèle. Les engagements pris portent sur la ratification de la Convention européenne des droits de l'homme, la réalisation de réformes dans le domaine du code pénal, de la situation des minorités, de l'Ombudsman, des pouvoirs locaux.

V. Les fonds affectés;

Le Conseil de l'Europe a créé un titre spécifique affecté à la coopération avec les pays d'Europe centrale et orientale (Titre IX du budget général), qui est complété par diverses contributions volontaires d'États membres (ressources supplémentaires qui permettent de développer des programmes notamment dans les domaines des droits de l'homme et de la coopération juridique). C'est la Division des programmes de coopération paneuropéenne de la Direction des affaires politiques qui gère et administre le budget des programmes de coopération (Démosthène, Thémis, LODE).

- En 1990: 13 millions de FF
- En 1991: globalement 22 millions de FF et sans les contributions volontaires :16,5 millions
- En 1992: 35 millions de FF
- En 1993: doté d'un montant global de 50 millions de FF
- En 1994 : -- (chiffre non communiqué)
- En 1995: le montant global pour tous les programmes (Démosthène, Thémis, LODE) dans les pays bénéficiaires est égal à 32 305 000 FF répartis comme suit:
 - 24 305000 FF pour Démosthène
 - 4 500 000 FF pour Thémis
 - 3 500 000 FF pour LODE

Il faut y ajouter les contributions volontaires, les reliquats de l'année passée et les crédits qui augmentent considérablement le montant global soit environ 50 millions FF.

Les programmes peuvent être financés entièrement par le Conseil ou sont à financements partagés:

- L'Albanie et les pays Baltes font l'objet d'un programme conjoint entre L'Union européenne (UE) et le Conseil de l'Europe (CE) et sont financés à 80% par l'UE et à 20 % par le Conseil de l'Europe. Ces projets sont mis en oeuvre sur le terrain par les experts du CE qui se chargent de la logistique et de l'exécution.
- Les programmes PHARE/TACIS pour la démocratie de l'Union européenne financent des projets du Conseil de l'Europe.

Le Conseil de l'Europe opère rarement par voie de sous-traitance: il contribue parfois financièrement pour aider un institut national ou régional, des ONG à organiser un séminaire. Mais il préfère fournir une contribution humaine pour ne pas risquer de voir son argent disparaître ou utilisé d'une façon qui ne correspond pas à la finalité de l'activité envisagée.

V. *Les perspectives dégagées*

La Division des programmes de coopération avec les PECO, à la Direction des affaires politiques, a décidé d'orienter son action de la façon suivante:

- Être de plus en plus diversifié en vue d'adapter les programmes aux situations objectives des pays (programmes intégrés). L'accent est mis sur les besoins spécifiques de chaque pays en fonction des réalités politiques, institutionnelles et juridiques de chacun.
- Intensifier les actions de coopération mettant l'expertise récente des nouveaux États membres au service des États candidats. Il y a une volonté réelle et allant crescendo d'impliquer davantage les PECO eux-mêmes dans les activités de coopération et plus seulement les pays d'Europe occidentale: recherche d'un plus grand échange Est-Est ou Centre-Est. Les États nouvellement membres mettent en oeuvre des actions destinées à des PECO souhaitant intégrer le Conseil de l'Europe. Ce sont des démocraties naissantes qui peuvent témoigner de leur expérience récente et des problèmes posés par la transition démocratique et l'exécution des réformes utiles à l'adhésion. Ces pays nouvellement membres sont plus proches historiquement, sociologiquement, et culturellement des PECO candidats que les démocraties occidentales.
- Effectuer un recentrage sur les domaines prioritaires:
 - Renforcement de la sécurité et des institutions démocratiques
 - Action effective des institutions judiciaires
 - Société civile responsable (accent mis sur les pouvoirs locaux, les ONG et associations locales)
- Intensifier les relations entre l'Union européenne et le Conseil notamment dans le cadre de programme conjoints ou des programmes PHARE /TACIS pour la démocratie et le renforcement des institutions démocratiques.
- En 1995, une distinction claire s'opère entre les nouveaux États membres et les États candidats:
 - Désormais le programme Démosthène est réservé aux actions de coopération avec les États membres d'Europe centrale et orientale. Il assure leur intégration pleine et entière dans les mécanismes de coopération du Conseil comme la tâche d'aider à remplir les obligations statutaires (ratification des conventions adoptées par le Conseil) ou les engagements spécifiques souscrits.
 - Le programme Démosthène bis s'applique aux États non membres candidats. Les programmes consisteront en un échange d'expérience pour promouvoir les réformes démocratiques en vue de faciliter leur adhésion.

- Une classification similaire est faite pour les programmes Thémis et LODE entre États membres et États non membres.
- Le bilan institutionnel du Conseil de l'Europe est positif dans la mesure où environ une dizaine d'États membres remplissent les conditions initialement prévues pour l'adhésion. L'entrée au Conseil de l'Europe représente un premier niveau d'intégration pour les PECO qui souhaitent ultérieurement adhérer à l'Union européenne; l'adhésion au Conseil de l'Europe symbolise un label de garantie et de crédibilité du respect des valeurs démocratiques et des droits de l'homme.

L'action du Conseil de l'Europe au sein des PECO a apporté un degré de stabilité indéniable dans cette partie du monde et a donné l'opportunité aux États de prendre les mesures appropriées sur la voie de la démocratie. Mais il reste encore beaucoup à faire là et dans d'autres régions du monde.

VI. L'analyse des programmes d'assistance par pays

Les PECO bénéficiaires de programmes d'assistance et faisant partie de la famille des pays de tradition francophone:

- Les États membres: Bulgarie, Roumanie
- Les États non membres: Albanie, Moldavie et Arménie qui montrent une volonté (relative car c'est aussi aux pays tels que la France ou aux OIG telles l'ACCT d'intensifier leurs activités dans ces pays) d'intégrer le cercle des francophones.

I. Albanie

Un bref rappel des faits semble souhaitable pour une meilleure compréhension de l'action du Conseil en Albanie. La transition de l'ancien régime totalitaire au gouvernement plus "libéral" actuel a précipité l'Albanie dans une situation chaotique sur le plan économique et institutionnel. Pour surmonter ces problèmes, le gouvernement a fait appel au Conseil de l'Europe, entre autres, en vue d'une assistance dès 1991. Un dialogue politique s'est engagé et en novembre 1991, l'Albanie a obtenu le statut "d'invité spécial". Le gouvernement albanais a exprimé son désir d'être pleinement intégré à l'Europe et a fait une demande officielle d'adhésion au Conseil de l'Europe en mai 1992.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, chargée d'examiner les demandes d'adhésion, a envoyé une mission de rapporteurs (issus des trois commissions ad hoc de l'AP suivantes: la commission des affaires politiques, la commission des questions juridiques et des droits de l'homme et la commission des États non membres) en Albanie en 1992 (puis en 1993 et 1994), pour vérifier l'état d'avancement du pays au regard des conditions requises pour l'adhésion et la compatibilité de son système juridique avec les normes européennes.

La procédure d'adhésion s'avère ardue en raison de l'héritage historique et culturel lourd qui pèse sur le pays. L'Albanie doit cependant adhérer au Conseil de l'Europe. C'est une certitude et même une nécessité selon le chef de la division des programmes de coopération de la Direction des affaires politiques du Conseil. Les États membres se sont donnés comme objectif d'inclure l'Albanie aussi tôt que possible. La tradition démocratique inexistante dans le pays explique les difficultés à implanter des us jusqu'alors ignorés. Et le resurgissement de vieilles habitudes bannies échaude parfois le dialogue instauré.

L'Albanie est le premier pays dans lequel a été appliqué un programme conjoint UE/CE en 1993.

Programmes 1991

L'Albanie a été incluse dans le réseau des programmes de coopération Démosthène en juin 1991.

- Réforme constitutionnelle: Séminaires organisés sur l'élaboration d'une nouvelle constitution en collaboration avec la Commission de Venise.
- Collectivités locales.

Programmes 1992

a) Droits de l'homme:

- Session d'études sur les droits de l'homme organisée par l'Institut international des Droits de l'homme;
- Visites d'études pour deux experts albanais sur des questions de minorités, en Hongrie et en Autriche.

b) Coopération juridique:

- Visites d'études de 4 experts albanais sur la réforme du code de procédure pénale et l'indépendance de l'investigation judiciaire;
- Réunion sur la réhabilitation des anciens prisonniers politiques;
- Réunion sur l'exercice des fonctions judiciaires;
- Réunion sur l'organisation de la détention et des règles pénitentiaires;
- Réunion sur la formation des avocats;
- Visites d'études de 3 administrateurs albanais des prisons en Autriche;
- Visites d'études de juges à la Cour constitutionnelle en Allemagne, en Bulgarie et en Italie;
- Réunion sur la réforme de la législation pénale afin d'informer la commission parlementaire responsable de la réforme des codes pénal et de procédure pénale des acquis du Conseil de l'Europe en la matière;

- Séminaire sur la criminalité économique.
- c) Pouvoirs locaux:
- Mission d'experts pour conseiller les autorités albanaises sur l'élaboration de la législation relative à l'administration locale et aux élections locales du 11 au 13 février 1992 à Tirana;
 - Visite d'une délégation d'observateurs de la CPLRE lors des élections locales du 26 juillet 1992.

Programmes 1993

A) Démosthène

I. Programme commun des Communautés européennes (dans le cadre de son programme PHARE) et du Conseil de l'Europe:

Le programme d'une durée de 1 an a été élaboré à la demande du Président de l'Albanie en vue d'aider le pays dans la réforme du système juridique en suscitant la confiance dans l'autorité et la légitimité du nouvel État albanais.

- Le programme comprend sept projets principaux:
 - Formation des juges
 - Réforme du système pénitentiaire
 - Formation de la police
 - Assistance pour la rédaction d'un code pénal et d'un code de procédure pénale
 - Assistance pour la rédaction d'un code civil et d'un code de procédure civile
 - Fonctionnement du ministère de la Justice
 - Réforme du système des poursuites (réforme de l'Instruction et du Parquet)
- Les activités organisées conformément aux projets:
 - Visite de 5 spécialistes en droit pénal et de 5 spécialistes en droit civil pour mettre en oeuvre le programme destiné à renforcer le respect des droits de l'homme et de l'État de droit en Albanie (projets d'assistance à la rédaction des codes pénal et civil);
 - Consultation sur la réforme du ministère de la Justice suivi par une assistance ponctuelle d'experts (projet sur le fonctionnement du ministère de la Justice);

- Assistance à l'élaboration du code civil;
- Semaine de cours intensifs sur la réforme du ministère public (projet sur la réforme du système des poursuites);
- Consultation sur le projet de code pénal;
- Visite de plusieurs experts (mission préliminaire) pour préparer la réforme du système pénitentiaire et pour fournir l'information sur la Convention européenne pour la prévention contre la torture et les peines ou traitements inhumains ou dégradants;

II. Création d'une équipe spéciale "Task Force Albanie" qui a permis une présence permanente du Conseil de l'Europe à Tirana pour une période limitée. Cette Task Force était chargée de la mise en oeuvre du programme joint Conseil de l'Europe/Commission des CE sur le terrain.

III. Autres projets

a) Droits de l'homme:

- Visite d'étude de 2 experts albanais en Hongrie, Autriche, en Italie et en Bulgarie pour étudier la question des minorités;
- Consultation concernant les dispositions en matière de droits de l'homme du projet de constitution albanaise lors de la réunion de la Commission de Venise pour la démocratie par le droit;
- Séminaire d'information sur la Convention européenne des droits de l'homme;
- Aide pour la traduction en albanais et pour la publication d'ouvrages de base sur l'éducation aux droits de l'homme.

b) Coopération juridique

- Visite d'étude de 10 administrateurs pénitentiaires albanais en Italie;
- Visite d'étude de 5 membres du groupe chargé de la rédaction du code civil en Italie;
- Visite d'étude de 3 membres du groupe chargé de la rédaction du code civil en Italie organisée par la Commission pour la démocratie par le droit;
- Visite d'étude de 4 membres du groupe chargé de la rédaction du code civil aux Pays-Bas;
- Réunion sur la formation des notaires en vue de la privatisation de la profession;
- Semaine du droit européen et conférence sur le droit constitutionnel, organisée avec la collaboration de la Commission pour la démocratie par le droit;

- Consultation sur les réformes législatives en ce qui concerne l'administration centrale et la fonction publique.

B) Programme LODE

- Série de réunions d'information sur le rôle des pouvoirs locaux en Albanie.
- Mission d'experts sur les finances locales.

Programmes 1994

A) Démosthène

a) Droits de l'homme:

- Soutien financier pour la visite de 40 juristes au Conseil de l'Europe au cours d'un programme de formation sur la protection internationale des droits de l'homme et les ordres juridiques internes organisé par le comité d'Helsinki néerlandais.

b) Coopération juridique

- Le programme commun CE/UE conclu en 1993 pour une durée de 1 an a été reconduit en 1994 pour une durée similaire de 1 an. Six projets d'assistance sont proposés:
 - le fonctionnement du ministère de la Justice;
 - la formation pour les magistrats et la formation des juristes (création d'une école de la Magistrature et formation des juristes praticiens avec une attention particulière sur la formation des avocats au pénal);
 - la réforme du système pénitentiaire et de la police;
 - le développement du droit administratif;
 - le contrôle de la conformité de la législation albanaise aux normes européennes en matière de droits de l'homme;
 - l'élaboration d'une nouvelle constitution.
- Les activités organisées tout au long de l'année:
 - Atelier consacré aux caractéristiques générales de l'organisation et du fonctionnement de la police;
 - Sélection de gardiens de prisons pour un stage de formation aux Royaume-Uni;

- Stage de formation pour 9 gardiens de prisons à Wansworth prison, Londres;
- Visite d'étude en France de policiers albanais;
- Visite d'étude en France pour l'organisation et le fonctionnement de la police judiciaire;
- Visite d'étude en France pour l'organisation de la police judiciaire;
- Visite d'étude au Royaume-Uni de policiers albanais;
- Visite d'étude en France dans le cadre de la formation de la police albanaise;
- Visite d'étude en Irlande de 5 procureurs albanais;
- Mission d'experts dans la préparation du projet de code pénal;
- Assistance à la rédaction du code civil;
- Examen du nouveau code civil albanais;
- Visite d'étude en Italie d'un expert albanais sur la lutte contre les stupéfiants;
- Visite d'étude en Italie pour la réforme du ministère de la Justice;
- Visite d'étude en Italie d'un expert albanais concernant les tumultes;
- Stage de formation pour les juges albanais;
- Assistance à la rédaction du code de procédure civile;
- Expertise sur le code de procédure pénale;
- Stage de formation en Grèce pour 6 procureurs albanais;
- Sélection de policiers en Albanie pour des visites d'étude;
- Séminaires d'instruction pour des juges albanais;
- Mission d'experts en Albanie dans le domaine de la réforme des prisons;
- Visite d'étude de 5 procureurs albanais en France;
- Réunion sur le code de procédure civile;
- Visite d'étude en Suède de six policiers albanais;
- Visite d'étude en Italie de 5 albanais;

- Visite d'étude en Italie de 5 experts albanais en matière de réforme de la Prokuratura.

B) Programme LODE

Séminaire sur le partage des compétences entre le gouvernement central et les pouvoirs locaux.

Programmes prévus pour 1995

A) Démosthène bis (s'applique dorénavant aux États non membres):

I. Évaluation du programme joint CE/Commission européenne en 1994

- Concernant la rédaction des codes pénal et de procédure pénale, les projets de textes ont été rédigés et envoyés au Parlement pour adoption avant que les experts donnent une appréciation préalable sur la substance même de ces projets, ce qui a considérablement réduit la portée de l'assistance à partir de janvier 1994. En définitive, l'apport des experts du Conseil de l'Europe s'est limité à dispenser des avis sur des textes déjà achevés. Les experts ne savent pas dans quelle proportion leurs commentaires ont été pris en compte.
- Le projet de formation des juges n'ayant commencé que fin 1994, il se continue (le 3ème séminaire de formation est prévu en janvier 1995). En 1995, l'objectif majeur est la création du centre de formation des juges.
- La coopération avec le ministère de la Justice a eu des périodes tendues qui ont mené à la fin de la présence permanente en janvier 1994 et a abouti à la rupture de la mise en oeuvre des projets prévus. La coopération doit cependant être maintenue et le soutien au ministère de la Justice reste une priorité.
- Si un nouveau programme joint est conclu, un projet de suivi dans le domaine de la réforme du système pénitentiaire est souhaitable, avec création d'une école de formation des gardiens.
- En ce qui concerne la réforme du système des poursuites, les résultats sur la transformation du système ne sont pas encore déterminés malgré une appréciation positive du projet par les bénéficiaires. En 1995, un séminaire de suivi pour les procureurs est prévu afin d'évaluer l'impact des visites d'études effectuées en 1994. D'autres visites à l'étranger et un séminaire auront lieu dans le cadre du programme Thémis sur la transformation de la Prokuratura en un organe conforme aux principes démocratiques du droit.

II. Autres activités prévues en 1995

a) Droits de l'homme:

1. Convention européenne des droits de l'homme (et autres mécanismes de contrôle):
 - Expertise législative : analyse de la compatibilité de la législation albanaise avec la Convention européenne des droits de l'homme, en vue de sa ratification future par l'Albanie.
2. Éducation aux droits de l'homme:
 - Contribution à des séminaires régionaux de formation pour enseignants, y compris la traduction et l'impression de documents de programmes scolaires pour des étudiants et des enseignants, organisés par le Comité Helsinki néerlandais.

b) Coopération juridique:

1. Démo-droit:
 - Réunions bilatérales:
 - Séminaire sur l'enregistrement des droits fonciers;
 - Séminaire sur des systèmes d'aide juridique réciproque;
 - Réunion d'experts sur les données juridiques.
 - Séjours d'études:
 - Visite d'étude de responsables en matière d'enregistrement;
 - Visite d'étude de responsables sur la coopération dans le domaine pénal;
 - Visite d'étude sur l'organisation et le fonctionnement des Conseils nationaux des Notaires, des Chambres de Notaires et des Associations de Notaires.
 - Expertises législatives:
 - Expertise sur le projet de code de la famille;
 - Expertise sur la législation secondaire sur le ministère public.
2. Plan Thémis
 - La transformation de la "Prokuratura" en instance compatible avec les principes démocratiques de la justice:
 - Réunion bilatérale sur la réorganisation du ministère public à la Cour d'appel;

- Séjour d'étude pour procureurs (dans les États membres du CE).
- Rédaction des lois dans un État de droit:
 - Réunion bilatérale
 - Séjour d'étude pour un expert (dans les États membres du CE).
- Harmonisation des règles de la profession d'avocat dans un État de droit:
Échange d'experts pour donner des formations sur le rôle des avocats dans un système judiciaire équitable et sur l'organisation du travail dans un Barreau.

c) Société civile

- Réunion d'information pour ONG à Tirana.

B) Programme LODE

- Expertise sur la législation:
 - Réunion d'un groupe d'experts sur la rédaction de la législation (suite à la conférence sur le partage des compétences et les autorités décentralisées de l'État).
- Gestion et fonctionnement des pouvoirs locaux:
 - Conférence avec les associations de pouvoirs locaux.
- Un projet de programme a été élaboré en décembre 1994 avec les autorités albanaises comportant:
 - l'octroi d'une assistance permanente au Secrétariat d'état à l'administration locale et régionale y compris un expert résident;
 - l'instauration de trois démocraties locales en Albanie;
 - la mise à disposition d'experts des États membres du Conseil de l'Europe afin d'aider à la mise en oeuvre des lois concernant l'administration.

La mise en oeuvre du projet dépend du financement de la Commission européenne.

II. Bulgarie

Programmes 1991

a) Droits de l'homme

Séminaire visant à examiner la compatibilité entre le droit bulgare et la Convention européenne des droits de l'homme.

b) Coopération juridique:

- Séminaire sur les règles pénitentiaires européennes, l'organisation de la détention et les méthodes de traitement des délinquants visant à informer les autorités bulgares des réalisations du Conseil de l'Europe dans le domaine pénitentiaire;
- Séminaire sur l'exercice des fonctions judiciaires;
- Séminaire sur le travail des juges et des auxiliaires de justice (formation, recrutement, compétences, mise en oeuvre du principe de la primauté du droit);
- Visite d'étude de quatre fonctionnaires de l'administration pénitentiaire bulgare en Autriche;
- Visite d'étude d'un architecte responsable de la rénovation des prisons en Bulgarie;
- Réunion sur la réforme du droit administratif;

c) Pouvoirs locaux:

Une mission d'experts a été organisée pour donner des conseils à la Grande Assemblée de Bulgarie sur la mise en place de collectivités locales et l'organisation d'élections locales.

Programmes 1992

a) Droits de l'homme:

- Participation à une réunion entre les barreaux français et bulgares;
- Atelier sur les articles 5 et 6 de la Convention européenne des droits de l'homme suivi de rencontres avec des parlementaires, magistrats et juristes.

b) Coopération juridique:

- Réunion sur la protection des données afin de conseiller sur la rédaction d'une législation adéquate en matière de protection des données;

- Réunion sur la réforme du droit pénal pour informer la commission parlementaire responsable de la réforme des codes pénal et de procédure pénale des acquis du Conseil de l'Europe en la matière;
- Réunion afin de conseiller sur l'élaboration de la législation sur l'organisation et le fonctionnement de l'administration centrale;
- Visite d'étude de deux experts à l'Institut international du droit pénal à Fribourg;
- Séminaire sur l'efficacité et l'impartialité des tribunaux civils;
- Réunion sur la réforme du droit de la famille en vue de rédiger de nouvelles lois;
- Consultation sur le projet de code pénal, le projet de code de procédure pénale et le projet de loi sur la mise en application des peines.

c) Pouvoirs locaux:

- Mission d'experts sur la mise en place d'un système de formation pour le personnel des pouvoirs locaux;
- Visite du secrétaire exécutif de la CPLRE au ministre responsable des pouvoirs locaux et aux associations de pouvoirs locaux en cours de formation;
- Mission d'experts relative à la rédaction de lois sur l'administration locale.

Programmes 1993

A) Démosthène

a) Droits de l'homme:

- Réunion d'information sur la Convention européenne des droits de l'homme et ses rapports avec le droit interne Bulgare, organisée avec la collaboration de l'Association bulgare pour les élections libres et les droits civils;
- Contribution à une session externe de l'Institut international des droits de l'homme (Strasbourg) sur la formation dans le domaine des droits de l'homme;
- Formation de trois mois pour un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères à la Direction des droits de l'homme et au Secrétariat de la Commission européenne des droits de l'homme.

b) Coopération juridique

- Séminaire sur les problèmes relatifs à la législation sur les biens immobiliers;

- Séminaire sur le fonctionnement et l'organisation de la justice à l'égard des jeunes dans les États membres du Conseil de l'Europe;
- Réunion de suivi entre des experts et des rédacteurs du code pénal.

c) Société civile:

Séminaire sur le rôle des ONG dans un État démocratique, organisé avec la collaboration des ONG bulgares.

B) Programme LODE

- Expertise sur le projet de législation en matière de finances locales;
- Conférence sur le rôle économique des pouvoirs locaux et régionaux;
- Expertise sur le statut et le recrutement des agents des collectivités territoriales;
- Conférence sur la Charte européenne de l'autonomie locale.

Programmes 1994

A) Démosthène

Au cours de l'année 1994, la Bulgarie a été le premier PECO à assumer la présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, ce qui témoigne de la volonté du Conseil de l'Europe d'impliquer totalement les démocraties naissantes d'Europe centrale et orientale dans le processus européen.

a) Droits de l'homme:

- Visite d'étude à Strasbourg d'un membre de la Cour constitutionnelle;
- Contribution à la session externe de l'Institut international des droits de l'homme, organisé en conjonction avec l'Union des avocats et la faculté de droit de l'université de Sofia;
- Visite d'étude à Strasbourg d'un fonctionnaire à la Direction des droits de l'homme et au Secrétariat de la Commission européenne des droits de l'homme et chez leurs homologues français à Paris;
- Série de conférences en droit international, avec référence particulière à la Convention européenne des droits de l'homme, dans les principales universités de droit et barreaux de villes bulgares.

b) Coopération juridique (Démon-droit et Thémis):

- Expertise du projet de loi sur la fonction publique;
- Réunion portant sur la police dans une société de transition;
- Réunion sur l'évolution du crime dans le nouveau contexte social, mission d'experts;

- Expertise du projet de loi sur l'exécution des peines;
- Séminaire sur la mise en oeuvre de la Convention relative au blanchiment, au dépiage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime;
- Visite d'étude de 4 experts bulgares pour étudier l'informatisation dans le domaine de la justice criminelle;
- Expertise du projet de loi sur le remembrement des terres.

c) Société civile

- Participation à une consultation sur le projet de loi relatif aux associations et ONG;
- Séminaire d'information sur la coopération intergouvernementale du Conseil de l'Europe.

B) Programme LODE

- Expertise sur les finances locales
- Conférence sur les relations entre les collectivités locales et le gouvernement central.

Programmes prévus pour 1995

A) Démosthène

a) Droits de l'homme:

1. Convention européenne des droits de l'homme (et autres mécanismes de contrôle):
 - Visites d'études:
 - Visite d'étude pour étudier l'expérience de la mise en place d'un système national de protection des droits de l'homme, y compris l'institution de l'Ombudsman;
 - Visite d'étude pour fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères au Conseil de l'Europe;
 - Visite d'étude en Grèce, en "ex-République de Macédoine" et en Turquie, afin de se familiariser à la législation des droits de l'homme, en vue d'harmoniser la législation bulgare avec celle des États voisins et de la mettre en conformité aux normes du Conseil de l'Europe.

- Programmes de formation:

- Organisation d'un Séminaire à Sofia sur "religion, démocratie et politique étatique" en vue d'examiner les aspects juridiques de la liberté religieuse, des religions d'État et de l'enregistrement des sectes;
- Participation d'experts/Secrétariat et contribution à deux séminaires/ateliers organisés par le Comité Helsinki de Bulgarie et l'Association des juristes bulgares pour le développement des droits de l'homme.

2. Charte sociale européenne

Assistance par des experts consultants pour examiner la conformité de la législation interne avec les normes de la Charte sociale européenne, afin de préparer l'accession de la Bulgarie à cette Convention.

3. Égalité:

- Séminaires d'information pour des ONG prévus pour l'automne 1995 en coopération avec le Centre de documentation et d'information sur le Conseil de l'Europe à Sofia.
- Visites d'étude pour examiner l'expérience des États membres dans la mise en place des mécanismes dans le domaine de l'égalité.

b) Coopération juridique:

1. Démo-droit:

- Réunions bilatérales:
 - Séminaire sur le problème de victimisation dans une société en transition;
 - Séminaire/réunion d'expertise sur la liberté surveillée dans le cadre du projet de code pénal et du projet de loi sur l'application des peines;
 - Réunion d'experts sur le projet de loi sur le statut des fonctionnaires;
 - Réunion d'experts sur le projet de loi sur la justice des mineurs.
- Séjours d'études:

Visite d'étude du Vice-président du Conseil de recherche en criminologie auprès du Bureau du Procureur général à l'Institut Max-Planck, Allemagne.

2. Plan Thémis:

Rédaction des lois dans un État de droit: séjour d'étude pour fonctionnaires du ministère de la Justice en France.

B) Programme LODE

- Conférences de sensibilisation sur le développement des pouvoirs locaux.
- Expertise de la législation: assistance législative dans le domaine des pouvoirs locaux.
- Gestion et fonctionnement des pouvoirs locaux: conférence avec les associations de pouvoirs locaux.

III. Roumanie

C'est en 1993 que la Roumanie a finalement accédé au Conseil de l'Europe dans une atmosphère politique controversée. En effet, certains États considéraient que la situation en Roumanie ne permettait pas encore à ce pays d'adhérer au Conseil de l'Europe, tous les critères requis de démocratie pluraliste et de conformité de la législation nationale avec les normes européennes, n'étant pas remplis. La pression exercée par certains États membres a permis à la Roumanie d'inclure le cercle des États membres. La Roumanie a cependant dû prendre un ensemble d'engagements spécifiques à cet effet (ratification de la Convention européenne des droits de l'homme, entre autres).

Programmes 1991

a) Réforme constitutionnelle:

Mission d'experts sur l'élaboration d'une nouvelle constitution.

b) Coopération juridique:

- Réunion sur les règles pénitentiaires, l'organisation de la détention et les méthodes de traitement des détenus;
- Visite d'étude de hauts fonctionnaires de l'administration pénitentiaire roumaine en Autriche;

c) Collectivités locales:

Contribution à un atelier sur la démocratie en vue de présenter des actions des autorités locales dans le domaine du développement rural.

Programmes 1992

a) Droits de l'homme:

- Séminaire sur la Convention européenne des droits de l'homme;
- Visite d'étude du Directeur de la nouvelle école de la magistrature auprès d'institutions similaires en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni;
- Réunion d'information sur la Convention européenne des droits de l'homme à l'intention de fonctionnaires et de magistrats;
- Contribution à une session d'étude sur les droits de l'homme.

b) Coopération juridique:

- Séminaire sur l'organisation du système judiciaire;
- Réunion relative à la réforme de l'administration centrale en vue de l'élaboration d'une législation sur l'organisation et le fonctionnement de l'administration centrale selon les principes de l'état de droit et en vue d'assurer une administration efficace;
- Réunion sur la réforme de la législation pénale afin d'informer la commission parlementaire responsable de la réforme des codes pénal et de procédure pénale des acquis du Conseil de l'Europe en la matière;
- Visite d'étude en Italie de 10 directeurs de prisons roumains.

c) Pouvoirs locaux:

- Visite d'une délégation d'observateurs de la CPLRE lors des élections locales les 9 et 24 février 1992 en Roumanie;
- Réunion d'information pour une délégation de maires roumains au Conseil de l'Europe.

Programmes 1993

A) Démosthène

a) Droits de l'homme:

- Visite d'étude de 30 juristes roumains au Conseil de l'Europe pour étudier la protection des droits de l'homme, dans le cadre du programme de formation organisé par le Comité néerlandais d'Helsinki;
- Réunion d'information sur la Convention européenne des droits de l'homme;
- Séminaire sur la fonction du médiateur, y compris un projet de législation instituant le médiateur, organisé par l'Institut roumain des droits de l'homme;

- Contribution à la session sur les droits de l'homme organisée par l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg et la faculté de droit de Bucarest.

b) **Coopération juridique:**

- Contribution à un séminaire sur le droit administratif organisé par l'Institut européen d'administration publique;
- Consultation sur la révision du code pénal;
- Séminaire sur les conventions en matière pénale;
- Séminaire sur un nouveau concept du cadre pénitentiaire, dans le cadre du programme Thémis;
- Séminaire sur le rôle du juge dans une société démocratique, dans le cadre du programme Thémis;
- Consultation sur les conventions du Conseil de l'Europe auxquelles la Roumanie veut accéder;
- Visite d'étude de 2 juges roumains à Strasbourg;
- Quatre visites d'étude individuelles de juges roumains dans différentes cours de justice en France, Pays-Bas, Espagne et Suisse.

B) Programme LODE

- Mission préparatoire conjointe (avec des représentants de la Banque mondiale) concernant la révision de la loi sur les collectivités locales ainsi que la partie sur les finances locales dans la loi sur les finances publiques;
- Réunion pour évaluer le processus de réforme de l'administration locale en Roumanie et pour passer en revue les problèmes actuels de l'administration locale et régionale;
- Assistance relative à l'élaboration d'une loi sur le statut des agents des collectivités locales et régionales;
- Assistance relative à l'élaboration d'une loi sur l'urbanisme et les services publics dans les zones urbaines;
- Assistance relative à la révision de la loi sur l'administration locale et du chapitre concernant les finances locales de la loi sur les finances publiques.

Programmes 1994

Après son adhésion en octobre 1993 la coopération s'est orientée autour de trois axes: le renforcement des structures juridiques, le développement de la démocratie locale et le renforcement du rôle de la société civile.

A) Démosthène

a) Droits de l'homme:

- Contribution à un séminaire sur la Convention européenne des droits de l'homme;
- Conférence sur la Convention européenne des droits de l'homme;
- Programme de formation pour juristes roumains en coopération avec le Comité néerlandais des droits de l'homme d'Helsinki;
- Contribution à un séminaire destiné à former les membres d'ONG à l'utilisation des systèmes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme, organisé par la Fédération internationale des droits de l'homme.

b) Coopération juridique:

- Séminaire portant sur le statut des fonctionnaires de police;
- Séminaire portant en particulier sur la légalité des poursuites pénales demandées par le procureur;
- Expertise sur l'article 19 de la loi roumaine sur l'organisation judiciaire;
- Séminaire incluant en particulier les attributions spécifiques du ministère de la Justice en tant qu'entité du pouvoir exécutif et son lien avec le parquet;
- Voyage d'étude en France pour deux fonctionnaires de l'administration pénitentiaire;
- Visite d'étude de deux semaines pour un haut fonctionnaire du ministère de la Justice sur le droit commercial international;
- Visite d'étude au Royaume-Uni pour un fonctionnaire de l'administration pénitentiaire;
- Séminaire de formation pour des magistrats et greffiers;
- Visite d'étude pour 5 personnes en France et Belgique, assistance à la réforme d'institutions d'application des sanctions pénales;
- Séminaire sur l'éthique du magistrat et de l'avocat;
- Visite d'étude en France pour un haut fonctionnaire du ministère de la Justice sur la faillite;
- Visite d'étude de deux semaines en Norvège pour un haut fonctionnaire du ministère de la Justice sur le droit commercial international;
- Séminaire sur la délinquance juvénile et la justice des mineurs;
- Visite d'étude de deux semaines en France et en Belgique pour un haut fonctionnaire du ministère de la Justice sur le droit commercial international;
- Visite d'étude en Belgique pour un haut fonctionnaire du ministère de la Justice;

- Mission d'étude et de programme pour trois enseignants de l'École nationale de la magistrature de Bordeaux auprès de l'Institut national roumain pour la formation et le perfectionnement des magistrats.

c) Société civile:

- Contribution au séminaire sur le rôle des ONG dans la transition vers la société démocratique;
- Visite d'étude de journalistes roumains dans le domaine des minorités.

B) Programme LODE

- Réunions préparatoires à la conférence sur le développement de la démocratie locale en Roumanie;
- Atelier sur la démocratie locale en Roumanie organisé par "opérations villages roumains";
- Contribution au séminaire "Carpat Montana";
- Expertise de l'évolution de la législation dans le domaine des pouvoirs locaux;
- Conférence sur la démocratie locale organisée conjointement avec la Banque mondiale et la Commission européenne;
- Séminaire sur la législation en matière d'urbanisme.

Programmes prévus pour 1995

a) Droits de l'homme:

1. Convention européenne des droits de l'homme (et autres mécanismes de contrôle):
 - Programmes de formation:
 - Organisation d'un séminaire/atelier sur les procédures devant les organes de contrôle de la Convention européenne des droits de l'homme;
 - Organisation d'un séminaire/atelier sur le droit à la liberté et sécurité des personnes;
 - Organisation d'un séminaire/atelier sur le droit à un procès équitable;
 - Session sur l'application en droit interne de la Convention européenne des droits de l'homme et l'indépendance du système judiciaire, organisée par l'International de droit;
 - Réunion sur différents aspects de la jurisprudence de la Convention européenne des droits de l'homme;

- Éducation aux droits de l'homme:
 - Contribution à des séminaires régionaux de formation et de publication de textes de base par la société roumaine indépendante des droits de l'homme (SIRDO) et le Comité Helsinki néerlandais;
 - Contribution et participation à un programme de formation sur les normes en matière de droits de l'homme et les activités du Conseil de l'Europe pour enseignants et ONG, organisé par la Fédération internationale d'action des chrétiens contre la torture de Paris.

2. Charte sociale européenne

Consultation entre experts, partenaires sociaux et représentants du ministère du Travail pour examiner les travaux préparatoires à la ratification de la Charte sociale.

3. Convention européenne pour la prévention de la torture

Atelier pour membres du personnel pénitentiaire sur la protection des droits de l'homme organisé par "Penal reform international" et le Comité Helsinki néerlandais avec l'administration pénitentiaire.

4. Égalité:

- Expertise législative:
 - Expertise des dispositions législatives pour les mécanismes nationaux en matière d'égalité et l'expérience des États membres dans l'établissement de tels mécanismes.
- Séminaires d'information:
 - Séminaires d'information en coopération avec le Centre de documentation et d'information sur le Conseil de l'Europe de Bucarest sur les femmes dans la vie publique et politique;
 - Séminaire d'information pour développer les activités en matière d'égalité au niveau des ONG;
- Visites d'étude pour des fonctionnaires gouvernementaux et des représentants du secteur non gouvernemental.
- Formation de gestion et de direction pour les femmes.

b) Coopération juridique:

1. Démo-droit:

- Séminaire sur les effets juridiques des conventions du Conseil de l'Europe pour les parties contractantes;

- Séminaire sur le contrôle juridictionnel de la légalité des décisions et des ordonnances du gouvernement;
- Séminaire sur le droit pénal international dans les conventions du Conseil de l'Europe;
- Séminaire sur le système des peines dans les législations des pays membres de l'Europe occidentale;
- Séminaire sur l'application des règles pénitentiaires européennes dans le système pénitentiaire roumain;
- Séminaire sur le statut juridique des personnes physiques et morales dans les législations des pays membres de l'Europe occidentale;
- Séminaire sur les aspects juridiques de la privatisation en période de transition vers l'économie de marché;
- Séminaire sur la condition juridique des étrangers;
- Séminaire sur certains aspects du droit civil et commercial.

2. Plan Thémis:

- La police dans une société démocratique:
Séjours d'étude pour un expert du ministère de l'Intérieur sur l'ordre public (État membre).
- La transformation de la "Prokuratura" en instance compatible avec les principes démocratiques de la justice:
Réunion bilatérale sur le contrôle de l'activité professionnelle du procureur.
- Le rôle du juge dans une société démocratique:
 - Réunion bilatérale sur l'indépendance du juge, droits et obligations des magistrats, inamovibilité;
 - Réunion bilatérale sur la formation des magistrats;
 - Réunion bilatérale sur l'indépendance du système judiciaire, ainsi que les droits et responsabilités des juges, les droits de la défense, les droits et responsabilités des avocats et la suprématie du droit;
- Un nouveau concept du cadre pénitentiaire:
Atelier pour des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire sur la protection des droits de l'homme, organisé par "Penal reform international" et le comité néerlandais Helsinki en collaboration avec l'administration pénitentiaire.
- Le fonctionnement d'un ministère de la Justice dans un État de droit:
Réunion bilatérale sur les fonctions du ministère de la Justice en droit international.
- Harmonisation des règles de la profession d'avocat dans un État de droit.

c) Société civile:

Séminaire scientifique sur le concept de sécurité démocratique et le rôle des ONG et de la société civile organisé par l'Institut roumain d'études internationales et le Centre d'information et de documentation du Conseil de l'Europe à Bucarest.

B) Programme LODE

- Réunion d'un groupe d'experts pour analyser la législation existante sur les pouvoirs locaux;
- Réunion d'un groupe d'experts sur le partage des compétences entre les niveaux central et local.

IV. Arménie

Un dialogue s'est ouvert entre le Conseil de l'Europe et l'Arménie et une coopération restreinte s'est instaurée dans le cadre du programme Démosthène bis.

Programmes 1993

Démosthène bis

Visite d'une délégation du Secrétariat du Conseil de l'Europe pour établir des premiers contacts en vue d'une coopération dans les domaines des droits de l'homme et de l'État de droit.

Programmes 1994

Démosthène bis

Conférences sur les lois de la citoyenneté en Arménie organisées en Arménie et à Helsinki.

V. Moldavie

Une coopération dans tous les domaines a été instaurée entre le Conseil de l'Europe et la Moldavie dans le cadre du programme Démosthène bis. En outre, un programme accéléré va être mis en place en 1995 pour faciliter l'adhésion prochaine de la Moldavie au Conseil de l'Europe.

Programmes 1993

Démosthène bis

a) Réforme constitutionnelle:

Atelier sur le projet de constitution.

b) Droits de l'homme:

- Contribution à l'organisation d'un séminaire sur les aspects juridiques des problèmes relatifs aux réfugiés, aux droits de l'homme et aux migrations, organisé par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (H.C.R.);
- Expertise sur le projet de législation en matière de minorité gagaouze.

c) Coopération juridique:

- Conférence sur la réforme du système judiciaire dans la République de Moldavie;
- Conférence sur la paix civile et la démocratie dans des sociétés multiethniques;
- Dix visites d'étude individuelles de représentants du ministère de la Justice en Belgique, France, Allemagne, Italie et Suisse pour étudier le fonctionnement du ministère de la Justice d'un pays respectueux des principes de l'État de droit.

Programmes 1994

A) Démosthène bis

a) Droits de l'homme:

Visite du Vice-ministre des Affaires étrangères de Moldavie pour préparer la ratification de la Convention européenne des droits de l'homme par la République de Moldavie.

b) **Coopération juridique:**

- Voyages d'étude pour trois procureurs et trois avocats, sur "la transformation de la Prokuratura en instance compatible avec les principes démocratiques de la justice";
- Consultation sur la révision du code pénal;
- Visite d'étude pour six fonctionnaires auprès du Conseil de l'Europe;
- Voyage d'étude pour deux fonctionnaires, sur "le fonctionnement d'un ministère de la Justice dans un état de droit";
- Réunion sur les conventions européennes dans le domaine pénal;
- Réunion sur la formation des avocats;
- Réunion bilatérale sur la police dans une société en transition;
- Réunion bilatérale sur un nouveau concept du cadre pénitentiaire;
- Séminaire sur l'indépendance de la justice et la formation des juges;
- Séminaire sur la compatibilité de la législation moldave et des projets de réforme en cours avec les normes et les standards européens;
- Séminaire sur le rôle de l'État dans la réglementation de l'économie de marché;
- Atelier sur les problèmes de citoyenneté en Moldavie;
- Visite d'étude de trois moldaves en Pologne et Hongrie.

B) Pouvoirs locaux

Référendum organisé sur l'autonomie de la région de Gagaouzie (problème des minorités): une équipe du CPLRE est intervenue pour organiser, superviser, évaluer les résultats et faire le suivi de ce référendum. L'observation de ce référendum s'est faite en collaboration avec le Bureau des droits de l'homme de l'OSCE de Varsovie. Les zones géographiques à surveiller ont été réparties entre les divers observateurs internationaux.

Programmes prévus pour 1995

A) Démosthène bis

a) Droits de l'homme:

1. Convention européenne des droits de l'homme (et autres mécanismes de contrôle):

- Visites d'étude
 - Visite d'étude à Strasbourg pour se familiariser avec la jurisprudence et les procédures de la Convention européenne des droits de l'homme;
 - Visites d'étude dans les États membres du Conseil de l'Europe pour examiner les préparatifs à entreprendre en vue de suivre les critères pour devenir État membre du Conseil de l'Europe et en particulier la mise en conformité de la législation avec les standards de la Convention européenne des droits de l'homme;
 - Visite d'étude dans le domaine des droits de l'homme;
- Programmes de formation
 - Organisation d'un séminaire sur la mise en oeuvre interne de la Convention européenne des droits de l'homme;
 - Contribution et participation à une session de formation externe sur la protection internationale des droits de l'homme, avec une référence particulière à la Convention européenne des droits de l'homme, organisée par l'Institut international des droits de l'homme;

b) Coopération juridique:

NB: En 1995, un programme d'activités prioritaires établi en accord avec le ministre de la Justice moldave va être mis en oeuvre en Moldavie. Il vise à accélérer la réforme législative dans les domaines jugés prioritaires afin de faciliter l'entrée de ce pays, déjà très avancé dans les réformes, au Conseil de l'Europe.

1. Ce projet comporte les éléments suivants:

- Action dans le domaine du pouvoir judiciaire
 - Un avant-projet de loi portant sur le pouvoir judiciaire a été élaboré par le gouvernement moldave. Il est soumis à la consultation du Conseil de l'Europe. Un échange de vues entre trois experts moldaves et trois experts occidentaux est prévu à Strasbourg. Lors de l'examen parlementaire du projet de loi, une réunion entre ces experts occidentaux et les parlementaires moldaves sera également organisée;

- Séminaire de sensibilisation sur les articles 5 (droit à la liberté et à la sûreté, droits de la défense) et 6 (droit à un procès équitable) de la Convention européenne des droits de l'homme;
 - Formation des magistrats;
 - Expertise pour la réorganisation des parquets et expertise pour l'organisation pratique des tribunaux (questions budgétaires et administratives).
- **Système pénitentiaire:**
Une expertise générale sur la situation dans les établissements pénitentiaires moldaves (bilan, recommandations) devrait être opérée par des experts du Conseil et pourra être prise en compte par le gouvernement moldave. Des séminaires et cours de formation seront mis en oeuvre dans une seconde phase.
 - **Examen général de compatibilité de la législation avec les normes, valeurs et standards du Conseil de l'Europe:**
Une Commission a été créée à cet effet par le gouvernement. Le Conseil de l'Europe organisera une réunion avec des experts hongrois et finlandais sur la méthodologie à suivre et assistera la Commission dans ses tâches sur demande (codes pénal et de procédure pénale, code civil, code commercial, code du travail).

2. Démo-droit:

- **Réunions bilatérales:**
 - Séminaire sur le fonctionnement du notariat;
- **Séjours d'études:**
 - Séjour d'étude pour se familiariser avec le fonctionnement du notariat;
 - Séjour d'étude dans des États membres sur le droit constitutionnel comparé;
 - Séjour d'étude sur les méthodes d'application des normes du Conseil de l'Europe dans la législation nationale;
 - Séjour d'étude sur la rédaction des rapports sur la compatibilité de la législation nationale avec les normes du Conseil de l'Europe;
 - Stage pour les professeurs de facultés dans des universités d'Europe occidentale.
- **Expertises législatives:**
Expertise sur des textes de projet de loi (voir programme accéléré).

3. Plan Thémis:

- Le rôle du juge dans une société démocratique:
Séjour d'étude pour experts sur l'organisation du système judiciaire
(États membres).
- Rédaction des lois dans un État de droit:
Séminaire sur la préparation et les projets de lois.

B) Programme LODE

Évaluation de la législation de base sur les pouvoirs locaux.

Le programme pan européen de coopération inter parlementaire

I. Historique et objectifs

Ce programme a été lancé en 1991 pour répondre aux besoins spécifiques d'information et de formation des Parlements des PÉCO. Il s'agit d'une coopération inter parlementaire uniquement. Au fil des ans, le programme a évolué de manière quantitative et qualitative. Le nombre de Parlements souhaitant participer au programme a augmenté et l'évolution historique, politique et institutionnelle dans les PÉCO a entraîné de nouveaux besoins illustrant de nouvelles situations.

Ce programme de coopération inter parlementaire contribue à l'intégration des pays candidats dans la famille des démocraties européennes et influence les gouvernements à prendre les réformes utiles pour instaurer ou renforcer l'État de droit.

L'Assemblée parlementaire (AP) joue un rôle essentiel dans la procédure d'adhésion des nouveaux États membres, puisque le Comité des ministres ne prend sa décision qu'après avis de l'Assemblée. L'Assemblée parlementaire est à l'origine du statut "d'invité spécial" conféré aux États candidats à l'adhésion. Il permet d'établir des liens officiels avec les parlements des nouvelles démocraties des PÉCO. Les pays bénéficiant de ce statut peuvent envoyer des délégations parlementaires participer aux débats et sessions de l'Assemblée parlementaire, aux réunions des commissions; les délégations peuvent exprimer leurs opinions, sans toutefois avoir de droit de vote. Leur participation est prise en charge par l'AP du Conseil de l'Europe.

Le programme a subi des avatars puisqu'au départ il se limitait à des activités d'information et de formation et a rapidement évolué vers des projets contribuant à mettre en oeuvre des réformes démocratiques.

II. Les mécanismes et les organes de gestion

La coopération inter parlementaire est gérée par l'Assemblée parlementaire (AP) du Conseil de l'Europe et les programmes mis en oeuvre sont sous la responsabilité directe du Président de l'AP, qui donne son accord sur tous les projets.

Le bureau de l'Assemblée parlementaire est l'organe décisionnel de l'AP (responsable de l'ordre du jour et du calendrier des débats); il est composé du Président et des vice-présidents.

En outre, les travaux de l'AP sont préparés par treize commissions. Les commissions intéressées aux programmes de coopération pour les États non membres, sont les commissions des affaires politiques, des questions en matière juridique et de droits de l'homme, des États non membres.

III. Le contenu

1. Les formes de la coopération

Le programme est ouvert aux Parlements des PECO, États membres ou bénéficiant du statut d'invité spécial. Le programme est axé sur les demandes formulées par les gouvernements de ces pays.

La coopération peut être multilatérale ou bilatérale. Elle est fournie par le biais de séminaires de formation et d'information, de colloques, de missions de parlementaires dans le cadre des compétences attribuées à l'Assemblée (expertises juridiques), et de mission d'observation des élections parlementaires depuis 1993.

2. Les secteurs d'activité

Les demandes d'assistance sont de plus en plus nombreuses et portent sur:

- Information et formation des parlementaires et des fonctionnaires des parlements des PECO: intégration en son sein des délégations des pays membres et des invités spéciaux en favorisant leur familiarisation avec les activités du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée;
- Participation active des parlementaires des PECO aux activités de l'Assemblée parlementaire au titre d'invité spécial;
- Coopération multilatérale ou bilatérale en matière législative (expertises des projets de lois, expertises en matière de rédaction du Règlement intérieur et du fonctionnement interne des parlements);
- Assistance en matière de documentation et d'organisation de réunions;
- Assistance électorale depuis 1993.

IV. Les méthodes utilisées

L'action de l'Assemblée se concentre sur les demandes qui lui sont adressées par les parlements des PECO et dans les limites de ses compétences:

- Compétence *ratione personae* et non pas *ratione materiae*: les programmes sont effectués selon la qualité du demandeur et non pas en fonction du sujet, du thème proposé. Si le demandeur est un parlement (parlementaires, fonctionnaires), l'Assemblée est automatiquement compétente pour agir, peu importe la substance de l'expertise; du moment que la matière choisie s'inscrit dans le cadre des compétences de l'Assemblée, celle-ci s'exécute.

- En outre, ce programme est pragmatique et optionnel:
 - pragmatique dans la mesure où le programme ne suit pas une orientation théorique mais vise à répondre aux besoins concrets des parlements demandeurs;
 - optionnel puisqu'il s'agit de présenter des options et non des modèles.
- Le Secrétariat s'assure qu'il n'y a pas de double emploi avec les autres Directions du Conseil de l'Europe en charge de la coopération intergouvernementale ou avec les autres organisations internationales.

V. *Les fonds affectés*

Jusqu'en 1995, les fonds affectés au programme de l'Assemblée parlementaire faisaient partie du Titre IX du budget général. Les fonds ne pouvaient être utilisés à d'autres fins que la coopération. A partir de 1995, ce crédit sera géré sous l'Article 3401 du Budget de l'Assemblée et ne fera plus partie du Titre IX du budget général.

Cette nouvelle enveloppe permet une gestion plus libre et représente aussi une preuve de fiabilité et de confiance du Comité des ministres à l'égard de la gestion de l'Assemblée.

- Les fonds affectés en 1993 sont égal à 3 010 000 FF et sont affectés de la façon suivante par domaines d'activité:
 1. Information et formation: 1 280 637 FF
 2. Coopération bilatérale et multilatérale: 1 299 114 FF
 3. Activités diverses (élections, colloques): 400 000 FF
- Les fonds affectés en 1994 sont égal à 3 500 000 FF, soit par domaines d'activité:
 1. Information et formation: 177 000 FF
 2. Coopération législative: 2 725 000 FF
 3. Assistance technique: 598 000 FF
- La même somme a été allouée par le Comité des ministres pour l'année 1995, soit 3 500 000 FF.

L'enveloppe budgétaire destinée au programme est passée de 1 million de FF en 1991 à 3 500 000 en 1994.

VI. Les perspectives dégagées

Un séminaire d'évaluation a eu lieu le 19 décembre 1994 à Paris. Les constats suivants ont été notés:

- Il semble que le programme répond aux aspirations et besoins des pays bénéficiaires: complémentarité entre les activités ponctuelles et l'assistance législative en profondeur;
- Les activités plus ciblées sur un pays ou un thème spécifique ou qui rassemblent des pays ayant des problèmes similaires sont appréciées car il y a un échange d'expérience très positif entre ces pays;
- Il faut accroître la participation parlementaire;
- Les séminaires d'information et de formation sont nécessaires et devraient permettre d'accroître la participation parlementaire des PECO bénéficiaires et des États membres entre eux pour faciliter la transmission du savoir-faire parlementaire. Depuis 1993, l'ensemble des séminaires sont effectués à Strasbourg uniquement, et non plus à l'étranger, pour des questions matérielles et budgétaires;
- Ce sont des activités spécifiques qui se distinguent généralement des autres programmes du Conseil de l'Europe et des autres Institutions internationales. Une collaboration peut être envisagée entre ces diverses instances, notamment avec le Parlement européen.

Pour 1995, le programme se concentrera sur les questions suivantes:

- Structure et fonctionnement des groupes politiques
- Rôle des présidents dans un système parlementaire
- Rôle des institutions européennes
- Poursuite des travaux sur le règlement intérieur et les procédures internes des parlements

VII. L'analyse du programme

Les PECO bénéficiaires du programme inter parlementaire et que l'on pourrait intégrer dans la famille des pays ayant une certaine tradition francophone (minoritaire ou pas) sont les suivants:

- Les États membres: Bulgarie, Roumanie
- Les États non membres: Albanie, Moldavie et Arménie

Programmes 1992

Albanie

Séminaire les 13-14 novembre 1992 à Tirana: dernier séminaire à l'étranger.

Programmes 1993

A. Assistance en matière de rédaction du règlement intérieur des parlements ou du fonctionnement interne des parlements

1. Bulgarie

- Visite du 1er au 3 juin de fonctionnaires du Greffe et experts des parlements des pays membres occidentaux.

2. Roumanie

- Informatisation du Parlement roumain.
Formation: visite de trois parlementaires roumains à l'Ombudsman de la Suède.

B. Assistance législative bilatérale dans d'autres domaines

1. Albanie

- Transformation du système de sécurité sociale (juin 1993);
- Loi sur la privatisation et les investissements étrangers (novembre);
- Visite du fonctionnaire responsable pour l'informatisation du Parlement de l'Albanie au Conseil de l'Europe et au parlement autrichien.

2. Bulgarie

- Réforme des politiques en matière de développement agricole et rural (novembre 1993 et janvier 1994).

3. Roumanie

- Statut de la fonction publique (octobre 1993).

C. Assistance multilatérale par le biais de colloques spécialisés

Albanie

Séminaire sur la situation agricole et alimentaire à Tirana (octobre 1993). Le but du colloque est de donner au pays bénéficiaire une information pour mettre en oeuvre les réformes politiques adéquates en la matière.

Programmes 1994

A. Formation et information

Moldavie

Stage de formation de parlementaires et de fonctionnaires de parlements (janvier et avril): deux personnes en sont bénéficiaires.

B. Coopération législative

a) Bilatérale:

1. *Bulgarie*

Coopération pour le développement agricole et rural (projet pilote Bulgarie-France) organisée à Strasbourg en janvier et aux mois d'octobre-novembre 1994.

2. *Albanie*

Les structures de jeunesse: cette réunion consultative organisée à Tirana en juillet 1994 a été organisée par la Sous-commission de la jeunesse et du sport de l'Assemblée parlementaire.

b) Multilatérale (séminaires/colloques/assistance technique):

Roumanie

- Colloque sur la législation relative aux réfugiés:
Organisé à Bucarest en novembre 1994 par la Sous-commission des réfugiés de l'Assemblée, ce colloque visait à informer les participants des parlements des PECO dont l'Albanie, la Moldavie et la Roumanie, des principes et des normes internationales en matière de réfugiés.
- Gestion des ressources en eau douce:
La commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux a organisé, à Bucarest en mai et à Paris en décembre, un colloque qui a rassemblé des membres de parlements de plusieurs PECO dont la Roumanie.

C) Assistance technique

Moldavie

- Observation des élections législatives: 23 février-2 mars 1994
- Processus d'adhésion: dans le cadre du processus d'adhésion, des commissions (conformité de l'ordre juridique, législation en matière de droits de l'homme), des visites d'experts et des missions d'étude ont été organisées du 28 mai au 1er juin 1994, en Moldavie.

Projet 1995

Arménie

- Observation des élections législatives en mai ou juillet.

L'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)

I. Introduction

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a été créée au début des années 1970 en vue d'établir un forum pour le dialogue et la négociation entre l'Est et l'Ouest. La CSCE s'est tenue pour la première fois à Helsinki en 1975, réunissant 35 pays d'Europe et d'Amérique du Nord; les Accords d'Helsinki ont été signés. A partir de là, le "processus d'Helsinki" ne va cesser de prendre de l'ampleur et va se concrétiser par la création d'institutions: un Secrétariat à Prague, un Centre de prévention des conflits à Vienne et un Bureau des élections libres à Varsovie (Office for elections), créé en 1991.

En 1992, les États membres de la CSCE, devenus 53, décident de rebaptiser le Bureau des élections libres en Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH).

Le Sommet de Budapest du 5/6 décembre 1994, considérant l'importance jouée par la CSCE dans les relations internationales, a décidé d'institutionnaliser la CSCE en Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Au départ, le BIDDH n'a pas été créé dans l'enthousiasme de tous les États membres de l'OSCE. La confrontation entre le clan des européens et celui des américains et canadiens pour la mise en place de cet organisme a été intense puisque ce bureau représentait pour les américains un moyen de contrebalancer et de concurrencer le rôle du Conseil de l'Europe en Europe centrale et orientale conséquemment à la chute des régimes communistes et à l'ouverture de ces pays au monde occidental et à l'économie de marché.

Le BIDDH s'occupe de la dimension humaine de l'OSCE et traite des questions relatives à l'État de droit, aux droits de l'homme et à la démocratie. Le sommet d'Helsinki de 1992 lui a octroyé un large éventail d'activités:

- contrôler la mise en oeuvre des engagements de l'OSCE sur la dimension humaine;
- gérer le "mécanisme sur la dimension humaine" ou mécanisme de Moscou;
- organiser des séminaires sur la dimension humaine et les questions de droits de l'homme;
- soutenir l'action du Haut commissaire aux minorités nationales (autre organe de l'OSCE situé aux Pays-Bas);
- mettre en oeuvre des programmes d'assistance dans les États membres de l'OSCE;
- Organiser des missions d'observation d'élections libres et démocratiques, des séminaires et des expertises.

Le BIDDH, comme le Conseil de l'Europe, a commencé à orienter ses activités dans les PECO après les événements politiques des années 1990 (chute des régimes communistes). La transition démocratique porteuse de réformes visant à l'assainissement des institutions, du système constitutionnel et judiciaire, a fait apparaître de nouveaux besoins à satisfaire dans les PECO.

Les programmes s'effectuent uniquement dans les États participants de l'OSCE, qui incluent les pays d'Europe centrale et orientale, la région du Caucase, l'Asie mineure. Le secteur géographique d'activités est plus étendu que celui du Conseil de l'Europe.

II La philosophie qui sous-tend ces programmes et leur déploiement

L'OSCE, et son bureau de Varsovie, le BIDDH, agit dans un but de prévention et de gestion des conflits. Après l'échec des négociations dans l'affaire de l'ex-Yougoslavie, l'OSCE a tenté de mettre en place des mécanismes de consultation et de médiation (Ombudsman) destinés à stabiliser la situation là où elle est brûlante (diplomatie préventive). L'OSCE cherche à être présente avant les conflits, pendant les conflits et après les conflits, car chaque phase a des besoins d'assistance déterminés. L'OSCE intervient dans le cadre de questions politico-militaires contrairement à d'autres instances internationales.

Au départ il s'agissait d'une organisation réactive c'est-à-dire une institution de soutien des programmes, aujourd'hui c'est une institution plus proactive qui prend l'initiative d'engager des actions dans un domaine déterminé dans un pays déterminé: l'OSCE opère une nouvelle forme d'intervention contre les États qui ne respectent pas les droits de l'homme ou les principes démocratiques sous forme de lettre adressée au gouvernement violateur; c'est une action ponctuelle qui permet de mettre l'État membre concerné dans une position malaisée et délicate au sein de l'OSCE.

Puis le rôle de la présidence a été renforcé en élargissant son mandat, notamment dans le domaine de la protection des droits de l'homme. La CSCE devait alors jouer un rôle essentiel dans les "Early warning" (appel précoce) dans des conflits prêts à exploser. Un Haut Commissaire pour les minorités nationales a été créé pour répondre instamment aux tensions ethniques pouvant rapidement dégénérer en conflit régional. Le Haut commissaire aux minorités constitue un mécanisme de prévention des conflits qui permet de faire un appel précoce sur un conflit latent.

III Les mécanismes et organes de gestion

L'OSCE est constitué:

- d'un Secrétariat général présidé par un Secrétaire général qui représente le Président en activité (Chairman-in-Office) à Vienne, assure la mise en oeuvre des décisions de l'OSCE et est chargé des questions administratives,
- d'un Conseil permanent à Vienne qui est responsable pour le travail quotidien de l'OSCE et est composé de représentants permanents des États membres de l'OSCE; il est le lieu de consultations, de dialogues, et du processus de décisions hebdomadaires,
- du Président du bureau (Chairman-in-Office) est l'organe exécutif de l'OSCE,
- du Haut commissaire pour les minorités nationales chargé de la prévention des conflits ethniques,
- le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de Varsovie est présidée par Madame l'Ambassadeur Audrey Glover; c'est l'organe de l'OSCE responsable pour les questions de droits de l'homme, de démocratie et des activités destinées à mettre en oeuvre de la dimension humaine de l'OSCE (séminaires). Il est sous la responsabilité indirecte du Président de l'OSCE et de son représentant à Vienne, le Secrétaire général.
- Les missions de l'OSCE sur le terrain: elles sont actuellement au nombre de huit dont une installée en Moldavie. Ces missions doivent établir des contacts courtois avec les autorités des pays, établir un dialogue entre les parties pour gérer les crises et prévenir tout conflit en phase d'éclater.

IV Le contenu

Les activités du BIDDH s'effectuent dans les États participants de l'OSCE. La chute des régimes communistes a mis en lumière des besoins nouveaux ou qui étaient enfouis depuis plus de 40 ans. Ces pays demandent que soient mis en place des programmes d'assistance pour soutenir la transition démocratique et les réformes dans les domaines législatif, administratif et judiciaire.

1. Les objectifs

- Aider les États participants de l'OSCE dans leurs efforts dans le domaine des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit;
- Assister les nouvelles démocraties européennes en établissant une tradition d'élections libres et en assistant les États dans la mise en place d'une administration électorale.

2. Les formes de la coopération

- Séminaires
- Formation
- Expertises législatives, juridiques, constitutionnelles
- Mission d'experts (supervision d'élections)

3. Les domaines d'activité

Le mandat du BIDDH est axé sur deux thèmes spécifiques: le soutien à l'État de droit et aux droits de l'homme et le soutien au processus électoral et à la démocratie:

- Appui à la démocratie et à l'État de droit: un programme spécifique sur l'État de droit a été institué;
- Observation d'élections libres;
- Formation et expertises sur des questions constitutionnelles, juridiques et législatives;
- Gestion du mécanisme sur la dimension humaine.

Ces activités se coordonnent en relation avec le Centre de prévention des conflits à Vienne. Le BIDDH organise des séminaires en collaboration avec le Centre sur des questions de maintien de la paix.

Il coopère également avec les missions de l'OSCE sur le terrain. Ces missions sont composées d'experts détachés et payés par leurs États membres respectifs. Leur mission est d'apaiser les tensions, de permettre l'instauration d'un dialogue entre les parties en conflit, de rencontrer les populations pour réduire les tensions existantes. Les chefs de mission vont périodiquement à Vienne pour recevoir leurs instructions.

A) Le programme sur l'État de droit

- Organisation de séminaires d'information et de formation de magistrats, avocats, auxiliaires de justice, médias;
- Séminaires sur la dimension humaine:
Ces séminaires sont organisés par le BIDDH à la demande du Conseil des ministres de l'OSCE qui propose les thèmes et s'occupe de l'organisation. Des séminaires sur des thèmes spécifiques peuvent également être organisés à la demande d'un État participant ("Programme of coordinated support" pour les États nouvellement admis) ou d'autres institutions.
Les sujets abordés portent sur le respect des normes internationales, le droit à un procès équitable, les juridictions indépendantes et impartiales, le droit de liberté et de sécurité de la personne, les problèmes des minorités nationales;
- Commentaires sur des lois constitutionnelles, pénales, législatives;

- Harmonisation du système judiciaire avec les droits de l'homme et mise en place du mécanisme de l'Ombudsman pour la médiation;
- Élaboration de constitution (modèles proposés par les experts de l'OSCE), en Arménie, par exemple.

Contrairement au Conseil de l'Europe ou à d'autres organisations internationales, le BIDDH ne s'occupe pas de la formation du personnel pénitentiaire ni de la réforme du système pénitentiaire.

B) Le soutien au processus électoral

Le mandat du BIDDH tend à être affiné, élargi et renforcé dans ce domaine. En effet, de plus en plus, les missions d'observation des élections se déroulent avant la phase électorale proprement dite et se prolongent après la votation pour effectuer une évaluation et un suivi du processus.

Les observateurs de l'OSCE essaient de venir quelques semaines avant le vote afin de faire une analyse plus approfondie de la situation réelle du pays: analyse des médias, application des principes de l'OSCE sur les élections (accès aux partis politiques, financement des partis, conseils donnés aux partis politiques). C'est une pré-surveillance des préparatifs d'élections, de manière à avoir une présence internationale avant, pendant et après pour contrôler toutes les phases du processus électoral.

Le BIDDH souhaiterait dans l'avenir installer, sur le modèle de l'ONU, des cellules d'élections permanentes dans les pays concernés qui agiraient avant, pendant et après les élections de manière à effectuer un suivi.

Il faut être vigilant et éviter que ces missions d'observation viennent cautionner un gouvernement soi-disant en transition démocratique qui organise des élections fantoches qui n'ont rien à voir avec un processus libre et démocratique et dont l'objectif déclaré est de donner une apparence de démocratie à un régime dur.

C) Le mécanisme sur la dimension humaine ou mécanisme de Moscou

Ce mécanisme permet une série de vérifications du respect des droits de l'homme dans les États participants. Selon le mécanisme de la dimension humaine, les États membres sont tenus de recevoir les observateurs et experts de l'OSCE afin que ceux-ci vérifient que ces pays nouvellement membres respectent bien les engagements pris vis-à-vis de l'OSCE dans le domaine de la dimension humaine et des droits de l'homme. Ce mécanisme a rarement été utilisé.

Les engagements pris, lors de la Conférence d'Helsinki de 1975, par les États membres de l'OSCE dans le domaine de la dimension humaine sont les suivants:

- garantir le plein respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales,
- soutenir l'État de droit et,

- promouvoir les principes de la démocratie et des institutions démocratiques, y compris les élections libres et la protection des minorités et de la liberté religieuse.

V. Les méthodes utilisées

Tous les programmes mis en oeuvre dans les États membres de l'OSCE se font initialement à leur demande ou sur l'initiative du Conseil des ministres permanent après consultation. Cela reste un mécanisme de coopération intergouvernementale.

Il y a une consultation avec les ministères concernés par les projets d'assistance. L'OSCE n'a pas en principe le pouvoir d'imposer tel ou tel programme. En pratique, on constate que les États sont demandeurs mais ne sont pas conscients de leurs besoins ni du type d'assistance dont ils ont besoin. Le BIDDH identifie alors les besoins et propose un programme qu'il estime adapté à la situation.

Les responsables de chaque programme (sur l'état de droit, pour le processus électoral) se rendent dans les pays bénéficiaires de l'assistance; ils sont accompagnés d'experts, souvent provenant des États-Unis, ou de tradition anglophone. Ces experts offrent aux travaux du BIDDH une conception pragmatique en raison de leur appartenance à un système moins rigide que le système continental.

VI. Les fonds affectés

- Les critères de répartition pour les programmes:
Il existe une enveloppe budgétaire pour chaque type de programmes (séminaires-formation, élections, expertise-conseils, information-représentation). Ces enveloppes sont très souples et peuvent être utilisées à d'autres fins que leur destination initiale.
- Chaque État membre participe selon un pourcentage préétabli pour chaque pays: la France, l'Allemagne et les États-Unis participent à proportion de 8/9 %.
- La gestion et l'affectation des fonds globaux sont effectuées par le Secrétariat de Vienne puis plus directement par le Directeur du BIDDH à Varsovie qui affecte les fonds selon l'intérêt des projets proposés.
- Pour 1995, le budget du BIDDH est de 4 000 000 US \$ environ, compris dans un budget total de 25 000 000 US \$ pour toutes les activités de l'OSCE.

VII. L'évaluation des programmes et les perspectives dégagées

Le bilan des activités du bureau est positif puisque les demandes des États ne cessent d'augmenter.

Les points à développer ou à accentuer au vu de l'expérience acquise:

- Opérer une plus grande sélectivité dans les choix, déterminer les priorités pour éviter d'être noyé par un trop grand afflux de demandes et de travail.
- Le mandat du BIDDH concernant l'expertise et les conseils pour la rédaction de textes légaux ou juridiques mérite d'être approfondi et accentué dans l'avenir. Il faut arriver à une vision plus pointue, spécialisée.
- L'intégration des droits de l'homme dans les lois, la réforme des codes et une plus grande diffusion et connaissance des mécanismes des droits de l'homme doivent être intensifiées.
- Succès important dans le domaine des élections à approfondir et affiner: En 1993, le BIDDH a assisté à environ 6 élections et en 1994 à 16 élections.
- Organisation d'une plus grande consultation avec les autres organisations internationales en vue de développer plus de relations et d'élaborer des programmes communs.
Le BIDDH a commencé à prendre des contacts informels avec le Centre pour les droits de l'homme des Nations Unies, le HCR, la Commission européenne et continue de collaborer avec le Conseil de l'Europe (organisation de séminaires).

VIII. L'analyse des programmes

Le BIDDH a ou souhaite développer des programmes de coopération dans les pays de tradition francophone tels que l'Albanie, la Bulgarie, la Roumanie, la Moldavie et l'Arménie (en projet).

Programmes 1991

A) Albanie

Mission d'experts invitée par le ministre des Affaires étrangères à l'occasion de l'adhésion de l'Albanie à la CSCE (septembre).

B) Bulgarie

Mission d'observation pour les élections nationales et locales (octobre).

Programmes 1992

A) Albanie

Mission d'observation d'élections générales (mars).

B) Roumanie

- Séminaire sur les systèmes électoraux.
- Observation des élections parlementaires et présidentielles (septembre).

Programmes 1993

Moldavie

- Mission sur la dimension humaine suivant le mécanisme de Moscou: la République de Moldavie a invité une mission d'experts de l'OSCE/BIDDH (CSCE à l'époque) à enquêter sur la législation en vigueur et la mise en oeuvre des droits des minorités et des relations inter ethniques (février).
- Mission de consultation d'expert sur les questions de dimension humaine (élaboration d'une constitution, droit des minorités, loi électorale et code pénal) en Moldavie (juillet).

Programmes 1994

A) Albanie

- Mission d'observation au référendum organisé sur le projet de constitution (novembre).
- Mission d'observation à un procès (août).

B) Bulgarie

- Mission d'observation des élections parlementaires (décembre).

C) Moldavie

- Rapport de la mission spéciale en Moldavie pour examen du procès pénal du groupe Ilascu (janvier).
- Mission d'observation des élections parlementaires (février).

Projets 1995

A) Moldavie

Un séminaire sur les aspect techniques du journalisme et des médias (presse écrite) est prévu en mai.

B) Arménie

Une mission d'observation pour les élections prévues en mai ou juillet 1995 est envisagée.

Le Commonwealth

Avant propos

Compte tenu du fait que le Commonwealth n'est pratiquement pas intervenu en ce qui concerne sa politique de coopération en faveur de l'État de droit, des droits de l'homme et de la démocratie dans des pays francophones, nous ne nous appesantirons pas sur les projets mis en oeuvre, mais essaierons plutôt de faire ressortir la différence d'approche du Commonwealth qui se fait parfois sentir sur les questions qui nous préoccupent eu égard à cette étude.

I. La philosophie qui sous-tend ces programmes et leur déploiement

Lorsque les chefs d'État et de gouvernement des pays alors membres du Commonwealth se réunirent à Singapour en janvier 1971, il y eut un consensus sur une série d'idéaux qui procurèrent une base devant permettre d'oeuvrer pour la Paix, la tolérance et l'édification d'un code de bonne conduite entre les Nations et les Peuples. Ces idéaux sont exprimés dans la Déclaration des Principes du Commonwealth.

La principale force du Commonwealth repose sur la diversité de ses membres dont chacun a son propre héritage - langue, culture et législation. Le but du Commonwealth est de rechercher un consensus à travers la consultation et le partage des expériences. L'organisation doit par conséquent servir de modèle et surtout de catalyseur pour les nouvelles formes d'amitié et de coopération dans l'esprit de la Charte des Nations Unies.

L'émergence dans plusieurs nations, à travers le monde, de démocraties multipartisanes et de gouvernements responsables, eut pour conséquence naturelle qu'en 1991, à travers la Déclaration du Commonwealth d'Harare, les chefs de gouvernement réaffirmèrent leur soutien à ce processus de démocratisation. Ils donnèrent mandat à l'organisation de promouvoir leurs valeurs politiques fondamentales de démocratie, de respect des droits de l'homme et de l'État de droit, sous tous ses aspects.

A la réunion des chefs d'État et de gouvernement tenue à Chypre en octobre 1993, fut réaffirmé l'attachement des membres du Commonwealth à la démocratie, aux droits fondamentaux de l'homme, à la légalité, à l'indépendance du judiciaire, dans le cadre d'un gouvernement juste et honnête.

Ces priorités se reflètent dans le rapport du Secrétaire général du Commonwealth de 1993.

Il ressort bien de ce rapport que développement, droits de l'homme et démocratie vont de pair, pour le Commonwealth, et se renforcent mutuellement.

II. Les mécanismes et organes de gestion

Le Secrétariat du Commonwealth, qui se charge d'élaborer, de financer et de mettre en oeuvre les programmes dans les pays bénéficiaires, s'organise de la façon suivante:

- le Secrétaire général qui est l'organe exécutif et qui représente l'organisation;
- l'adjoint au Secrétaire général en matière politique (sous la direction de l'Unité de Planification et d'Évaluation);
- la Division des affaires politiques et la Division des affaires constitutionnelles et judiciaires mettent concrètement en oeuvre la politique de Coopération en matière de droits de l'homme, d'État de droit, d'administration de la justice;
- sur le terrain, sont chargés de l'exécution, observateurs, ONG, associations locales, nationaux, etc.

III. Le contenu

1. Dans beaucoup de pays membres du Commonwealth, les traditions de démocratie parlementaire, d'administration responsable et de respect des droits de l'homme, sont déjà bien établies. Ainsi, les traditions et les institutions communes, particulièrement chez les gouvernements, les parlements et le judiciaire sont capables de répondre aux requêtes d'assistance et coûts d'évaluation réels des programmes.
2. Quoique l'approche du Secrétariat pour la promotion de ces valeurs soit une approche intégrée, avec des aspects multisectoriels comportant plusieurs dimensions (politique, économique, socioculturelle), ledit Secrétariat général reconnaît également que la démocratie est un processus complexe et dynamique qui demande à être défendu, renforcé et soutenu de plusieurs manières.
3. C'est ainsi, qu'à la demande, le Secrétariat général du Commonwealth peut être amené à intensifier ses efforts pour renforcer les institutions clés qui soutiennent la démocratie et la société civile. Dans les zones, le Secrétariat général travaille en étroite collaboration avec les ONG concernées (ex: Association Parlementaire du Commonwealth).
4. Le Commonwealth est intervenu dans de nombreux États membres du Commonwealth dans les domaines d'activités suivants:

A) L'assistance au processus électoral

Le Commonwealth a effectué plusieurs missions d'observation d'élections en:

- Zambie (en octobre 1991)
- Seychelles (en juillet et en novembre 1992)
- Guyane (en octobre 1992)
- Ghana (en novembre 1992)
- Kenya (en décembre 1992)
- Lesotho (en mars 1993)
- Seychelles (en juillet 1993, élections présidentielles et législatives)
- Pakistan (en octobre 1993, élections législatives)
- Namibie (du 7 au 8 décembre 1993, élections présidentielles et législatives)

B) Le renforcement des institutions démocratiques

Le Secrétariat général a aidé plusieurs pays eu égard à l'élaboration d'une nouvelle constitution et d'une autre législation; ceci par le biais de services d'experts qui savent comment cela s'est constitué ailleurs.

L'organisation de séminaires et de stages a aidé à surmonter des obstacles pratiques, se posant dans des domaines différents. Dans ce sens, d'autres projets sont en cours dans des pays aussi divers que les Antilles, le Kenya, la Namibie.

C) Renforcement d'une bonne administration de la justice par une coopération bien comprise

- Dans certaines zones, le Secrétariat général a amené des juges de plusieurs pays membres du Commonwealth à se rassembler pour considérer comment les Cours et tribunaux peuvent être garants des droits des individus contre l'État.
- De hauts magistrats ont travaillé ensemble sous les auspices du Secrétariat général de l'organisation pour examiner les voies par lesquelles les systèmes légaux domestiques doivent refléter et protéger les normes internationales des droits de l'homme. C'est un aspect essentiel de l'action menée par le Commonwealth car il reflète parfaitement l'efficacité et la rationalité de ses actions. Ils ont contribué de manière significative à l'émergence d'un consensus sur l'universalité des règles fondamentales, impliquant la référence persuasive, par des institutions judiciaires nationales de décisions prises par:
 - de hautes juridictions dans d'autres pays,
 - d'institutions internationales comme le Comité des droits de l'homme des Nations Unies,

- d'institutions régionales d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine. Et c'est ainsi que les juridictions du Commonwealth désormais se réfèrent souvent à des déclarations faites par des juges lors de leurs réunions à Harare, Banjul, Abuja, Oxford, dans les dernières années.
- Un colloque à l'intention des hauts magistrats a été organisé par le Secrétariat général avec "Interights" (ONG avec laquelle le Secrétariat a travaillé de manière étroite). Ces hauts magistrats ont été désignés pour encourager l'émergence d'une jurisprudence qui reconnaisse la valeur et la référence aux droits de l'homme dans les affaires de tous les jours. Ce colloque a déjà été crédité du bénéfice de larges développements légaux dans des juridictions aussi diverses que celles d'Australie, de Grande Bretagne, de Namibie, de Tanzanie et du Zimbabwe.

Le cas de ces pays a démontré comment l'information légale effective sur les droits de l'homme peut être positive quand elle est faite déjà de manière accessible (par exemple par des programmes de stages sur les droits de l'homme dispensés par des nationaux qui auraient eux-mêmes suivi des cours en ce sens; en insistant toujours sur l'impact en direction de la jeunesse).

Pour augmenter le flot des informations référentielles, un certain nombre de hauts magistrats ont constitué un informel "Commonwealth Association of Human Rights Judges" dont les membres échangent les jugements et font le tri de ceux qui vont être publiés dans leur propre pays. A la demande des juges, le Secrétariat général et "Interights" sont en train d'établir ensemble une banque de données sur cette jurisprudence des droits de l'homme.

IV. Les fonds affectés

- Le système n'est pas évident, ni les fonds importants. Il existe cinq budgets différents gérés par le Secrétariat général qui sont soit alimentés par des contributions volontaires d'États soit par les États membres en fonction de leur produit national brut et de leur population (les critères institués par l'ONU sont appliqués en la matière).
- Il semblerait qu'il n'y ait pas de fonds spécifiques pour la coopération qui nous intéresse. Mais en considérant la coopération en matière de législation comme un aspect du développement on peut utiliser l'argent dégagé par les contributions volontaires dans une perspective plus large.
- Nous proposons de prendre, pour ce qui est des fonds affectés à un projet, l'exemple du Mozambique, dans le cadre du programme "Paix et développement démocratique" (aide à la construction du secteur "export" en Mozambique, et préparation des élections depuis 1991), qui peut, nous semble-t-il, être transposé et appliqué dans certains de ses aspects, aux politiques de coopération en faveur de l'État de droit, des droits de l'homme et de la démocratie avec une attention particulière pour la justice et les parlements.

Le gouvernement du Mozambique demandait en 1991 à Harare, l'assistance nécessaire, non seulement à travers les canaux bilatéraux du Commonwealth, mais aussi en faisant appel aux pays membres afin qu'ils jouent un rôle dans le processus de paix.

Il demandait de manière spécifique le réapprovisionnement du SCFM ("Special Commonwealth Fund for Mozambique).

Des fonds additionnels furent aussitôt reçus de l'Australie, de la Grande Bretagne, du Canada et de la Nouvelle Zélande.

Des décaissements subséquents des Bahamas et du Fond AFRICA, ainsi qu'une autre contribution de l'Australie, firent que le total atteint pour le SCFM vers le 30 juin 1993 atteignait 7,2 millions de livres, ou 72% des 10 millions ciblés au départ.

Sur ce total, environ 65% furent fournis par les programmes d'assistance bilatérale d'Australie et du Canada, et 30% de fonds multilatéraux britanniques, la différence provenant des contributions de Nouvelle Zélande (2,2%), des pays développés du Commonwealth et de l'Africafund.

Annexe 1

Programmes PHARE/TACIS 1993

Phare and Tacis Democracy Programme - Projects Summary
01-Feb-95

Dossier 93/0028

Lead Organisation Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) France

Target Group(s) Activists and members of two human rights organisations in Hungary and Romania.

Summary The project aims to strengthen and develop the influence as well as the capacity of human rights activists and their organisations. This will be done through a series of workshops and seminars for trainers on practical aspects of NGO management.

Target Country(s) Hungary; Romania

Partners ➤ Ligue pour la Défense des Droits de L'Homme en Roumania - LADO Romania
➤ Ligue Hongroise des Droits de l'Homme - LHDH Hungary

Amount *Phare* 119.849 Ecu

Dossier 93/0084

Lead Organisation European Young Bar Association United Kingdom

Target Group(s) Young Lawyers in 8 CEEC and NIS countries.

Summary The project aims to support the Young Bar Organisation by supplying training for the young lawyers, seminars, providing assistance and expertise, and launching a European newsletter and a guide to European Law and its democratic standards.

Target Country(s) Estonia; Latvia; Lithuania; Poland; Czech Republic; Hungary; Romania; Russia

Partners > Amsterdam Young Bar Netherlands
> Brno Young Bar Czech Republic

Amount *Tacis* 18.750 Ecu
Phare 131.250 Ecu

Dossier 93/0088

Lead Organisation Hellenic Foundation for European and Foreign Policy Greece

Target Group(s) Journalists in Albania, Bulgaria, Romania and Russia.

Summary A series of training seminars for professionals, to be held in Western and Eastern Europe, on the theoretical and practical aspects of managing TV current affairs, including political debates, objective news broadcasts, talk shows etc. These will be followed by applying what has been learned to current affairs programmes in TV and radio stations in Albania, Romania, Bulgaria and Russia. These programmes will be monitored by the EU project partners.

Target Country(s) Romania; Bulgaria; Albania; Russia; Armenia

Partners	➤ Centre for the Study of Democracy	Bulgaria
	➤ Soros Foundation - Romania	Romania
	➤ Albanian Foundation for European Affairs	Albania
	➤ Russian Foreign Policy Foundation	Russia
	➤ European Institute for International Communication (EIIC)/EMERSON	Netherlands

Amount

<i>Tacis</i>	15.000 Ecu
<i>Phare</i>	135.000 Ecu

Dossier 93/0091

Lead Organisation Open Society Fund - Sofia Bulgaria

Target Group(s) Members of Open Society Clubs in Bulgaria.

Summary This project aims to provide support for the six recently established Open Society Clubs in Bulgaria, by providing them with organizational and community development training. The project will be carried out by the Open Society Fund-Sofia in cooperation with the Association of Community Trusts and Foundations and the King Baudouin Foundation applying their expertise and experience in non-profit work. The Open Society Clubs are free civic associations whose goal is to promote the development of civil society in Bulgaria through the establishment of local forms of self-government and encouraging citizen participation in community problem-solving.

Target Country(s) Bulgaria

Partners > Association of Community Trusts and Foundations United Kingdom
> King Baudouin Foundation Belgium

Amount *Phare* 133.000 Ecu

Dossier	93/0139	
Lead Organisation	Centre for European Security Studies	Netherlands
Target Group(s)	Middle ranking civil servants, military personnel, media representatives, parliamentarians and parliamentary staff, and scholars from Bulgaria, Czech Republic, Poland, Romania, Slovakia and Ukraine.	
Summary	This project will organise a series of three five-day seminars and an international workshop on democratic decision-making, the role of public administration and military institutions in a civil society.	
Target Country(s)	Poland; Czech Republic; Slovakia; Romania; Ukraine	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Centre for Defence Studies - University of Aberdeen ➤ Centre for Personnel Training in National Security ➤ Romanian Institute of International Studies ➤ Institute of International Relations - University of Kiev ➤ Institute for Social and Political Studies ➤ Slovak Institut for International Studies ➤ Institute of International Relations 	<ul style="list-style-type: none"> United Kingdom Bulgaria Romania Ukraine Bulgaria Slovakia Czech Republic
Amount	<i>Tacis</i> . . . 24.200 Ecu <i>Phare</i> . . . 97.550 Ecu	

Dossier	93/0147	
Lead Organisation	Master Forum	Romania
Target Group(s)	Youth between 15-20 years of age, teachers, parents and civic associations.	
Summary	The aim of this project is to establish local youth councils after the selection of localities and the training of candidates. These councils will not only ensure a direct say in matters concerning youth, but also a growing familiarity of youths with the functioning of local administration, its institutions and its procedures.	
Target Country(s)	Romania	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ANACEJ - Association Nationale des conseils d'Enfants et de Jeunes ➤ Understanding Bus ➤ Solon Foundation ➤ Inter-assist - Foundation for International Assistance ➤ Hungarian Institute for Culture - Magyar Muvelodesi Intezet ➤ Palatul de Cultura al Feroviarilor ➤ Soros Foundation for an Open Society - Timisoara ➤ Asociatia Pro Democratia 	<p>France</p> <p>Germany</p> <p>Switzerland</p> <p>Switzerland</p> <p>Hungary</p> <p>Moldova</p> <p>Romania</p> <p>Romania</p>
Amount	<i>Phare</i>	40.832 Ecu

Dossier 93/0134

Lead Organisation ACCESS Association Bulgaria

Target Group(s) School children and teachers, local journalists, minority groups and organisations representing national and local NGO's.

Summary The overall goal is to obtain a mutual tolerance and better understanding of multicultural diversity in Bulgaria - creating an open, democratic and pluralist society. The intention is to introduce, through a series of workshops, new approaches based on cultural issues in order to prevent ethnic prejudice and social discrimination.

Target Country(s) Bulgaria

Partners > Communication and Political Research Society Grecc
(ETEPE)
> ACCESS A.S.B.L. Belgium

Amount *Phare* 102.080 Ecu

Dossier 93/0156

Lead Organisation Centro Regionale d' Intervento per la Cooperazione (CRIC) Italy

Target Group(s) Representatives from ten Albanian grass-root organizations.

Summary This project aims to strengthen democracy in Albania by focusing on education, on initiative-taking by Albanian grass-root organisations and on specific training on democratic practices through a series of seminars in close cooperation with the universities involved.

Target Country(s) Albania

Partners

- Albanian Youth Council (AYC) - Keshilli Rinor Shqiptar (KRSH) Albania
- Solidaridad para el Desarrollo y la Paz (SODEPAZ) Spain

Amount *Phare* 97.684 Ecu

Dossier	93/0164	
Lead Organisation	Est Libertès	France
Target Group(s)	Elected local representatives, members of political parties and local administrators	
Summary	The project will organise training seminars and study visits oriented toward solving practical problems related to local and regional management decision making, as well as to the accountability of local administration. The project will also support a more active role for NGOs in local administration.	
Target Country(s)	Romania; Bulgaria; Albania	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Arbeit und Leben DGB/VHS ➤ Réseau Européen de Formation (REF) ➤ Fondation 'Action Civique' - Fundatia 'Actiunca Civica' ➤ Foundation for Pluralism (FPP) ➤ Free and Democratic Bulgaria Foundation ➤ Albanian Foundation for European Affairs 	<ul style="list-style-type: none"> Germany France Romania Romania Bulgaria Albania
Amount	<i>Phare</i>	100.000 Ecu

Dossier 93/0173

Lead Organisation Article XIX, International Centre Against Censorship United Kingdom

Target Group(s) Journalists and NGO activists in beneficiary countries.

Summary The project is the first phase of a longer programme to strengthen freedom of expression in Albania, Slovakia and the Czech Republic. The following activities are proposed: - offering internships in London to journalists and NGO activists; - placing an expert in each partner organization to identify freedom of expression concerns and to devise strategies to address them; and - organising national seminars on these issues to encourage regulation of foreign ownership, privacy laws, access to official information etc.

Target Country(s) Czech Republic; Slovakia; Albania

Partners

➤ International Federation of Journalists	Belgium
➤ Albanian Helsinki Committee	Albania
➤ Milan Simecka Foundation	Slovakia
➤ Syndicate of Journalists of the Czech Republic	Czech Republic
➤ Charta 77 Foundation	Slovakia

Amount *Phare* 116.865 Ecu

Dossier	93/0185	
Lead Organisation	Free Trade Union Confederation of Romania (CNSLR-FRATIA)	Romania
Target Group(s)	1) 60 representatives from works committees (under 40; 50 % women) 2) 40 trade union employees who represent the t.u. in the area of social dialogue (50 % women) 3) selection out of 1) and 2), highly motivated, competent in social and training issues (50 % w.)	
Summary	The project aims to establish a trade union education system in Romania by organising 17 different seminars for groups of the above mentioned target groups. Although only 10 people will be trained as educators, the other participants may prove to have a strong multiplier effect. The topics include the improvement of internal communications and relations with the media, conflict resolution, wage contracts and security.	
Target Country(s)	Romania	
Partners	► Gemeinnütziges Bildungswerk des Deutschen Gewerkschaftsbundes e.V. ► Federatie Nederlandse Vakbeweging (FNV)	Germany Netherlands
Amount	<i>Phare</i> 130.935 Ecu	

Dossier 93/0187

Lead Organisation Fachhochschulc für Öffentliche Verwaltung Ludwigsburg Germany

Target Group(s) Community leaders, local elected representatives, regional administrators, parliamentarians and their staff, university lecturers and community workers.

Summary The strengthening of parliamentary procedures and citizen participation in regional government in Bulgaria based on the systems of municipal autonomy in the Netherlands and Germany. Activities include a series of workshops in Bulgaria on local government for select target groups and practical training in Germany and Holland.

Target Country(s) Bulgaria

Partners

- Slaviany Foundation Bulgaria
- Association of Bulgarian Municipalities Bulgaria
- Thorbecke Academy Netherlands
- Institut für Auslandsbeziehungen Germany

Amount *Phare* 59.304 Ecu

Dossier	93/0193	
Lead Organisation	Article 20	Belgium
Target Group(s)	NGOs in Romania.	
Summary	The project concerns the development of the role of NGOs in civil society and dialogue about the tasks of civil associations and organisations in the democratic development of society. This includes the treatment of existing and future legal framework on the right of association, and the legal constructions enabling active NGO participation in democratic and pluralistic social change. The project takes into account and develops already existing activities and steps undertaken in this field.	
Target Country(s)	Romania	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Liga Pro Europa ➤ Noi de Asmenea ➤ SONGE (Soutien aux ONG à l'Est) ➤ Opération Villages Roumains - France ➤ Opération Villages Roumains - Cluj 	<p>Romania</p> <p>Romania</p> <p>Belgium</p> <p>France</p> <p>Romania</p>
Amount	<i>Phare</i>	70.803 Ecu

Dossier	93/0199	
Lead Organisation	FGTB / ABVV	Belgium
Target Group(s)	Trade union leaders (CITUP)	
Summary	This project aims to create a Task Force team which will operate as an important agent in building Trade Union strategies concerning the integration of ethnic minorities. Furthermore, workshops will be organised in mixed Turkish-Bulgarian regions.	
Target Country(s)	Bulgaria	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Confederation of Independent Trade Unions of Bulgaria ➤ Institute for Trade Unions and Practical Research ➤ European Trade Union College (ETUCO) 	<ul style="list-style-type: none"> Bulgaria Bulgaria Belgium
Amount	<i>Phare</i> 150.000 Ecu	

Dossier 93-0202

Lead Organisation Handicap International France France

Target Group(s) - associations for people with physical and mental handicaps.
- associations working on children's rights

Summary The project provides various kinds of support to Associations and NGOs acting in the psycho-social field in Romania and Moldova. The project will support such organisations by providing advice on organisational, managerial and programming issues and by holding a series of related training seminars.

Target Country(s) Romania; Moldova

Partners

- Salvatii Copii Chisinau - Save the Children Moldova
- Asociatia de Sprijin a Copiilor Handicapati Fizic - Romania
Romania (ASCHF-R)
- Handicap International Belgique Belgium
- Liga Romana pentru Sanatate Mintala Romania
- Societatea Handicapatilor Locomotor din Romania Romania

Amount

Tacis 0 Ecu

Phare 70.135 Ecu

Dossier 93/0207

Lead Organisation Nederlands Helsinki Comité Netherlands

Target Group(s) Albanian school children and their teachers in about 1/3 of all Albanian schools

Summary The project will promote education in human rights in Albania through the publication of a manual on how to teach human rights and children's activity books, conducting teacher training and elaborating a civic education curriculum.

Target Country(s) Albania

Partners ➤ Danish Centre for Human Rights Denmark
➤ Albanian Institute of Pedagogical Research Albania

Amount *Phare* 63.735 Ecu

Dossier	93/0257	
Lead Organisation	European Women's Foundation	Ireland
Target Group(s)	Women who want to take an active role in society.	
Summary	The project aims to bring women together so as to share in the transfer of knowledge and skills, by organising a main conference in Dublin as well as satellite conferences in partner countries to continue discussions.	
Target Country(s)	Latvia; Lithuania; Poland; Czech Republic; Romania	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Center for the Advancement of Women ➤ Lithuanian Women's Association ➤ Prague Mothers ➤ Tidy Up Latvia ➤ National League of Latvian Women ➤ Liga Pro Europa ➤ Bernadette Organisation 	<ul style="list-style-type: none"> Poland Lithuania Czech Republic Latvia Latvia Romania Romania
Amount	<i>Phare</i>	73.823 Ecu

Dossier	93/0290	
Lead Organisation	European Federation of Building and Wood Workers	Belgium
Target Group(s)	Slovak, Czech, Bulgarian, Hungarian and Romanian trade unions representing construction and wood workers.	
Summary	A series of training courses to develop democratic structures in the participating trade unions. The training courses are designed to train trade union representatives at national and regional level so as to create the basis for self-reliant education structures.	
Target Country(s)	Czech Republic; Slovakia; Hungary; Romania; Bulgaria	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Building and Building Materials Workers Union of Slovakia ➤ GMB - Wood and Construction Section ➤ FILCA - CISL ➤ Bouw en Houtbond (Construction Workers Union) ➤ Federation of Independent Construction Unions ➤ Gewerkschaft Holz und Kunststoff ➤ Wood, Forestry and Water Industries Worker's Trade Union ➤ Epitő - Fa-Es Épitőanyagipari Dolgozók Szakszervezeteinek Szövetsége Hungarian Construction Workers Union ➤ Fellesforbundet i Norge ➤ BAT Kartel ➤ Familia Construct, Trade Union Federation of Building and Raw materials (BNS) ➤ Centrale Générale ➤ Confederation of Labour Podkrepa 	<ul style="list-style-type: none"> Slovakia United Kingdom Italy Netherlands Bulgaria Germany Czech Republic Hungary Norway Denmark Romania Belgium Bulgaria
Amount	<i>Phare</i>	65.975 Ecu

Dossier 93/0316

Lead Organisation Union Européenne de l'Ameublement - UEA Belgium

Target Group(s) Romanian Association of Furniture Makers.

Summary The project consists of the transfer of technical expertise in democratic procedures to the Romanian Association of Furniture Makers with the aim of reinforcing its role as a privileged partner in the democratic dialogue with state authorities, unions and other members of civil society, such as consumer associations and environmental groups. Activities include a one-day seminar in Bucharest on the role of a professional association in a democratic society, exchange and study visits between partner organisations and the publication of a newsletter.

Target Country(s) Romania

Partners ➤ Asociația Producătorilor de Mobilă din România Romania

Amount Phare 39.445 Ecu

Dossier	93/0327	
Lead Organisation	AIRE Centre: Advice on Individual Rights in Europe	United Kingdom
Target Group(s)	All persons in Albania who have had or are undergoing some form of legal training will be eligible for membership of the Group, including independent lawyers, academics, law students and lawyers in public service. The training workshops will also be open to persons who might benefit from them: police, prison officials and journalists.	
Summary	The project consists of the promotion of the Albanian Lawyers Group in Tirana and the holding of three workshops on: the prohibition of torture and inhuman and degrading treatment, freedom of the media and the protection of privacy. EC partners will then train two Albanian lawyers in Athens and in London.	
Target Country(s)	Albania	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Albanian Lawyers Group for the protection of Human Rights ➤ Medical Centre for the Rehabilitation of Torture Victims 	<p>Albania</p> <p>Greece</p>
Amount	<i>Phare</i>	85.887 Ecu

Dossier 93/0328

Lead Organisation AIRE Centre: Advice on Individual Rights in Europe United Kingdom

Target Group(s) Human Rights activists, different ethnical groups...

Summary The project aims to support human rights activists working in Moldova through a series of seminars in Chisinau and through the exchange of expertise between the partners. Particular emphasis is placed upon the promotion of mutual understanding between different ethnic groups in Moldova.

Target Country(s) Moldova

Partners

- Association for Greek Moldavian Cooperation Greece
- Helsinki Citizens' Assembly - Moldova Moldova
- Peace Alliance of Moldova Moldova

Amount *Tacis* 80.608 Ecu

Dossier 93:0329

Lead Organisation Independent Forum of Albanian Women
(Forumi i Pavarur i Gruas Shqiptare) Albania

Target Group(s) 60 Albanian unemployed women from 9 main cities.

Summary The project has the aim of educating Albanian women for democracy through active participation in social, economical and political life. Activities include seminars and workshops organised for these women to secure their rights to work, and training in legislation concerning equality and women's rights in the work-place.

Target Country(s) Albania

Partners ➤ Novib Foundation Netherlands
➤ OXFAM United Kingdom

Amount *Phare* 29.786 Ecu

Dossier 93/0330

Lead Organisation International Union of Tenants Belgium

Target Group(s) Leaders of tenants organisations at local, regional and national level.

Summary The objective of the project is to introduce democratic practices and procedures in tenants' NGOs and to teach them lobbying techniques. Three different seminars will be held in all participating countries on "Tenants rights and participation", "Tenants in transition countries" and "The human right to adequate housing". Topics will include: tenants' protection, the principle of subsidiarity and relations between governments and tenant unions.

Target Country(s) Poland; Hungary; Romania

Partners

- Lakásbérlok Egyesülte Hungary
- Polskie Zrzeszenie Lokatorów Poland
- Uniunea Nationala a Asociatiilor de Locatari din Romania Romania

Amount *Phare* 86.560 Ecu

Dossier	93/0338	
Lead Organisation	Institut International Jacques Maritain (Istituto Internazionale Jacques Maritain)	Italy
Target Group(s)	Civic leaders, local organisers, journalists, minority representatives and lawyers from beneficiary countries.	
Summary	The project offers seminars, training programmes and mass media related activities devoted to the development of citizens' participation in social and political processes in their respective societies.	
Target Country(s)	Poland; Czech Republic; Slovakia; Hungary; Romania; Slovenia	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Societatea Stiintifica 'Ghika-Maritain-Staniloae' ➤ Episcopul Grigorie Leu ➤ Centre d'Estudi Carles Cardó ➤ Znak Christian Culture Foundation ➤ Auschwitz Centre for Information, Meetings and Dialogue ➤ Association Hongroise Jacques Maritain ➤ Nova Revija Ljubljana 	<p>Romania Romania Spain Poland Poland Hungary Slovenia</p>
Amount	<i>Phare</i>	149.800 Ecu

Dossier	93/0350	
Lead Organisation	Mass Media Link - Demosiographikos Desmos Dramas	Greece
Target Group(s)	Reporters, journalists, officials from NGOs.	
Summary	The project aims to promote democratic societies by the use of pluralistic, free and open mass-media. It will support the activities and efforts of NGOs in the information sector. The project will also strengthen associations of mass media and support the establishment of close cooperation links between relevant NGOs in the CEECs and the EU, so that a transfer of skills and expertise can occur.	
Target Country(s)	Bulgaria	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ City Hall, Gotze Delchev ➤ Chamber of Commerce and Industry ➤ CODEFOC- Consorcio para el Desarrollo de la Formación Ocupacional 	<p>Bulgaria</p> <p>Bulgaria</p> <p>Spain</p>
Amount	<i>Phare</i>	139.370 Ecu

Dossier	93/0351	
Lead Organisation	Society of Interbalkan Women's Cooperation	Greece
Target Group(s)	Target groups are 30 women in each of the following countries: Albania, Bulgaria and Romania, selected through an interview.	
Summary	The project is aimed at enhancing the role of women in the democratic press . It will do so by means of the organisation of a series of seminars, conferences, round tables, trips and practical training courses.	
Target Country(s)	Romania; Bulgaria; Albania	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Driekant, Education & Consultancy ➤ TODAY Trust ➤ Women's Democratic Union - WDU ➤ Independent Forum of Albanian Women (Forumi i Pavarur i Gruas Shqiptare) 	<ul style="list-style-type: none"> Netherlands United Kingdom Bulgaria Albania
Amount	<i>Phare</i> 105.000 Ecu	

Dossier	93/0367	
Lead Organisation	German Helsinki Committee	Germany
Target Group(s)	NGOs dealing with minority groups in the Balkans.	
Summary	The project is designed to initiate and carry out a series of activities among NGOs in the Balkan region. These will include: - seminars on human rights and regional security; - internships for representatives from beneficiary countries in Greece, Bulgaria and Hungary; and - the publishing of a newsletter.	
Target Country(s)	Romania; Bulgaria; Albania	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Danish Helsinki Committee ➤ International Helsinki Federation for Human Rights ➤ Albanian Helsinki Committee ➤ Bulgarian Helsinki Committee ➤ Communication and Political Research Society (ETEPE) ➤ German Helsinki Committee ➤ Romanian Helsinki Committee - Apador-CH 	<p>Denmark</p> <p>Austria</p> <p>Albania</p> <p>Bulgaria</p> <p>Greece</p> <p>Germany</p> <p>Romania</p>
Amount	<i>Phare</i>	128.706 Ecu

Dossier	93/0369	
Lead Organisation	German Helsinki Committee	Germany
Target Group(s)	Minorities in Albania, Bulgaria and Romania.	
Summary	The project aims to establish an observation system to monitor and identify specific cases of violent racist acts and speech deemed to induce hatred of minorities. With this objective in mind, it will carry out the following activities: - conduct a survey in the beneficiary countries; - set up a network of regional monitors; - publish analytical reports.	
Target Country(s)	Romania; Bulgaria; Albania	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Danish Helsinki Committee ➤ Communication and Political Research Society (ETEPE) ➤ International Helsinki Federation for Human Rights ➤ Albanian Helsinki Committee ➤ Bulgarian Helsinki Committee ➤ Romanian Helsinki Committee - Apador-CH 	<ul style="list-style-type: none"> Denmark Greece Austria Albania Bulgaria Romania
Amount	<i>Phare</i>	74.367 Ecu

Dossier	93/0371	
Lead Organisation	Est Libertés	France
Target Group(s)	The project will directly benefit about 200 parliamentarians and young politicians.	
Summary	The project is aimed at strengthening party structures in CEECs, establishing cross-border contacts between politicians and different parties as well as the exchange of information and experiences on post-communist reforms. The project consists of a large number of instructive traineeships for participants dealing with all aspects of parliamentarism, international relations and party management including on the spot observation of democratic practices in Germany, Belgium and France.	
Target Country(s)	Romania; Bulgaria; Albania	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Operation Villages Roumains International ➤ ACCESS Association ➤ Arbeit und Leben DGB/VHS ➤ Federatia Municipiilor din Romania (FMR) (Fédération des Municipalités de Roumanie) ➤ Asociatia Romane a Alesilor Locali (Assocaiation Roumaine des Elus Locaux) ➤ Cités Unies - Roumanie ➤ Réseau Européen de Formation (REF) ➤ Albanian Foundation for European Affairs 	<ul style="list-style-type: none"> Belgium Bulgaria Germany Romania Romania Romania France Albania
Amount	<i>Phare</i>	100.000 Ecu

Annexe 2

Programmes PHARE/TACIS 1994

Dossier 94/1024

Lead Organisation Droits de L'Homme sans Frontières Belgium

Target Group(s) In Bulgaria: - press agencies and religious and non-religious publications, - churches and Christians of all denominations, - religious, non-Christian communities, - human rights organisations and universities, - political bodies
In other countries: - press agencies and religious and non-religious publications, - churches and Christians of all denominations, - religious, non-Christian communities, - human rights organisations and universities, - European institutions: European Parliament, the Commission, the Council of Europe, - the UN

Summary The aim is to harmonise the religious legislation of Bulgaria, Romania and Albania to bring it in line with the European Convention on Human Rights and to provide legal assistance for its application. This will be achieved by: - establishing a communication network to collect information on religious discrimination; - distribution of information on religious discrimination; - two-day colloquium in Sofia; - press conferences to publicise results and the setting up of a centre.

Target Country(s) Romania; Bulgaria; Albania

Partners ➤ Bulgarian Helsinki Committee Bulgaria

Amount *Phare* 139.230 Ecu

Dossier	94/1045	
Lead Organisation	Centre for European Policy Studies (CEPS)	Belgium
Target Group(s)	- Chapter participants: government ministers, senior government officials, members of parliament (representing a broad political spectrum), representatives of NGOs, academic institutions, the banking sector, industry and editors-in-chief of leading journals. - 4-6- young, future political leaders	
Summary	The aim is to provide an informal forum in the form of "Chapter Meetings" where policy-makers, parliamentarians, academics and representatives of NGOs and the EU institutions can explore issues of common concern; this pluralistic approach contributes to the building up of a tradition of democratic debate. There will be Chapter meetings; their proceedings will be published. There will be training programmes for young politicians to the CEPS in Brussels and the International Institute for Democracy in Strasbourg. Complementary activities such as setting up a library on European issues are being considered by the local partners.	
Target Country(s)	Czech Republic; Slovakia; Hungary; Romania	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ International Institute for Democracy ➤ Center for the Study of Democracy ➤ Civic Institute ➤ Democracy After Communism Foundation - DAC ➤ Soros Foundation - Romania ➤ Slovak Foreigner Policy Association 	France Bulgaria Czech Republic Hungary Romania Slovakia
Amount	<i>Phare</i>	79.016 Ecu

Dossier 94/1054

Lead Organisation Geneva Initiative on Psychiatry Netherlands

Target Group(s) Reformers in mental health care; this includes individual psychiatrists, psychiatric nurses, lawyers etc.

Summary The aim of the project is to explore the area of "Psychiatry and Law" with reformers in mental health care, so as to encourage them to bring mental health care in line with international standards. This will be achieved by: - establishing a network of reformers in psychiatry operating from Kiev, Ukraine; and - general meeting involving the reform of psychiatry and law.

Target Country(s) Estonia; Latvia; Lithuania; Poland; Czech Republic; Slovakia; Hungary; Romania; Bulgaria; Albania; Ukraine; Belarus; Moldova; Russia; Georgia; Azerbaijan

Partners > Ukrainian Psychiatric Association Ukraine

Amount
Tacis 124.595 Ecu
Phare 0 Ecu

Dossier	94/1100	
Lead Organisation	Centre For Defence Studies	United Kingdom
Target Group(s)	Parliamentarians, representatives from NGO's, middle level officials in defense and foreign ministries, academics and journalists.	
Summary	<p>The aims of the project are: - to encourage enlightened civilian comment on defense and security matters; - To enhance CEEC partner institutions' capacity to facilitate and stimulate discussion in a manner which encourages the development of debate; - To acquaint members of the developing security communities in CEEC's with the range of ideas developed in the West on international security; - Expand elements in the international network of scholars, journalists and civilian decision-makers and to expose participants to Western European forms of thinking. The detailed activities planned are 2 one-week courses for 20 participants from the CEEC's. The first in London and the second in Sofia. The courses will cover issues such as democratic concepts of civil-military relations, the internal dimensions of international security, position of the minorities, the economics of defense and security, collective security, the ethics of the use of force as well as security policy formation and international relations. The courses will act as models for further courses of this kind which could be organised independently in the CEEC's.</p>	
Target Country(s)	Romania; Bulgaria; Albania; Slovenia	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Centre for the Study of Democracy ➤ Defence Studies Division - Faculty of Social Sciences - University of Ljubljana 	<p>Bulgaria Slovenia</p>
Amount	<i>Phare</i>	50.000 Ecu

Dossier	94/1112	
Lead Organisation	Deutsche Gesellschaft e.V.	Germany
Target Group(s)	Elected officials, members of Regional Parliaments, members of regional assemblies, interested citizens who want to become involved in matters of local government.	
Summary	The aim of the project is to acquaint local politicians from small towns in Bulgaria and Slovakia with aspects of democratic practice after the first free local elections, based on experiences gained in Portugal and Germany. This will help reinforce particularly weak structures to function in a new democratic manner and to motivate activists into contributing to this new development. The programme will consist of several modules, each module building on knowledge gained in the previous one. Topics will include: - Parliamentary Practice and Organisation of Cross-Party initiatives at the Local Level; - Self-organisation of Citizens at the Local Level; - Federal Development and Local Self-Government in a United Europe etc...	
Target Country(s)	Slovakia; Bulgaria	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Free and Democratic Bulgaria Foundation ➤ Institut für ökonomische und soziale Studien SEDES ➤ Stiftung für Fortbildung in der Selbstverwaltung der Slowakische Republik 	<p>Bulgaria</p> <p>Portugal</p> <p>Slovakia</p>
Amount	<i>Phare</i> 121.110 Ecu	

Dossier	94/1127	
Lead Organisation	Helsinki Citizens' Assembly	Czech Republic
Target Group(s)	NGOs working primarily in the field of human rights and conflict prevention which are part of the HCA network.	
Summary	The aim of the project is to promote self-organisation and networking through round-tables and publications, amongst HCA committees. There will thus be organised: - two workshops on fundraising, developing formal membership structures, lobbying, computing skills and the media; - on-site training; - publication and translation of information leaflets; and - four round-tables on civic monitoring of security systems and avoidance of ethnic national conflicts, the status of the disputed territories of Nagorno-Karabakh, Abkhasia etc., on the rights of Tartar deportees and on civil society.	
Target Country(s)	Ukraine; Moldova; Russia; Georgia; Armenia; Azerbaijan	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Helsinki Citizens Assembly - National Committee Georgia ➤ Helsinki Citizens' Assembly, International Western Liaison Office ➤ Helsinki Citizens Assembly - National Committee Russia 	<p>Georgia</p> <p>Netherlands</p> <p>Russia</p>
Amount	<i>Tacis</i>	150.000 Ecu

Dossier 94/1165

Lead Organisation Foundation for Pluralism (FPP) Romania

Target Group(s) Young staff members of political parties, former and future candidates for elections.

Summary To encourage young political activists to start changing things themselves through: - a foundation course on political issues;- 2 optional four-month residential course modules, one on elections, campaigning and party management and one on structures of government.

Target Country(s) Romania

Partners ► WESTMINSTER FOUNDATION FOR DEMOCRACY United Kingdom

Amount *Phare* 63.226 Ecu

Dossier 94/1247

Lead Organisation International Federation of Journalists Belgium

Target Group(s) Journalists' and publishers' organisations, civil liberties groups, journalists, editors, representatives of media organisations, public authorities, and human rights groups

Summary The project aims to enhance standards and create a better understanding of the key role independent journalism plays in democratic society in Albania. For this purpose there will be: - A comparative study on Media Law prepared by two experts; - A regional Round Table "Independent Journalism in Democratic Society", involving a 2-day meeting with 40 participants; - Seminars on Professional Rights of Journalists and the legal framework, involving a 3-day meeting with 20 participants; - A Media for Democracy Report based on the issues raised and strategies developed in the seminars.

Target Country(s) Albania

Partners ➤ Professional Journalists Association of Albania Albania

Amount *Phare* 77.800 Ecu

Dossier 94/1251

Lead Organisation Soros Foundation - Romania Romania

Target Group(s) - NGOs active at the local level and possibly sectorial networks
 - representatives of local governments in the countries concerned
 - the business world (companies, chambers of commerce, employers unions, small enterprises or local industry associations)

Summary The aim of the project is to promote public participation in the decision-making process through the medium of NGOs. This will be achieved by: - developing a network of information and collecting data from three cities on the relationship between the State and civil society ; - two workshops on public participation in community development and the potential for public-private partnerships; - six training sessions on project management and getting public support ; and - two-week long internships in the EU for ten participants from Romania and Hungary.

Target Country(s) Hungary; Romania

Partners ➤ Fédération Mondiale des Cités Unies Jumelées France
 (FMVJ)
 ➤ Nonprofit Information and Training Centre Hungary
 Foundation - NIOK

Amount *Phare* 128.300 Ecu

Dossier	94/1342	
Lead Organisation	A Seed Europe	Netherlands
Target Group(s)	Environmental movements in the CEEC-NIS.	
Summary	This initiative is aimed at strengthening the environmental movement in the CEEC/NIS. This will be achieved by means of: - a ten-day "Young Women and Democracy Caucus" in Germany; - four regional youth exchange/exposure; - a "Young Women and Democracy Conference" in Greece; - publication of a reader on the output from the YWD project; - local action days on "Young Women's Rights are Human Rights"; - skills training; - "Young Women and Democracy" pilot speakers' tours in the EU; - E-mail training; - one-month database management and outreach programme; and - office skills training programme.	
Target Country(s)	Latvia; Poland; Bulgaria; Ukraine	
Partners	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Eco-Club Yetty ➤ Women for Peace and Ecology ➤ Green Movement of Alimos ➤ Latvian Environment Defence Club (EDC) ➤ Youth Organisation of League for Nature Protection - OM LOP ➤ MAMA - 86 	<ul style="list-style-type: none"> Bulgaria Germany Greece Latvia Poland Ukraine
Amount	<i>Tacis</i> 47.093 Ecu <i>Phare</i> 141.277 Ecu	

Dossier 94/1383

Lead Organisation Churches Commission for Migrants in Europe Belgium

Target Group(s) Trade union organisations, church agencies and interested NGO's in the countries concerned.

Summary The aim of the project is to increase the awareness of the need to protect rights of migrants, refugees and minorities, link existing networks in Europe and increase knowledge on issues concerned within the target groups. For this purpose there will be: - A three day seminar assembling 60 participants and eleven speakers on the use of international instruments to protect the rights of migrants and ethnic minorities; - A two day Expert meeting to evaluate the effectiveness of the networking process with 4 experts from Western Europe, 26 participants from Central and Eastern Europe, one NGO representative and one trade union representative from each CEEC-NIS involved in the project.

Target Country(s) Estonia; Latvia; Lithuania; Poland; Czech Republic; Slovakia; Hungary; Romania; Bulgaria; Albania; Ukraine; Russia; Slovenia

Partners ➤ Ecumenical Council of Churches in Hungary Hungary

Amount
Tacis 0 Ecu
Phare 41.130 Ecu

Dossier 94/1572

Lead Organisation Minerva Foundation Bulgaria

Target Group(s) Primary and secondary school teachers of minority origin working in a mixed population environment as well as school children aged 7-15 from 30 local schools.

Summary The project's aim is to improve minority group access to education in Bulgaria. Detailed activities planned are: - Examination and implementation of advanced European methodologies to develop effective models of communication and conflict resolution with regard to cultural conditions and ethnic differences in Bulgaria; - Increasing teachers skills and making them accessible to their community teaching approaches; - Increase the responsiveness of local and central educational departments towards cultural and minority groups in the regions concerned.

Target Country(s) Bulgaria

Partners ➤ Institut de Recerca per l'Ensenyament de la Filosofia - IREF Spain

Amount *Phare* 128,543 Ecu

Dossier 94/1577

Lead Organisation Confédération des Syndicats Démocratiques de Roumanie Romania

Target Group(s) National and local CSDR representatives and members of other organisations which share the same democratic objective. 80 participants in total.

Summary The aim of the project is to strengthen truly democratic trade unions by providing them with necessary skills in the following areas; information services for membership, democratic practices in election of leaders and functioning of trade unions, and the development of a transparent system of financial accounting. Project activities include; a five-day seminar on the establishment of an information policy, a five-day seminar on the organisation of internal trade union structures such as federations and district unions, a five-day seminar on collective bargaining, and a five-day seminar on conflict resolution and legal aid for members.

Target Country(s) Romania

Partners ➤ Confédération Française Démocratique du Travail France
(CFDT)

Amount *Phare* 66.241 Ecu

Annexe 3

*Rapports 1993 et 1994 sur les activités de l'Unité droits de l'homme et
démocratisation*

A-3030

HUMAN RIGHTS

1993

ANNUAL REPORT ON HUMAN RIGHTS GRANTS

POSTE 3030

CRÉDITS AUTORISÉS EN 93 : 3.500.000

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES : 110

I. PAR THEME :

repris dans les commentaires de la ligne budgétaire :

<u>Thème</u>	<u>beneficiaires</u>	<u>Ecus</u>
Victimes de torture	13	475.000
Anti-racisme	32	670.000
Droits des enfants	6	158.000
Education	15	168.000
Autres Thèmes	29	240.000

II. INSTITUT BOLZMANN : 250.000

(contribution pour la participation des ONG non-PVD à la Conférence Mondiale à Vienne.)

III. EX-YUGOSLAVIE : 860.000

(mis en oeuvre des conclusions du Rapport Warburton)

IV. EUROPEAN HUMAN RIGHTS FOUNDATION

A) subvention aux projets d'ONG : 392.200
et frais de gestion de la
Fondation

B) affectation pour des cas d'urgence : 100.000

C) prestations de service et frais de
fonctionnement y afférant : 181.200

D) Missions d'inspection
(alinéa 4 - A-3030) : 5.600

1. 93/1 - Anne Frank Educational Trust (5.000 Ecus)
UK - Dorset

Support for the tour of the exhibition "Anne Frank in the World" in the United Kingdom and Ireland. The objective of the exhibition is to educate about human rights and responsibility and against racism and prejudice.

2. 93/7 - Association Juris Ludi (4.000 Ecus)
F - Strasbourg

Support for the René Cassin European Human Rights Moot Court Competition designed to promote human rights knowledge among law students from Eastern and Western Europe. The grant covers participation costs of students from Eastern Europe.

3. 93/8 - British Institute of Human Rights (8.000 Ecus)
UK - London

Two ten-day intensive human rights courses at King's College for post-graduate students from Eastern Europe. The objective of the course is to create a multiplier effect of human rights teaching in Eastern Europe.

4. 93/14 - CHARTA 91 (2.000 Ecus)
B - Berchem

Organization of a European Conference to fight against the rise of the extreme right in Europe; creation of a monitoring committee to guarantee a commitment to European policy and its democratic base.

5. 93/22 - Oasis (25.000 Ecus)
DK - Copenhagen

1993 Programme of activities; continuation of treatment programme for victims of torture and other human rights violations. Also includes publications, training and library service.

6. 93/25 - International Commission of Jurists (7.000 Ecus)
CH - Geneva

Continuation of European Legal Officer project to provide legal human rights expertise to the various Community institutions with a view to enhancing commitment towards human rights and ensuring compatibility of EC (draft) legislation and activities with relevant international human rights law, particularly the European Convention on Human Rights.

7. 93/26 - Centre Européenne de Recherche et d'Action sur le Racisme et l'Anti-Sémitisme (30.000 Ecus)
F - Paris

One day study trip to Auschwitz and Birkenau for 140 MEPs to promote tolerance based on respect for the memory and awareness of the history involved.

8. 93/28 - Association A Ta Turquie (4.000 Ecus)
F - Nancy

Contribution to 1992 programme of anti-racist activities and integration of the Turkish community in Europe. Programme includes cultural activities and publications.

9. 93/34 - Friedensdorf International (100.000 Ecus)
D - Oberhausen

1993 programme of activities; medical treatment and rehabilitation of child war victims.

10. 93/35 - European Consultation on Refugees and Exiles (20.000 Ecus)
UK - London

Publication of a handbook on the network of European lawyers for refugees. To reinforce ECRE's work regarding the harmonisation of refugee policy in Europe in the legal and social dimension, including the impact of racism and xenophobia.

11. 93/36 - Equipo Argentino de Antropologia Forense (20.000 Ecus)
Argentina - Buenos Aires

Forensic investigation and training of professionals who are interested in the use of forensic science in the investigation of human rights violations.

12. 93/37 - Article 19 (5.000 Ecus)
UK - London

Contribution to Article 19's Press Law and Litigation Programmes which focus on the legal protections of the right to freedom of expression and the identification of potentially precedent-setting court cases.

13. 93/40 - Büro der Evangelischen Kirche in Deutschland (EKD) (4.000 Ecus)
B - Brussels

Support for a conference entitled, "Steps towards Binding Human Rights Policy for the European Community" which will examine the status of human rights in EC policy.

14. 93/41 - Gesellschaft zur Forderung Ausländischer
Jugendlicher E.V. (5.000 Ecus)
D - Hannover

1993 programme of activities; integration of young immigrants and refugees into German society through educational activities.

15. 93/42 - Geneva Initiative on Psychiatry (10.000 Ecus)
NL - Amsterdam

Support for the work of the International Secretariat of GIP which coordinates activities in countries where political abuse of psychiatry takes place, as well as in most countries of Central and Eastern Europe, sends missions to various countries and initiates projects in support of the rights of mental patients, human rights in general and those of human rights abuses in particular.

16. 93/45 - Greek Council for Refugees (10.000 Ecus)
GR - Athens

A programme of assistance and protection of the rights of asylum seekers in Greece. The assistance consists of legal aid and counselling for asylum seekers at the various points of entry into Greece in order to ensure that asylum seekers are given a fair hearing by the relevant authorities.

17. 93/46 - Behandlungszentrum für Folteropfer EV (25.000 Ecus)
D - Berlin

1993 programme of activities; rehabilitation assistance to victims of torture and other human rights violations. The programme includes medical and psychiatric care, a documentation center and increasing public awareness about those responsible for human rights violations.

18. 93/48 - Association Mondiale Pour l'Ecole (10.000 Ecus)
Instrument de la Paix
CH - Geneva

A five-day seminar concerning international human rights instruments and institutions aimed at NGOs.

19. 93/50 - Centro Internazionale di Ricerche e (10.000 Ecus)
Studi Sociologici Penali e Penitenziari
I - Messina

Organization of a Mediterranean Conference on human rights entitled, "Human Rights in the Mediterranean - Economic and Social Aspects". The conference will focus on three themes; development and the right to work, law and freedom of education and freedom of religion, and family rights-the situation of women and children.

20. 93/51 - Danchurchaid (7.000 Ecus)
DK - Copenhagen

Production of three videos on human rights for educational purposes accompanied by written materials. The films will focus on three themes concerned with human rights' impunity, torture and freedom of expression.

21. 93/53 - Huridocs (5.000 Ecus)
N - Oslo

1993 programme of activities; development of HURIDOCs network through the training of documentation workers, the provision of tools for information handling and documentation control, and the provision of advice on the establishment and strengthening of documentation systems. The emphasis of this year's programme is on developing countries.

22. 93/54 - Immigration Law Practitioners Association (10.000 Ecus)
UK - London

Production of a guide setting out the rights of Turkish workers under the EC-Turkey Association Agreement and relevant information to set out the rights of Turkish workers under Community law. The guide is intended for the use of lawyers and migrants groups.

23. 93/58 - Laboratoire d'Idées pour l'Europe Nouvelle (15.000 Ecus)
F - Massy

An international conference on the question of nationalities and minorities in Eastern and Central Europe with the aim of creating a permanent pan-European Forum on Minority Rights.

24. 93/59 - Landelijk Bureau Racismebestrijding (15.000 Ecus)
NL - Utrecht

1993 programme of activities; includes a training programme of local anti-discrimination bureaus and production of supporting materials with the aim of fighting racial discrimination through judicial means.

25. 93/60 - Liberty Road (6.000 Ecus)
CH - Geneva

Production of a practical manual for Russian judges on human rights standards and elaboration of programme of assistance to Russia in reform of the penitentiary system..

26. 93/64 - Index on Censorship (5.000 Ecus)
UK -

1993 programme of activities; expansion of publication activities through the acquisition of necessary equipment.

27. 93/66 - Fédération Abolitionniste Internationale (5.000 Ecus)
CH - Geneva

1993 programme of activities; includes the sponsoring of rural and urban projects for the benefit of women and children in developing countries.

28. 93/67 - International Alert (7.000 Ecus)
UK - London

Contribution to the "Racism and Xenophobia in Europe" programme which seeks to coordinate anti-racist activities at the European level and support the implementation and strengthening of control mechanisms.

29. 93/75 - International Rehabilitation Council (155.000 Ecus)
for Torture Victims
DK - Copenhagen

1993 programme of activities; rehabilitation of torture victims. The programme includes training, research, documentation, publications and support for rehabilitation activities in other countries especially those in the South.

30. 93/76 - Steungroep Voor Inheemse Volkeren (8.000 Ecus)
(KWIA)
B - Antwerp

1993 programme of activities aimed at informing and educating the Belgian public on issues concerning indigenous peoples and human rights.

31. 93/77 - Observatoire International des Prisons (4.000 Ecus)
F - Lyon

Support for the establishment of an international network to monitor prison conditions which includes the creation of sections in different countries, contacts with suitable partners, constitution of local monitoring groups and publication of an annual report on prison conditions worldwide.

32. 93/80 - United for Intercultural Action (30.000 Ecus)
NL - Amsterdam

Core-funding for the organization which consists of a European network against nationalism, racism and fascism and in support of migrants and refugees.

33. 93/82 - World Council of Churches (20.000 Ecus)
CH - Geneva

Support for the WCC's programme Ecumenical Action on Racism: "Racism in Europe", which works to overcome racism in the European context by assisting Black peoples' networks in Europe, and assisting working groups in Europe including support for Sinti-Romani peoples.

34. 93/84 - Netherlands Institute of Human Rights (4.000 Ecus)
NL - Utrecht

1993 programme of activities of a Dutch institute dedicated to the study and research of human rights. The programme includes a Yearbook on Human Rights in Developing Countries, development of a database, research on specific issues and countries, documentation and publications.

35. 93/85 - Medical Rehabilitation Center (30.000 Ecus)
for Torture Victims
GR - Athens

1993 programme of activities; rehabilitation of torture victims, research and public awareness.

36. 93/89 - Passages (5.000 Ecus)
E - Madrid

Organization of a "Anti-Racist European Conference" in Madrid, Spain. The conference, to take place in June, will have the participation of European scientists, writers, philosophers, historians and politicians and speak on the dangers of racism today in Europe through their personal or professional experience.

37. 93/91 - Pro Asyl (120.000 Ecus)
D - Frankfurt/Main

Support for the project, "Refugee Day" and the supporting information campaign designed to increase public awareness of the dangers of racism and xenophobia and to strengthen and support pro-refugee and anti-racist citizen's movements and initiatives throughout Germany.

38. 93/93 - Salomon Ludwig Steinheim Institut (100.000 Ecus)
D - Duisburg

A study on the problems facing Jewish immigrants from the former Soviet Union in Germany. Issues to be studied include the difficult process of social integration and safeguarding cultural and religious identity. The objective of the study is to produce a guide on proposals to assist and promote integration.

39. 93/97 - Institut für Empirische Psychologie (120.000 Ecus)
D - Köln

A video competition of trade unions in Germany, France and the Netherlands to combat racism and xenophobia.

40. 93/104 - Catholic Institute for International Relations (10.000 Ecus)
UK - London

Human rights information and education activities in Europe. The activities which include the presentation of field reports on human rights situations in developing countries are aimed at informing decision and policy makers in Europe at the national and international level.

41. 93/107 - Choisir la Cause des Femmes (10.000 Ecus)
F - Paris

A colloquium to be held at UNESCO entitled, "La démocratie pour les femmes: un pouvoir à partager." The colloquium will discuss the need for sharing equally political responsibilities between men and women, and the need for equal representation at all levels of government.

42. 93/109 - Fédération Européenne des Banques Alimentaires (8.000 Ecus)
F - Arcueil

1993 programme of activities. The organization collects donated food and distributes it to the poor and the homeless in Europe. Other activities include the establishment of similar organizations throughout Europe.

43. 93/111 - Medical Foundation for the Care of Victims of Torture (60.000 Ecus)
UK - Kentish Town

1993 programme of activities; rehabilitation of torture victims. The programme includes projects concerning Bosnians and Iraqi Shiites and training in the field of rehabilitation.

44. 93/117 - AVRE (60.000 Ecus)
F - Paris

1993 programme of activities; rehabilitation of torture victims. The programme includes missions to Chad and ex-Yugoslavia and training abroad and in France of medical doctors who work with refugees.

45. 93/119 - Milton Keynes Racial Equality Council (3.000 Ecus)
UK - Milton Keynes

Support for the organization of a "Rock against Racism" concert aimed at educating young people of the dangers of racism and xenophobia.

46. 93/121 - Central America Human Rights Committees (10.000 Ecus)
UK - London

1993 programme of activities consisting of information campaigns, an urgent action network for political prisoners in Central America, and European networking and coordination of work by European NGOs at the UN Commission on Human Rights.

47. 93/125 - Stichting Omroep Allochtonen (10.000 Ecus)
NL - Utrecht

Development of training materials to be used in schools of journalism and broadcasting organisations in Europe. The training materials are aimed at preventing negative portrayals of ethnic minorities in radio and television.

48. 93/127 - Multikulturelle Gesellschaft e.V. (5.000 Ecus)
D - Köln

A youth festival in Cologne the aim of which is to develop better understanding and tolerance of other cultures. The event includes a parallel anti-racist campaign with city institutions, workshops, an International Culture Festival, etc.

49. 93/128 - Istituto Internazionale di Diritto (18.000 Ecus)
Umanitario
I - San Remo

1993 programme of activities, in particular support for the "18th Round Table-Conference on Civil Wars and Internal Conflicts in Europe", and the Working Group on problems concerning the protection of refugees and asylum seekers in Europe.

50. 93/130 - TV Dits (30.000 Ecus)
NL - Amsterdam

Support for the production of three television documentaries exploring the relationship between the Dutch and the newest immigrants to the Netherlands: immigrants from non-EC countries. The documentaries will focus on the cultural, religious and economic aspects of the relationship.

51. 93/132 - Conference Permanente Européenne (5.000 Ecus)
de la Probation
NL - S'Hertogenbosch

The organization of international exchanges and traineeships for probation officers and prison officials with the aim of spreading awareness of modern and more humane forms of prison administration, criminal law and procedure.

52. 93/141 - Danish Center for Human Rights (15.000 Ecus)
DK - Copenhagen

1993 programme of activities which include research projects, information and educational activities, documentation and conferences and seminars covering a wide range of human rights issues and situations.

53. 93/142 - European Information Network (10.000 Ecus)
B- Brussels

To continue publication and increase distribution of the "Migration News Sheet" and "Informations Européenes" which report on legislation and events concerning the right of asylum in Europe and the fight against racism and xenophobia.

54. 93/143 - Caritas-Asylberatung Köln e.V. (10.000 Ecus)
D- Köln

Support for the development and continuation of an art therapy group project used in the treatment of psychosocial problems resulting from torture and exile.

55. 93/145 - Anti-Slavery International (8.000 Ecus)
UK - London

Support for ASI's 1993 programme of research and campaigning which includes research, information campaigns, conferences, work on issues concerning indigenous peoples and participation in UN meetings. Many of the activities are focused on children's rights (exploitation of child labour, debt-bondage, arranged marriages, etc.)

56. 93/146 - Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (10.000 Ecus)
F- Paris

1993 programme of activities concerning the prevention and elimination of torture, in particular the strengthening of ties between national sections and interventions before international institutions and information activities aimed at increasing public awareness.

57. 93/148 - European Human Rights Foundation (157.800 Ecus)
B - Brussels

Prestations de service et frais de fonctionnement y afférent.

58. 93/149 - Boltzmann Institute für Menschenrechte (250.000 Ecus)
A- Vienna

Contribution pour la participation des ONG non-PVD à la Conférence Mondiale des Droits de l'Homme à Vienne.

59. **93/150 - European Human Rights Foundation** (392.200 Ecus)
B - Brussels

Subvention aux projets d'ONG et frais de gestion de la Fondation.

60. **93/151 - European Human Rights Foundation** (100.000 Ecus)
B - Brussels

Affectation pour des cas d'urgence.

61. **93/153 - Corrymeela Community** (5.000 Ecus)
UK - Belfast

1993 programme of activities, includes support for two centres in Northern Ireland aimed at fostering reconciliation between the two communities.

62. **93/154 - PIOOM Foundation** (10.000 Ecus)
NL - Bussum

1993 research programme which includes such subjects as the role of the state in human rights violations and internal conflicts, and the creation of a global map of gross human rights violations.

63. **93/155 - Fédération Internationale des Droits de l'Homme** (15.000 Ecus)
F- Paris

Continuation of the work of the FIDH permanent delegation to the European Community, focusing on the democratic deficit, human rights issues, and the taking into account of human rights in development and cooperation policy.

64. **93/156 - Universidad de La Laguna** (10.000 Ecus)
E - La Laguna, Tenerife

Support for the organization of the "International Conference on Election Monitoring". The aim of the conference is to prepare a draft "International Convention on the conditions which will insure free elections and allow election monitors to fulfill their role. Launching of a "Parliamentary Yearbook on Human Rights" which will serve as a publication analyzing the monitoring of elections.

65. **93/158 - International Helsinki Federation for Human Rights** (20.000 Ecus)
Austria - Vienna

1993 programme of activities. The annual programme includes fact-finding missions, reports, and participation in CSCE and Council of Europe. IHF's main activity is to monitor compliance by the Signatory States with the principles of the Helsinki Accords in the field of human rights and humanitarian concerns.

66. 93/159 - Association Femmes d'Europe (4.000 Ecus)
B - Brussels

1993 programme of activities which includes the financing of micro-projects of a humanitarian nature in Europe and the Third World.

67. 93/160 - Stichting J'Accuse (8.000 Ecus)
NL - Amsterdam

A television series to be shown on Dutch television aimed at promoting tolerance and solidarity. The series, consisting of 17 programmes, covers a variety of human rights issues; rights of immigrants and refugees, development issues, initiatives in Africa, the rise of extreme right-wing political parties.

68. 93/161 - International Service for Human Rights (10.000 Ecus)
CH - Geneva

1993 programme of activities. The programme includes the promotion of access to international human rights procedures, especially those of the UN, for all human rights groups, witnesses and victims, and publication of the "Monitor" which reports on UN meetings concerning human rights.

69. 93/162 - ComLink e.V. (10.000 Ecus)
D - Hannover

Provision of computer and information services to anti-racist groups particularly those from Eastern Europe and the former Soviet Union with the aim of improving the exchange of information and coordination between these groups.

70. 93/163 - European Alliance with Indigenous Peoples (10.000 Ecus)
B - Brussels

1993 programme of activities of an organization which coordinates lobby activities in favor of indigenous peoples with European Community institutions, facilitates visits by indigenous peoples representatives to the European Community institutions, and provides services to member organizations. The grant will help cover part of the travel costs of indigenous representatives to visit the European institutions.

71. 93/164 - Comede (10.000 Ecus)
F- Le Kremlin Bicetre

Medical, psychological and psychiatric care for political refugees who are victims of torture. Gathering of medical evidence for asylum and refugees status.

72. 93/166 - Unione Forense per la Tutela dei Diritti dell'Uomo (10.000 Ecus)
I - Roma

1993 programme which includes the following activities; organization of a round table on the theme, "Minorities in Europe Today", preparation of an International Conference on Minorities in Eastern Europe to be held next year, participation in the International Conference on Human Rights in the Mediterranean and in the preparatory study for the institution of a permanent Mediterranean Commission on Human Rights.

73. 93/167 - Justice (5.000 Ecus)
UK - London

1993 programme of activities; casework and policy work to seek to remedy miscarriages of justice in the UK. The organization provides legal advice to prisoners, campaigns for law reform and monitors UK compliance with international human rights treaties.

74. 93/169 - Mouvement Contre le Racisme et pour L'Amitié entre les Peuples .. (6.000 Ecus)
F - Paris

The organization of an exhibition on the "Origins of Racial Prejudice". The exposition is aimed at students and teachers in primary and secondary schools.

75. 93/173 - Between (5.000 Ecus)
Irl - Cork

Support for an organization dedicated to promoting better relations between Northern Irish communities of all persuasions and to relieve distress caused by the situation in Northern Ireland. The grant is a contribution to a holiday centre for Northern Irish children and families suffering from stress.

76. 93/174 - Defence for Children International (30.000 Ecus)
CH - Geneva

1993 programme of activities which includes a national and international monitoring programme, production of the International Children's Rights Monitor, and a programme to combat the sale and trafficking of children.

77. 93/175 - Human Rights Fund for Indigenous Peoples (10.000 Ecus)
DK - Copenhagen

1993 programme of activities consisting of support for indigenous peoples to make their cases known at the UN Working Group on Indigenous Peoples and other international forums. The Fund covers travel and daily expenses and representatives of the Fund provide technical support and accompany indigenous delegates during their visits.

78. 93/176 - Anti-Racist Alliance (5.000 Ecus)
UK - London

A European Conference designed to bring together organizations active against racism and xenophobia and focus on the urgent measures needed to stem the rise of racism and xenophobia in Europe. Also includes the participation of the main UK and European agencies such as the UK Commission for Racial Equality and the European Migrants Forum as well as MEPs and members of the European Trades Union Congress.

79. 93/177 - National Society for the Prevention of (10.000 Ecus)
Cruelty to Children
UK - Oldham

A support programme in the city of Lodz, Poland to improve the care of abused children in Poland. The project consists of the development of procedures for investigating reported cases of child abuse, provide comprehensive training programmes for staff dealing with such cases, a public education programme to raise public awareness

80. 93/178 - International Rehabilitation Council (500.000 Ecus)
for Torture Victims
DK - Copenhagen

Project for the treatment and rehabilitation of victims of multiple traumas and rape in Bosnia-Herzegovina.

81. 93/179 - Ius Primi Viri (30.000 Ecus)
I - Roma

Preparation of a European Conference to launch the Decade for Human Rights Education (3-4 December 1993 - Rome). The aim of the conference is to create greater awareness in favor of human rights education and the realization of projects consisting of the training of teachers, medical doctors, magistrates, and police. The conference has the support of President Delors.

82. 93/180 - Institut International des Droits de l'Homme (10.000 Ecus)
F- Strasbourg

1993 programme of activities; human rights education and training. In particular, a training session entitled "The Universality of Human Rights" aimed at graduate students, teachers, lawyers, magistrates, international and national civil servants, and human rights workers. The overall objective is to train people so that they may in turn be capable of training others in human rights standards.

83. 93/181 - Minority Rights Group (30.000 Ecus)
UK - London

Support for the work of Minority Rights Group in Europe in the fields of publications, standard-setting and education. MRG is dedicated to the rights of minority or majority groups suffering discrimination and seeks to educate and alert public opinion throughout the world.

84. 93/182 - Arbeit Bildung Wohnen e.V. (5.000 Ecus)
D- Berlin

Organization of four weekend seminars on the subject of racism for social workers and professionals involved in training.

85. 93/183 - Reha Akademie für (10.000 Ecus)
Rehabilitationstransfer e.V.
D - Köln

Development and carrying out of a multi media presentation (consisting of lectures, reading material, a documentation programme for schools, workshops and discussions), aimed at motivating people, in particular the young, against racism and xenophobia and toward tolerance of other cultures and peoples.

86. 93/184 - Mouvement International ATD Quart Monde (10.000 Ecus)
F - Pierrelaye

1993 programme of activities which includes studies and events concerning human rights, discrimination, and poverty.

87. 93/186 - Association des Amis de Passages (5.000 Ecus)
F- Paris

An international colloquium on xenophobia. The aim of the project is to state clear policy objectives for governments and to discuss existing laws against racism and xenophobia.

88. 93/188 - Freiburger Video-Forum (5.000 Ecus)
D - Freiburg

An anti-racist film festival to be held in Freiburg 2-5 September 1993. The festival is an annual event in which videos produced by young immigrants are shown and then discussed in an open forum.

89. 93/189 - Inter Press Service (11.000 Ecus)
I - Rome

A special programme of reporting on preparations for the June 1993 World Conference on Human Rights and of the Conference proceedings with the objective of ensuring full and fair reporting of all points of view in the debate and that the views of NGOs are taken into account in the intergovernmental debate.

90. 93/190 - Organisation Mondiale Contre la Torture (50.000 Ecus)
SOS Torture
CH - Geneva

1993 programme of activities; programme of assistance for torture victims and interventions to prevent torture by government authorities. The programme includes an urgent action network for interventions, an emergency assistance fund for torture victims, and an emergency fund to assist persons in great danger.

91. 93/191 - Mouvement contre le Racisme, (5.000 Ecus)
l'Anti-sémitisme et la Xenophobie
B - Brussels

Development of information and public awareness work against racism, permanent education work in Belgium and support for the creation of a European network of vigilance against racism and for equal rights.

92. 93/192 - RCT-Sønderjylland (10.000 Ecus)
DK - Handerslev

Support for a center dedicated to the rehabilitation of victims of torture and other gross violations of human rights.

93. 93/193 - Südwestfunk German Television (18.000 Ecus)
D - Baden-Baden

A television special on the occasion of the World Conference on Human Rights. The special is concerned with research, information and documentation on general aspects of human rights worldwide. Subjects include the rehabilitation of torture victims, outstanding persons and NGOs in the field of human rights, and the situation in ex-Yugoslavia.

94. 93/195 - International Research Center for (16.500 Ecus)
Human Rights (Moscow Branch)
Russia - Moscow

Support for the development of a Service Center to assist individuals with human rights complaints through legal assistance, and creation of a Legislative Initiative Bureau to influence the drafting of initiatives aimed at the government.

95. 93/196 - University of Essex - Human Rights Centre (8.000 Ecus)
UK - Colchester

A seminar to be held jointly with the Council of Europe on the theme "Disillusion with Democracy: political parties, participation and non-participation in democratic institutions in Europe". The seminar is to be attended by delegates from more than 25 countries, including experts, parliamentarians, MEPs and CSCE Parliamentary Assembly and NGOs.

96. 93/199 - Prisoners' Advice Service (4.000 Ecus)
UK - London

Provision of specialist legal guidance, advice and representation for prisoners regarding their rights and identify possible breaches of rights and conduct test cases in both domestic and European courts. The project has a two pronged objective; legal aid and standard-setting.

97. 93/200 - Association Européenne pour le Travail Social dans la Justice (4.000 Ecus)
CH - Lausanne

A seminar entitled, "1993, un contexte nouveau pour le traitement de la délinquance", which seeks to promote cooperation between social workers in justice throughout Europe and to expand and harmonize legal social work in Europe. Participants include experts from the Council of Europe, lawyers, judges, prison officials and members of the Comité Européenne de Probation.

98. 93/201 - Merhamet Muslim Charitable Society (80.000 Ecus)
Croatia

Evaluation of health conditions of refugees from Bosnia Herzegovina during follow-up examinations. Patients aged 70 years and older will be hospitalized for 3 weeks twice a year.. 5 year project.

99. 93/202 - Merhamet Muslim Charitable Society (30.000 Ecus)
Croatia

Delivery of care and parcels to pregnant women, disabled, elderly. Provision of food and medical care.

100. 93/203 - World University Service - Austria (20.000 Ecus)
Austria - Vienna

Establishment of information and service center for displaced Bosnian students in Zagreb; production of information brochure and newsletter on how to continue studies in Croatia and other European countries; assistance to self-organization of Bosnian students living in Croatia and in diaspora in Europe.

101. 93/204 - Autonomous Women's House - Zagreb (40.000 Ecus)
Croatia - Zagreb

Opening of counselling services in Bosnia and Herzegovina, Croatia and Serbia and providing help for hospitals in which women victims of rape are treated. The centers would be open in Zgreb, Split and Djakovo (Croatia) as well as in Belgrade (Serbia) and would receive 15 women and their children.

102. 93/205 - Women's Group Tresnjevka (Zagreb) (40.000 Ecus)
Croatia - Zagreb

The project consists of a coordination office for the action "Save the Raped Bosnian Women and Children."

103. 93/206 - Reporters Sans Frontières (30.000 Ecus)
F - Montpellier

Support for the Sarajevo daily, "Oslobodenje" and a project to create a weekly digest which will be printed and distributed in Zagreb to Bosnian refugees in Croatia.

104. 93/207 - Fédération Européenne des Radios Libres (100.000 Ecus)
F

Project AIM "Alternativna Informativna Mreza"; Establishment, installation and operation of the information network AIM. The project consists of a network of 9 E-mail centers and 25 postes de correspondants, installed in 33 different points in ex-Yugoslavia with the installation of a mailbox in Austria serving as a relay for the transmission of news from the international press network.

105. 93/208 - Centar Za Antiratnu Akciju (20.000 Ecus)
Serbia - Belgrade

Project 1.

Community building through non-violent conflict resolution workshops in local settings in order to lay the groundwork for a democratic pluralist society. Activities aimed at community re-building, overcoming intolerance, fear and suspicion and learning methods of non-violent conflict resolution.

Project 2.

Committee for monitoring and raising consciousness about violations of human rights.

106. 93/210 - European Human Rights Foundation (23.400 Ecus)
B - Brussels

Prestations de service/collaboration lors des différents phases préparatoires de la Conférence Mondiale sur les Droits de l'Homme et pour la Conférence elle-même.

107. 93/214 - Nouveaux Droits de l'Homme (5.000 Ecus)
F - Paris

1993 programme of activities, promouvoir la reconnaissance des nouveaux droits de l'homme par les parlements nationaux et les institutions internationales et suivre ensuite leur application. Cooperation avec ONGs étrangères pour réaliser ces buts et défendre les droits reconnus.

108. 93/216 - Martin Ennals Foundation (14.500 Ecus)
F- Prévessin

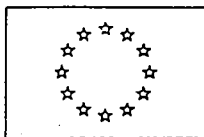
Contribution to the Martin Ennals Award recognizing individuals whose work exemplifies the human rights work and commitments as pursued and shown by Martin Ennals during his life. The award will have the form of a special internship or fellowship.

109. 93/217 - European Human Rights Foundation (5.600 Ecus)
B - Brussels

Mission costs for 1993 related to inspection of projects as per paragraph 4 - A-3030.

110. 93/218 - Médecins du Monde (10.000 Ecus)
F - Paris

Un recueil de témoignages des victimes de violations Droits de l'Homme en ex-Yugoslavie pour un éventuel utilisation par le Tribunal International mis en place sous l'égide des Nations-Unies.



EUROPEAN COMMISSION
DIRECTORATE-GENERAL - EXTERNAL POLITICAL RELATIONS

Directorate A Multilateral Political Relations
Unit A-2 Human Rights and Democratisation

Annual Report on the use of the financial resources of budget line B7-5240, subsidies for certain activities of organisations pursuing human rights objectives,

Fields of activity

Actions undertaken under this budget line, were realised through close cooperation with international organisations like the UN, the Council of Europe, the Organisation on Security and Cooperation in Europe in order to realise a synergetic approach through non-governmental organisations. This budget line has contributed to the growth in the respect of human rights in many of the areas defined as priorities by the European Parliament. The following areas are of particular significance:

- * awareness raising, through human rights information dissemination, publications, videos, outreach programmes and conferences;
- * the promotion and protection of children's rights;
- * training in human rights for students, lawyers, judges, journalists, etc., and future human rights activists and trainers.

Activities in support of International Criminal Tribunal for former Yugoslavia

A sum of 530.000 Ecu went to 3 projects, run by established European NGOs, which supported the activities of the United Nation's International Criminal Tribunal for former Yugoslavia.

In order to ensure visibility, attached is a thematic grouping of the projects funded and a brief summary of every project funded.

The activities undertaken during the course of this year re-enforced the Community's actions in favor of the promotion and protection of human rights and democracy, confirming the commitment of the European Union in accordance with the wishes expressed by the European Parliament.

Summary of Budget Line Implementation

Grouped thematically

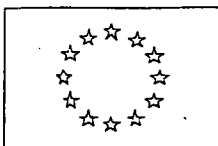
DG 1A - External Political Relations

A2 - Human Rights - Democratization

B7-5240 (1994) Subsidies for certain activities of organisations pursuing human rights objectives

	Requests (ct) <i>in Ecu</i>	Engaged (ct) <i>in Ecu</i>	En cours (ct) <i>in Ecu</i>	=	Unmet requests (ct) <i>in Ecu</i>
Children	1,055,705 (21)	471,500 (11)	0 (0)		584,205 (10)
Civil Liberties	408,470 (6)	162,000 (2)	0 (0)		246,470 (4)
Education and training	1,191,785 (26)	408,500 (15)	0 (0)		783,285 (11)
Electoral Process	363,157 (4)	300,000 (3)	0 (0)		63,157 (1)
Ex-Yugoslavia	3,457,289 (17)	529,400 (3)	0 (0)		2,927,889 (14)
Fight against racism & xenophobia	304,559 (14)	0 (0)	0 (0)		304,559 (14)
Indigenous Peoples	767,838 (8)	74,000 (4)	0 (0)		693,838 (4)
Information	2,326,707 (42)	839,880 (19)	0 (0)		1,486,827 (23)
International conferences	583,080 (11)	230,000 (5)	0 (0)		353,080 (6)
Micro-projects	500,000 (1)	500,000 (1)	0 (0)		0 (0)
Minorities	479,870 (10)	190,000 (3)	0 (0)		289,870 (7)
Other	288,021 (8)	66,000 (2)	0 (0)		222,021 (6)
Prisons	235,210 (6)	235,000 (6)	0 (0)		210 (0)
Refugees/Returnees/Migrants	882,982 (10)	20,500 (2)	0 (0)		862,482 (8)
Reinforcement of Institutions	330,000 (1)	0 (0)	0 (0)		330,000 (1)
Research and studies	805,220 (14)	372,220 (7)	0 (0)		433,000 (7)
Slavery	20,000 (1)	20,000 (1)	0 (0)		0 (0)
Torture victims	1,637,673 (23)	551,000 (8)	0 (0)		1,086,673 (15)
Unknown	1,023,308 (19)	0 (0)	0 (0)		1,023,308 (19)
Women	343,185 (5)	30,000 (1)	0 (0)		313,185 (4)
	17,004,059 (247)	5,000,000 (93)	0 (0)		12,004,059 (154)

Amount available:	5,000,000 Ecu	(+)
Engaged:	5,000,000 Ecu	(-)
En cours:	0 Ecu	(-)
Amount remaining:	0 Ecu	=



EUROPEAN COMMISSION

DIRECTORATE-GENERAL FOR EXTERNAL POLITICAL RELATIONS

Directorate A Multilateral Political Relations
Unit IA/A.2 Human Rights and Democratisation

Subject: **Annual Report**

Ref: **Budget: B7-5240 (1994)**

- 1 **94/001 Caritas-Asylberatung Köln e.V.**
Germany - Köln **Amount: 50,000.00 Ecu**

Mental Health Care and Rehabilitation for Victims of Torture and Human Rights Violations

Programme of rehabilitation for victims of torture suffering from post-traumatic stress disorder and other problems resulting from torture and exile.

- 2 **94/005 ChildHope - UK**
United Kingdom - London **Amount: 45,000.00 Ecu**

Street Children Programme for Albania

To carry out work already begun under a pilot project and support the next development stage of the centre for Albanian street children and their families with the aim offering the children the opportunity to enter the Albanian school system in Tirana.

- 3 **94/007 British Institute of Human Rights**
United Kingdom - London **Amount: 9,000.00 Ecu**

Human Rights Education and Outreach

To recruit 8 postgraduate students from Central and Eastern Europe to join UK postgraduates on two intensive Human Rights courses at King's College.

- 4 **94/008 The Global Centre**
United States - New York **Amount: 40,000.00 Ecu**

Rights and Wrongs TV Series

A contribution for the production of videos concerning torture rehabilitation centres and their work, and children's rights (in cooperation with Childhope).

- 5 **94/021 International Abolitionist Federation**
Austria - Vienna **Amount: 10,000.00 Ecu**

31st Triennial Congress on "Sexual Exploitation: an Affront to Human Dignity"

Grant for the "31st Triennial Congress on Sexual exploitation: An affront to Human Dignity" to help link up with other NGO's working on common objectives, awareness raising, and influencing national governments.

- 6 **94/022 Defence for Children International**
Switzerland - Geneva 20 **Amount: 20,000.00 Ecu**

Central & Eastern European training programmes

A programme of training workshops aimed at teachers, social workers, lawyers, and health workers on the Convention on the Rights of the Child.

- 7 **94/031 Liberation Research and Education Trust (Statewatch)**
United Kingdom - London **Amount: 12,000.00 Ecu**

"Monitoring Civil Liberties and the European State"

A contribution towards publications to inform citizens and voluntary groups, MPs, MEPs and the media about institutions, laws, conventions and practices at European Level which affect civil liberties.

- 8 **94/033 Friedensdorf International**
Germany - Oberhausen **Amount: 100,000.00 Ecu**

Aktion Friedensdorf e.V., Sitz Oberhausen

To pay the cost for the children injured in war situations to come to peace villages for medical care and rehabilitation. Treatment is foreseen for 300 children in 1994.

- 9 **94/034 Geneva Initiative on Psychiatry**
Netherlands - Amsterdam **Amount: 20,000.00 Ecu**

Permanent Coordination Office for Reforms in Psychiatry in formerly Communist Countries

To assist in the establishment of a permanent coordination office to prevent further human rights violations of psychiatric patients in formerly communist countries through the reform of psychiatry in those countries.

- 10 94/037 **Institute for War and Peace Reporting**
United Kingdom - London **Amount:** 50,000.00 Ecu

Balkan War Report

For the publication of eight issues of the organisation's "War Report" and to assist the expansion of the Bulletin's coverage to include the minority rights problems in the Balkan region, as well as in areas such as Greece, Albania, and Macedonia.

- 11 94/040 **Institut International des Droits de l'Homme**
France - Strasbourg **Amount:** 65,000.00 Ecu

Institut International Des Droits de L'Homme

Support for the 25th Human Rights Study Session of the Institute to take place 2-29 of July 1994. The course will be attended by approximately 425 students, academics, jurists, civil servants, and representatives of NGOs from all over the world.

- 12 94/042 **Refugee Studies Programme**
United Kingdom - Oxford **Amount:** 15,000.00 Ecu

Refugee Participation Network

Production and distribution of two issues of the Refugee Participation Network newsletter to over 3,000 members in more than 85 countries to increase awareness and understanding of current refugee issues.

- 13 94/045 **Association Juris Ludi**
France - Strasbourg **Amount:** 8,000.00 Ecu

Concours Europeen des Droits de l'Homme Réne Cassin Competition -

A grant in support of the "Concours Europeen des Droits de l'Homme Réne Cassin" for young lawyers from both Eastern and Western Europe on various human rights themes.

- 14 94/052 **Greek Council for Refugees**
Greece - Exarhia - Athens **Amount:** 15,000.00 Ecu

Greek Council for Refugees

Programme of assistance to safeguard the rights of asylum seekers entering Greece. The project consists of missions to monitor entry points and training courses for border guards.

- 15 **94/053 Jewish Care**
United Kingdom - London **Amount:** 14,000.00 Ecu

Survivor centre project

Continuation of therapy work at the organisation's survivor centre to help survivors of the Holocaust acclimatise to retirement at a time when their early experiences of the concentration camp life is re-emerging to their consciousness.

- 16 **94/057 Docip**
Switzerland - Geneve **Amount:** 10,000.00 Ecu

"Update/Informative"-publication on indigenous peoples rights.

The publication of "Update/Informative" published in three languages, English, French and Spanish for the period for July 1994 to June 1995.

- 17 **94/060 Docip**
Switzerland - Geneve **Amount:** 20,000.00 Ecu

Indigenous Peoples' Centre for Documentation, Research and Information

Documentation and publication of existing documents concerning the rights of indigenous people. The project also aims to train people working for groups promoting minority rights particularly women, in documentaiton skills.

- 18 **94/079 Moscow Research Center for Human Rights**
Russia - Moscow **Amount:** 24,000.00 Ecu

Citizens Reception Centre

To provide direct human rights assistance to the inhabitants of all countries of the former Soviet Union by providing advice to newly formed human rights groups and individuals who's rights have been violated.

- 19 **94/082 Observatoire International des Prisons**
France - Lyon **Amount:** 88,000.00 Ecu

Mecanismes non gouvernementaux africains d'observation, de surveillance et de protection des personnes detenues

For the publication of the organisation's Annual Report on the conditions of detainees and prisons around the world in order to prevent violations of human rights in prisons.

- 25 94/097 **Johannes Wier Foundation for Health and Human Rights**
Netherlands - Amersfoort **Amount:** 26,000.00 Ecu

Human Rights Education Programme for Health Workers

Informing health workers working in conflict situations of their rights under international and humanitarian law, how they can avoid being forced to participate in inflicting abuses, and what procedures to follow when confronted with refugees who have been victims of violations.

- 26 94/098 **Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH)**
France - Paris **Amount:** 20,000.00 Ecu

Interface ONG Droits de l'Homme - Union Européenne

Interface between member organisations of FIDH and the European Institutions on common human rights concerns.

- 27 94/102 **DIA Etudiants pour Sarajevo**
France - Lyon **Amount:** 120,000.00 Ecu

Cooperation programme to help students in Sarajevo

To provide a one year programme of cultural and educational activities and a programme of cooperation between universities. To assist in the creation of student organisations with a view to starting a programme of solidarity and cultural cooperation and exchanges.

- 28 94/103 **Dutch Centre for Indigenous Peoples**
Netherlands - Amsterdam **Amount:** 20,000.00 Ecu

"Supporting the Rights of Indigenous People"

A five day international conference entitled "Supporting the Rights of Indigenous Peoples during the UN Decade of Indigenous People and Beyond" held in Amsterdam 11- 15 October 1994.

- 29 94/107 **Peace Research Centre "Gernika Gogoratuz"**
Spain - San Sebastian **Amount:** 80,000.00 Ecu

Second European Conference on Peacemaking and Conflict Resolution

The Second European Conference on Conflict Resolution held 8-12 October. The conference will bring together 400 researchers and practitioners of conflict resolution which aims at developing the "tools" to ensure the protection of human rights.

- 30 94/119 **Istituto Internazionale di Diritto Umanitario**
Italy - San Remo **Amount:** 20,000.00 Ecu

19th Round Table on International Humanitarian Law

Support for the Institute's "19th Round Table on International Humanitarian Law" held in San Remo, the 6th to the 10th of September 1994 on measures to prevent the abuse of human rights.

- 31 94/122 **Minority Rights Group**
United Kingdom - London **Amount:** 60,000.00 Ecu

Communication and Networking Programme

To strengthen MRG's communication and networking role in Europe and the world. Develop an Information System Programme interlinking and networking non governmental projects and organisations working on minority issues.

- 32 94/124 **L'arche de la Fraternité**
France - Paris **Amount:** 80,000.00 Ecu

La Fete des Libertes

International festival for the promotion of human rights and democracy in Paris 9-11 of December 1994. The festival aims to raise public awareness concerning human rights issues and to unite human rights trainers from 40 different countries.

- 33 94/126 **Fonds Europeen pour la Liberté d'Expression**
France - Paris **Amount:** 150,000.00 Ecu

Programme "Democrat'Est"

Support for the organisation's projects aimed at promoting freedom of expression and human rights in central and Eastern European countries.

NB: Support for this organisation is included in the remarks of this budget line in the Official Journal of the European Communities.

- 34 94/128 **Instituto de Estudios Politicos para America Latina Y Africa (IEPALA)**
Spain - Madrid **Amount:** 30,000.00 Ecu

Curso Sistemático sobre los derechos humanos

The production and free distribution of a human rights course on computer disc for use by NGOs in less developed regions of the world. Provision of a "helpline" service.

- 35 **94/130 Netherlands Insitute of Human Rights**
Netherlands - Utrecht **Amount:** 20,000.00 Ecu

Expert-Conference on International Economic, Social and Cultural Rights

Conference held in Utrecht 26-28 Jan 1995. The conference aims to explore the prospects involved in drafting an Optional Protocol to the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights.

- 36 **94/134 Justice**
United Kingdom - London **Amount:** 30,000.00 Ecu

Human Rights Steering Committees

Support for the organisation's Human Rights Steering Committee which aims to increase awareness among lawyers and NGOs of the importance and applicability of human rights standards.

- 37 **94/135 European Human Rights Foundation**
Belgium - Brussels **Amount:** 80,000.00 Ecu

Human Rights Databse

The creation of a database to contain all of the EC initiatives on human rights, the relevant international treaties and jurisprudence, and the activities of the European Parliament in respect of human rights.

- 38 **94/136 European Human Rights Foundation**
Belgium - Brussels **Amount:** 250,000.00 Ecu

Prestations de service et frais de fontionnement y afferent

The provision of a team of experts to advise and assist NGOs in their relations with the Human Rights Unit of the European Commission and assistance in the evaluation and monitoring of human rights subventions.

- 39 **94/138 Tibet Information Network**
United Kingdom - London **Amount:** 30,000.00 Ecu

TIN - Extension Project

Monitoring of emerging key issues relating to human rights and socio-economic changes in Tibet. In particular : prison administration, prison labour, non-public protest, harassment of children, impact of economic reforms.

- 40 94/139 **Observatoire International des Prisons**
France - Lyon **Amount:** 9,800.00 Ecu

Diffusion du Rapport 1994 sur les conditions de detention dans le monde

To support the large scale distribution of the Observatoire International des Prisons's Annual Report, more specifically to assist in the local distribution of the report in the countries where the data was collected.

- 41 94/140 **Observatoire International des Prisons**
France - Lyon **Amount:** 22,400.00 Ecu

Traduction du Rapport 1994

For the translation of the Observatoire International des Prisons's Annual Report into English and Spanish in order to enable all language versions of the report to be published simultaneously.

- 42 94/141 **Observatoire International des Prisons**
France - Lyon **Amount:** 44,800.00 Ecu

Programme international de sensibilisation a l'enfermement

International programme to build awareness concerning prison conditions through the elaboration of 70 posters designed by graphics artists from around the world depicting prison conditions.

NB: Support for this organisation is included in the remarks of this budget line in the Official Journal of the European Communities.

- 43 94/142 **International Dialogues Foundation**
Netherlands - The Hague **Amount:** 10,000.00 Ecu

Conference "The Rights of Children in Armed Conflict"

Conference held from 20 to 21 June 1994. International conference of experts on the question of how the implementation of the elementary norms of humanity for children can be enhanced.

- 44 94/143 **CIESAL - Consejo Europeo de Investigaciones Sociales de América Latina**
Italy - Sassari, Sardegna **Amount:** 30,000.00 Ecu
- Post Graduate Seminar : "Human Rights, Democracy and Development with particular reference to Latin America"
- The organisation of two high level seminars attended by post graduate students from Western and Eastern Europe and from Latin America.
- 45 94/149 **HURIDOCS**
Switzerland - Geneva **Amount:** 40,000.00 Ecu
- Human Rights Information Handling
- Support for the "International Workshop for Training Trainers in the Huridocs Techniques for Information Human Rights Information Handling and Documentation on Human Rights" project held in Mexico 4-9 December 1994.
- 46 94/153 **Praxis**
United Kingdom - London **Amount:** 15,000.00 Ecu
- Latin America - Returning to Democracy
- A project entitled "Latin America - Returning to Democracy" : Information on conditions in Latin American countries - drawing up a democratic framework to resolve conflicts and end human rights abuses.
- 47 94/155 **Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (FIACAT)**
France - Paris **Amount:** 15,000.00 Ecu
- Séminaire de formation aux droits de l'homme sur "Comment contribuer à faire reculer la violence et à construire la démocratie en Afrique"
- For a seminar in Burkina Faso (9-16 August 1994) with the participation of prominent human rights activists from Africa.
- 48 94/157 **Penal Reform International**
United Kingdom - London **Amount:** 35,000.00 Ecu
- Assistance for prisoners under sentence of death in the Caribbean
- A project to investigate prison conditions and the previous trial processes for prisoners currently under the death sentence in the Commonwealth Caribbean and to develop legal appeals to the UK privy council and the UN Human Rights Committee.

- 49 **94/162 Article 19**
United Kingdom - London **Amount:** 66,000.00 Ecu

Comparative Study of National Security, Freedom of Expression and Access to Information

Comparative study which will result in a publication with contributions from experts from 15 European countries. The publication will be distributed free to NGOs in developing countries.

- 50 **94/164 International Service for Human Rights**
Switzerland - Geneva 20 **Amount:** 50,000.00 Ecu

Protecting and Strengthening the Role of NGOs in the UN Human Rights System

For the preparation and organisation of briefing papers and brainstorm sessions for NGOs and diplomats in order to raise awareness of the UN human rights mechanisms.

- 51 **94/170 University of Nottingham Human Rights Law centre**
United Kingdom - Nottingham **Amount:** 30,000.00 Ecu

Student Internships with NGOs

To allow students from developing countries to gain further experience through internships with European non-governmental organisations working in human rights.

- 52 **94/172 FilmFree Foundation**
Netherlands - Amsterdam **Amount:** 20,000.00 Ecu

Support of filmmakers in China, Vietnam, Iran and Turkey

Assistance to independent filmmakers from the People's Republic of China, Vietnam, Iran, and Turkey to get their films shown abroad in order to give them the same freedom of expression enjoyed by other filmmakers.

- 53 **94/182 Institut International des Droits de l'Homme**
France - Strasbourg **Amount:** 17,500.00 Ecu

Session pedagogique (10-16 juillet 1994)

A one week seminar on human rights education for 30 to 40 pedagogy professors, teachers, counsellors and directors of educational institutions from Europe, Africa, and America.

- 54 **94/187 International Work Group on Indigenous Affairs (IWGIA)**
Denmark - Copenhagen **Amount:** 35,000.00 Ecu

Awareness raising on human rights among indigenous peoples

Support for a programme of awareness raising on human rights among indigenous peoples to be carried out within the framework of the UN "Decade of Indigenous Peoples Rights".

- 55 **94/188 International Working Group on Child Labour**
Netherlands - Amsterdam **Amount:** 60,000.00 Ecu

A global action-oriented participatory study

To influence government policies and programmes and propose effective strategies for the eradication of child labor. The grant is a contribution towards the first year of the 3 year programme.

- 56 **94/193 Humanistic Committee on Human Rights**
Netherlands - Utrecht **Amount:** 30,000.00 Ecu

Violence against Women in Conflict Situations

Violence against women in conflict situations: to collect, extend, and spread expertise and develop a strategy for action with regard to the situation of women in conflict situations.

- 57 **94/194 Association du consultants internationaux en droits de l'homme (CID)**
Switzerland - Geneve **Amount:** 10,000.00 Ecu

Réunion d'experts sur les droits non susceptibles de dérogation dans les Etats ou situations d'exception

Experts conference on rights which are not susceptible to derogation in states of emergency.

- 58 **94/195 Christian Movement for Peace**
Belgium - Brussels **Amount:** 19,000.00 Ecu

Support from youths to the children of Republics formerly part of Yugoslavia

A training programme carried out by of professional psychologists for youth volunteers who will be working with traumatized children in Croatia.

- 59 94/196 Centre International de Formation Europeenne
France - Nice Amount: 100,000.00 Ecu

MINOR - Droits des minorités et organisation regionale

Training for people from Western, Eastern and Central Europe and the CIS who through their profession are called upon to sensitize public opinion on minority rights issues.

- 60 94/199 Beyond Vienna - NGO Human Rights Congress Organising Committee
Sweden - Uppsala Amount: 100,000.00 Ecu

Beyond Vienna - NGO Human Rights Congress

The preparation of an international human rights NGO Congress held in Sweden from the 16th to the 21st of June 1995 in order to devise a concrete action plan for NGOs in follow up to the UN World Conference on Human Rights, Vienna 1993.

- 61 94/200 Civitas
Portugal - Lisboa Amount: 25,000.00 Ecu

Pour une nouvelle citoyennete

The training of trainers in Civitas's "New Citizenship" programme. Notably training in the fields of participation, social responsibility, justice, democracy, and the problems of citizenship and national identity.

- 62 94/204 Danish Center for Human Rights
Denmark - Copenhagen Amount: 25,000.00 Ecu

Education in Human Rights

The preparation of teaching materials for three pilot courses to educate teachers, welfare workers, and adolescents about human rights.

- 63 94/206 Exil - Health Centre for Refugees
Belgium - Brussels Amount: 40,000.00 Ecu

Exil Jeunes

A programme of psychological and medical assistance to adolescents, mostly between the ages of 14-18 who are refugees or refugee candidates and without families.

- 64 94/208 **Fondation Internationale Lelio Basso pour le Droit et la Liberation des Peuples**
Italy - Roma **Amount: 30,000.00 Ecu**

La responsabilité de l'Europe et des sociétés avancées a l'égard des enfants et des générations futures dans les sociétés défavorisées du Nord et dans le Sud du monde

A project to act on and study the responsibility of developed societies towards children and future generations of marginalized societies and in developing countries.

- 65 94/210 **Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH)**
France - Paris **Amount: 45,000.00 Ecu**

Programme de formation à l'usage des procédures internationales et à l'action au sein des organes internationaux chargé de veiller à l'application des instruments internationaux.

A training programme for representatives of ten NGOs from the third world on international procedures and instruments for the protection of human rights.

- 66 94/214 **European Alliance with Indigenous Peoples**
Belgium - Brussels **Amount: 10,000.00 Ecu**

Newsletter on indigenous people and the European Union

The publication of the organisation's newsletter on indigenous people

- 67 94/218 **KWIA- Flemish support group for indigenous peoples**
Belgium - Antwerp **Amount: 9,000.00 Ecu**

Educational Human Rights Program - The Rights of Asia's Indigenous Peoples

Project to promote the UN draft declaration on the rights of indigenous peoples and within the context of that declaration study the actual situation of the indigenous peoples of Asia.

- 68 94/219 **HEGOA - Instituto de Estudios sobre el Desarrollo y la Economia Mundial**
Spain - Bilbao **Amount: 5,500.00 Ecu**

Translation and distribution of the journal "Refugee Programme Network" in Spanish

Translation of "Refugee Programme Network" into spanish and distribute it to 600 NGOs in Latin America and Spain.

- 69 94/220 **European Human Rights Foundation**
Belgium - Brussels **Amount:** 126,720.00 Ecu

Electoral Assistance Programme

The provision of expert assistance for the electoral assistance programme within the framework of the European Communities, including analysis of the programme.

- 70 94/221 **IRCT - International Rehabilitation Council for Torture Victims**
Denmark - Copenhagen **Amount:** 188,100.00 Ecu

Protection, counselling and support for victims and witnesses

To provide protection, counselling & support for victims and witnesses who will give evidence at the International Criminal Tribunal for the Former Yugoslavia.

- 71 94/222 **European Human Rights Foundation**
Belgium - Brussels **Amount:** 89,500.00 Ecu

European Human Rights Fund

Support for the execution of the micro-project fund for NGOs working at the grassroots level in the field of human rights worldwide.

- 72 94/223 **Defence for Children International**
Switzerland - Geneva 20 **Amount:** 10,000.00 Ecu

International Children's Rights Monitor

Contribution towards the publication of the "International Children's Rights Monitor".

- 73 94/224 **Defence for Children International**
Switzerland - Geneva 20 **Amount:** 10,000.00 Ecu

DCI Programmes on Juvenile Justice and Legal and Social Defence Teams - Dossier on Children's Rights

Support for the publication of a dossier on children's rights for the DCI Programmes on Juvenile Justice and Legal and Social Defence Teams.

- 74 94/229 **IRCT - International Rehabilitation Council for Torture Victims**
Denmark - Copenhagen **Amount:** 240,000.00 Ecu

Treatment and rehabilitation of victims of multiple traumas and rape in Bosnia - Herzegovina (BOSWOFAM)

Continuation of the treatment and rehabilitation of victims of multiple traumas and rape in the former Yugoslavia

- 75 94/236 **International Jacques Maritain Institute**
Italy - Rome **Amount:** 30,000.00 Ecu

International Conference on Ethnic Peace

Support for a conference in collaboration with the Konrad Adenauer foundation which will examine the different aspects (political, cultural, religious and economic) which could be the trigger for conflict and propose possible solutions.

- 76 94/237 **AVRE - Association pour les Victimes de la Repression en Exil**
France - Paris **Amount:** 7,500.00 Ecu

Bulletin Externe

Production of a 3 monthly bulletins containing information on the treatment of torture survivors aimed at medical staff working in this field .

- 77 94/238 **AVRE - Association pour les Victimes de la Repression en Exil**
France - Paris **Amount:** 90,000.00 Ecu

Centre de soins

Physical and psychological rehabilitation of about 150 refugees and asylum seekers at organisation's treatment centre in Paris.

- 78 94/245 **Johannes Wier Foundation for Health and Human Rights**
Netherlands - Amersfoort **Amount:** 16,000.00 Ecu

International Networking Project

International networking project to enable the participation of organisations from the developing world in a network of human rights organisations for health professionals.

- 79 94/251 **Association Femmes d'Europe**
Belgium - Brussels **Amount:** 7,500.00 Ecu
"Projet Présidente d'honneur". Aide en faveur des enfants infectés par le VIH
Psycho-social and educational project to demarginalised Roumanian children infected with HIV.
- 80 94/252 **Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT\SOS-Torture)**
Switzerland - Geneve **Amount:** 60,000.00 Ecu
Fonds d'aide pour la Torture
Urgent action programme for medical, social and legal assistance to torture victims and their families.
- 81 94/259 **International Institute for Democracy**
France - Strasbourg **Amount:** 25,000.00 Ecu
Strengthening and Exploitation of the Institute's Clearing House.
Project to expand the Institute's database to include information on Human Rights NGOs in Central and Eastern Europe.
- 82 94/260 **Veritas, Hungarian Foundation for Torture Victims.**
Hungary - Budapest **Amount:** 45,000.00 Ecu
Rehabilitation of victims of persecution or torture from the second world war to our days.
To provide physical, psychological, legal & social assistance to victims of: the holocaust; Soviet labour camps; the 1956 revolution; the war in ex-Yugoslavia and torture victims from other parts of the world.
- 83 94/261 **ChildHope - UK**
United Kingdom - London **Amount:** 150,000.00 Ecu
A project for street children in Sofia.
To establish a range of services to protect the rights of street children in Sofia, Bulgaria and enable them to move away from street life.

- 84 94/266 **International Association IUS PRIMI VIRI**
Italy - Rome **Amount: 18,000.00 Ecu**

International Standing Committee for the implementation of the final declaration of the decade of human rights education

Support for the International Standing Committee for the implementation of the Final Declaration of the Decade of Human Rights education.

- 85 94/273 **AWEPA**
Netherlands - Amsterdam **Amount: 80,000.00 Ecu**

Consolidation of Democracy and Human Rights in a post-Election Period in Emerging Democracies: Focus on Parliaments and Elected Officials.

To produce a comprehensive report with suggestions for a training and support format on human rights and democracy to be used by politicians during the post electoral period in emerging democracies.

- 86 94/281 **Medical Action Group - Philippines**
Philippines - Quezon City **Amount: 37,000.00 Ecu**

Rehabilitation of torture victims and political detainees

To provide health services (medical and psychological rehabilitation) to the remaining 350 political prisoners and their families throughout the country.

- 87 94/312 **Arnold Bergstraesser Institut**
Germany - Freiburg **Amount: 190,000.00 Ecu**

Preparations for EU Electoral Observation of the Middle East Peace Process

In anticipation of elections in the Israeli Occupied Territories, which will be the first step in ensuring effective participation in a civil society, this project will make the necessary preparations for an eventual EU electoral observation. Preparations encompass everything from the observer training programme to all the logistics groundwork.

- 88 94/321 **International Commission of Jurists (ICJ)**
Switzerland - Cointrin/Geneva **Amount: 291,300.00 Ecu**

Legal Assistants for the International Criminal Tribunal for the Former Yugoslavia

At the request of the UN International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia, the ICJ will make available 15 legal assistants for a period of 6 months to provide legal and administrative assistance to the tribunal.

- 89 94/322 **International Society for Human Rights and Medical Centre for Human Rights (ISHR)**
Germany - Frankfurt **Amount:** 50,000.00 Ecu

The Victims' Voice - A project to support the International Criminal Tribunal for former Yugoslavia

In agreement with the UN International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia, ISHR will carry out a survey to identify further witnesses of war crimes and crimes against humanity and a campaign to raise public awareness concerning the tribunal.

- 90 94/323 **The U.K. Association of Rights and Humanity**
United Kingdom - London **Amount:** 24,380.00 Ecu

Strengthening the Universality of Human Rights

The production of a video and written educational material following research and analysis of the Islamic and Western viewpoints on human rights; and the hosting of a round table discussion for government delegates under the patronage of HRH Crown Prince Hassan of Jordan.

- 91 94/325 **Comite International d'Auschwitz**
Belgium - Brussels **Amount:** 20,000.00 Ecu

Brochure commemerant le 50e anniversaire de la liberation du Auschwitz

The publication of a brochure to raise awareness of the holocaust. To be published in English, French, Hebrew, and German.

- 92 94/327 **Observatoire International des Prisons**
France - Lyon **Amount:** 35,000.00 Ecu

Alerte sur les violations des droits des personnes détenues

To provide assistance through direct intervention or otherwise to persons in detention who are victims of human rights violations.

NB: Support for this organisation is included in the remarks of this budget line in the Official Journal of the European Communities.

93 94/334 Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise)

International - Strasbourg

Amount: 30,000.00 Ecu

Développement et consolidation de la démocratie et des droits de l'homme en Europe centrale et orientale et en Afrique du Sud

For two seminars, one in Venice and one in Cyprus, to transfer knowledge on matters pertaining to legal systems, f democratic development, etc. to specialists from Eastern and Central Europe and Southern Africa who are involved in drafting new constitutions.

Total Committed:

5,000,000.00 Ecu

Annexe 4

Tableau Synoptique

Domaine	Les points de convergence des OIG	les spécificités de chaque OIG				Bilan	Perspectives dégagées
		Centre ONU	Union européenne	Conseil de l'Europe	BIDDH / OSCE		
	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en conformité des législations internes avec les normes européennes (CE) et internationales des droits de l'homme (ONU, UE), ainsi qu'avec la jurisprudence y relative. - La pratique des stages ou visites d'études (ONU, UE et CE): visites de fonctionnaires, d'avocats, de magistrats, d'agents de police, etc, auprès les institutions européennes (CE, Centre ONU, Ministères des Etats occidentaux, Institut des droits de l'homme de Strasbourg...) ou parfois en Amérique (UE). • Ombudsman: programme similaire mis en place en Roumanie par le Centre ONU et CE. Mise en place d'un mécanisme de médiation au Rwanda (ONU). Le BIDDH s'intéresse au mécanisme de médiation et de l'Ombudsman en vertu de son mandat pour la prévention et la résolution des conflits. • Pratique de plus en plus répandue de l'envoi de coordinateur permanent pour assurer l'exécution et le suivi des programmes (ONU au Cambodge et Haïti, le CE au Cambodge, le BIDDH souhaite implanter des agents permanents sur le terrain pour assurer un meilleur suivi des élections sur le modèle des bureaux extérieurs de l'ONU). 						